



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO
de Prospective, Anticipation
et Décision Stratégique
Carthage, Tunisie



LA TUNISIE EN 2050

Population, démographie et prospective

Par Karim Ben Kahla & Kais Hammami



Février 2022

Introduction

Chapitre 1 : Complexité et tentatives de modélisation des changements démographiques

- 1- La modélisation de la fécondité
- 2- La modélisation de la transition démographique
- 3- La modélisation des changements démographiques=

Chapitre 2 : La question démographique dans le monde

1. Les scénarios d'évolution de la population mondiale
2. Evolution de la population africaine : des opportunités et des défis
 - a. Opportunités et risques du dividende démographique africain
 - b. Des puissances démographiques montantes

Chapitre 3 : La Tunisie entre transition et changement démographique

1. Eléments de rétrospective : réussites et limites d'une politique volontariste de contrôle des naissances
2. Une population qui stagne et va décroître
 - 2.1- Tendance 1 : La baisse de la fécondité
 - a- L'Age des mères et les naissances chez les adolescentes (entre 15 et 19 ans)
 - b- Les méthodes de contraception
 - 2.2- Tendance 2 : L'augmentation de la moyenne annuelle du nombre de décès
3. Une population qui vieillit rapidement
 - 3.1- Tendance 3 : L'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population
 - 3.2- Tendance 4 : Le renversement de la pyramide des âges
 - 3.3- Tendance 5 : L'élévation de l'âge médian
 - 3.4- Tendance 6 : Un taux de dépendance de plus en plus élevé
4. Une population mobile et en mouvement
 - 4.1- Tendance 7 : Une urbanisation accélérée

- 4.2- Tendance 8 : Une accélération des départs des tunisiens vers l'étranger
- 4.3- Tendance 9 : Le retour des émigrants
- 4.4- Tendance 10 : La Tunisie en tant que terre d'accueil de immigrants

Chapitre 4 : Scénarios d'évolution et gestion des défis du vieillissement de la population en 2050

1. La gestion des défis du vieillissement

- a. Le défi du développement et de la rétention du capital humain.
- b. Le défi de l'adaptation aux changements climatiques et des mouvements conséquents des populations
- c. Le défi du financement des retraites
- d. Le défi des capacités des familles à se constituer en refuge et bouclier social
- e. Le défi de l'évolution du système de santé et de ses capacités à s'adapter à la nouvelle donne démographique.

2. Construction de scénarios d'évolution

- a. Scénario 1 : La démographie qui étouffe le développement
- b. Scénario 2 : Vers une transition démographique attendue qui impose le changement (Scénario Tendancier)
- c. Scénario 3 : Une transition démographique innovante et porteuse de développement (Scénario favorable)

Conclusion

Tableaux

Tableau 1 : Modélisation de la fécondité selon Davis et Black (1956)

Tableau 2 : Les cinq phases de la transition démographique

Tableau 3 : Evolution de la population mondiale en milliards : scénario Nations Unies Vs Club de Rome

Tableau 4 : Population projetée en millions d'habitants par grande région en 2050 et 2100 selon différentes hypothèses (Nations unies 2019)

Tableau 5 : Les puissances démographiques montantes

Tableau 6 : Synthèse des évolutions démographiques de la Tunisie (1950-2100)

Tableau 7 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance

Tableau 8 : La population étrangère en Tunisie

Tableau 9 : Répartition des étrangers résidents en Tunisie par région de provenance

Tableau 10 : Répartition des étrangers résidant en Tunisie selon le groupe d'âge

Tableau 11 : Secteurs d'activité principales et la région de nationalité

Tableau 12 : Evolution des températures et des précipitations en Tunisie (2000-2100)

Tableau 13 : Evolution du taux de célibat féminin par classe d'âge en %

Tableau 14 : Les trente premières causes de décès en Tunisie (selon les données de l'OMS en 2018)

Tableau 15 : L'espérance de vie en bonne santé

Tableau 16 : Facteurs internes, intermédiaires et externes du changement

Figures :

Figure 1 : Modélisation des déterminants de la fertilité

Figure 2 : Modélisation simplifiée de la fécondité

Figure 3 : Modélisation des principales causes et conséquences des changements démographiques

Figure 4 : Population mondiale par continent de 400 A. J-C à 2050

Figure 5 : Evolution de la population mondiale par continent (en millions)

Figure 6 : Prévision d'évolution des relations entre l'Humanité et la planète

Figure 7 : Evolution population Afrique/Afrique du nord

Figure 8 : Pyramide des âges Afrique/Europe

Figure 9 : Conditions de bénéfice du dividende démographique **Figure 10** : Evolution de

la population tunisienne (1980-2100)

Figure 11 : Taux de croissance de la population tunisienne selon le scénario médian des Nations Unies (1950-2099)

Figure 12 : Evolution du taux de fertilité en Tunisie **Figure 13** : Evolution du nombre de naissances annuelles

Figure 14 : Evolution du nombre de décès pour 1000 habitants

Figure 15 : Evolution du nombre de décès et de naissances pour 1000 habitants

Figure 16 : Espérance de vie à la naissance selon les projections des Nations Unies)

Figure 17 : Espérance de vie à la naissance Hommes/Femmes

Figure 18 : Evolution de la structure de la population

Figure 19 : Evolution de la pyramide des âges (Tunisie 1950-2100) **Figure 20** : Evolution de l'âge médian

Figure 21 : L'âge médian comparaison internationale **Figure 22** : Ratio de dépendance totale

Figure 23 : Ratio de dépendance des personnes âgées

Figure 24 : Pourcentage annuel de la population à mi-année résidant dans les zones urbaines, 1950-2050

Figure 25 : le solde migratoire de la Tunisie

Figure 26 : Migrants nés en Tunisie vivant dans pays OCDE et entrée de tunisiens dans les pays de l'OCDE (en milliers)

Figure 27 : Flux de Tunisiens dans les pays de l'OCDE (en milliers)

Figure 28 : Les flux sortants des migrants entre 2010 et 2020

Figure 29 : Les migrants actuels âgés de 15 ans et plus selon le gouvernorat

Figure 30 : Les migrants actuels selon l'âge et le sexe

Figure 31 : Flux sortant de coopérants tunisiens

Figure 32 : Effectif des migrants de retour selon l'année de retour, entre 2010 et 2020

Figure 33 : Transformations de la pyramide des âges en Tunisie

Figure 34 : Nombre moyen d'années de scolarité pour des personnes de plus de 25 ans

Figure 35 : Nombre moyen d'années de scolarisation (25 ans et +)

Figure 36 Evolution du niveau éducatif de la population tunisienne de 25 ans et plus (1950-2100)

Figure 37 : Pourcentage de la population de plus de 15 ans ayant obtenu le bac (études post secondaires)

Figure 38 : Les restrictions religieuses en Tunisie (2009, 2016)

Figure 39 : Attitude envers l'ouverture du pays à des étrangers

Figure 40 : Evolution de la CNSS et de la CNRPS

Figure 41 : Evolution du nombre moyen de personnes par ménage

Figure 42 : Evolution des divorces et des mariages en Tunisie

Figure 43 : Le taux de divortialité Divorces/mariage

Figure 44 : Les dépenses de santé (2018, 2050)

Figure 45 : Les facteurs de changement de la démographie

Introduction

Avec l'anthropocène, le monde découvre l'impasse écologique dans laquelle sa croissance économique et démographique le conduit. La question est moins de savoir si la terre pourra subvenir aux besoins des 8,2 à 9,77 milliards d'habitants en 2050, que de connaître l'impact de cette croissance exponentielle sur la nature et la qualité de vie des humains¹, et de décider de la façon avec laquelle la terre et l'humanité, se partageront les coûts croissants de cette évolution.

Cette question est d'autant plus importante que la croissance démographique se concentrera à 99 % dans les régions les moins développées à savoir l'Afrique et l'Asie. Selon les projections des Nations Unies, la moitié de l'accroissement démographique d'ici 2050 proviendra de neuf pays, qui sont par ordre décroissant : l'Inde, le Nigéria, le Pakistan, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, l'Indonésie, l'Égypte et les États-Unis d'Amérique². La population de l'Afrique subsaharienne devrait doubler, et celle de l'Europe diminuer.

D'un point de vue stratégique, l'accroissement démographique va poser plusieurs défis mais pourrait également être une source d'opportunités pour un développement plus inclusif, moins inégalitaire, et mieux en phase avec les contraintes de l'environnement.

« Qualitativement », la population mondiale se caractérise par un rapide vieillissement. En 2018, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans, a dépassé le nombre d'enfants de moins de 5 ans et, selon les perspectives démographiques, à l'horizon 2050, il devrait dépasser le nombre d'adolescents et de jeunes âgés entre 15 et 24 ans.

¹ La population mondiale a été multipliée par sept au cours des deux derniers siècles.

² Nations Unies (<https://www.un.org/fr>)

Du fait de ce vieillissement, des régions, comme l'Europe et l'Asie de l'Est, rencontrent déjà des difficultés considérables en termes d'accompagnement et de soins aux personnes âgées. En effet, la progression continue de l'espérance de vie imposera de nouvelles politiques qui impacteront les systèmes éducatifs, le secteur de la santé, le travail, les systèmes de protection sociale, etc.

Les déplacements et migrations des populations constituent un autre phénomène démographique qui devient de plus en plus remarquable et caractéristique de la population mondiale. En 2020, le flux migratoire international, a atteint les 281 millions migrants soit à peu près à 3,6 % de la population mondiale (contre 272 millions ou 3,5 % de la population mondiale en 2019).

Si l'Asie génère encore le flux le plus important de migrants, durant les dernières années, l'Afrique a connu la plus forte hausse de mobilité de ses habitants même si, pour l'instant, la majorité des migrations internationales s'effectuent encore entre pays d'une même région géographique³.

Ces phénomènes et caractéristiques de la population mondiale posent de nouvelles contraintes au développement durable des Nations.

De façon, inéluctable l'humanité devra s'adapter aux contraintes écologiques que son action économique a créées. Croître différemment, faire de la décroissance ou payer plus cher la croissance, tels sont les trois grandes alternatives qui s'offrent à l'humanité si elle veut éviter ce que plusieurs intellectuels n'hésitent plus à qualifier d'effondrement d'une civilisation. Mais derrière cette affirmation que certains contestent encore et qualifient d'idéologique, se cachent des questions plus pointues:

³ Data Base des Nations Unies

- Qui exactement est menacé de quoi ? Et qui devrait faire les premiers sacrifices ?
- Quelle gouvernance locale, nationale et mondiale pour coordonner l'action d'une population mondiale et d'une humanité divisée, segmentée et aux intérêts souvent divergents ?
- Comment vont évoluer les populations mondiales, quels scénarios peut-on envisager et quelles conséquences faudrait-il gérer ?

Pour l'Afrique et la méditerranée, la question de la démographie est cruciale. D'une part, parce que c'est dans cette région que les jeunes populations sont les plus assoiffées de développement et de croissance à « l'ancienne », et d'autre part, parce que c'est également sur ce continent, que la transition démographique mettra le plus de temps à s'installer.

Elaborées en 2019, les dernières projections des Nations Unies dégagent une hypothèse centrale selon laquelle la fécondité en Afrique va passer de 4,6 enfants/femme en 2020, à 3,1 enfants/femme en 2050 et 2,1 enfants/femme en 2100.

Estimée en 2020 à 1,1 milliard, soit 14% de la population mondiale, la population de l'Afrique va presque doubler à l'horizon 2050 pour se situer à près de 2,3 milliards d'habitants soit 22% de la population mondiale. En 2100, les estimations indiquent que ce chiffre sera entre 2,7 et 5,2 milliards d'habitants (entre 33 et 37% de la population mondiale). Ceci est équivalent à une multiplication de la population actuelle par 2,5 à 5.

Positionnée au nord du continent le plus jeune de la planète et au cœur d'une méditerranée qui est présentée comme la région la plus menacée par les changements climatiques, la Tunisie vieillit rapidement. Etant extrêmement concernée par ces évolutions, et ayant quasiment achevé sa transition démographique, elle est toujours « en voie de développement », mais doit gérer les problèmes démographiques de pays riches. D'ici 2050, la fenêtre du dividende démographique sera complètement refermée. L'impact de cette transformation structurelle de la population tunisienne ira

bien loin de la « simple » crise des caisses sociales. C'est l'ensemble de la société et de l'économie qui seront appelés à s'adapter à cette nouvelle donne dont l'impact risque d'être au moins aussi important que les politiques de planning familial dont la Président Bourguiba avait fait une des marques de la Tunisie indépendante.

Au rythme actuel des naissances, la Tunisie aura besoin de faire appel à des immigrés à l'horizon 2025. D'ailleurs, ce phénomène a déjà démarré avec « l'africanisation » actuelle du grand Tunis.

L'évolution démographique de la population est au centre de nombreux enjeux sociétaux, économiques et politiques. Elle impose de nouvelles contraintes sur les systèmes de retraite, les systèmes de santé, les systèmes de couverture sociale, la pauvreté, l'emploi, l'économie, l'habitat, etc...

Ce travail vise à faire le point sur la question de la transition et des changements démographiques en Tunisie à l'horizon 2050. Dans un premier temps, nous allons présenter une revue de la littérature des tentatives de modélisation des changements démographiques. Ce chapitre permettra de dégager les principales variables à prendre en compte et à analyser afin de construire des scénarios d'évolution pour la Tunisie. Le deuxième chapitre posera la question des évolutions démographiques dans le monde et en Afrique. Nous essayerons, à travers cette analyse, de situer les évolutions de la démographie tunisienne dans un contexte plus large. Le troisième chapitre de ce travail portera plus spécifiquement sur la question de la transition et des changements démographiques en Tunisie. Ce chapitre partira d'une rétrospective de la politique démographique et de « planning familial » depuis l'indépendance de la Tunisie, pour dégager les principales tendances qui émergent pour le présent et le proche avenir. Enfin, le quatrième et dernier chapitre, présentera trois scénarios d'évolution de la démographie tunisienne et les impacts de celle-ci. Nous analyserons alors les conséquences plus ou moins prévisibles du vieillissement de la population tunisienne.

Chapitre 1

COMPLEXITE ET TENTATIVES DE MODELISATION DES CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES

Difficilement maîtrisables, les changements démographiques dépendent des interactions entre plusieurs variables caractérisées par un degré élevé d'incertitude. Ces interactions ont donné lieu à différentes tentatives de modélisations. La première porte sur le niveau fondamental et « basique » de la fécondité. La seconde tente de cerner l'évolution de la structure de la population ainsi que le phénomène des transitions démographiques. Nous allons essayer de prolonger ces modélisations dans une approche plus englobante et en prenant en compte l'ensemble des variables en amont et en aval des changements démographiques quantitatifs et qualitatifs.

1- La modélisation de la fécondité

L'un des premiers modèles en matière d'explication de la fécondité est celui de Davis et Black (1956). Ce modèle distingue trois (3) grandes catégories de facteurs agissant sur le taux de fécondité et donc, sur l'évolution démographique⁴ : les facteurs influençant l'exposition aux rapports sexuels, les facteurs affectant l'exposition à la conception et les facteurs affectant la gestation et la réussite des accouchements.

Plus récemment, un autre modèle plus sensible aux dimensions culturelles et institutionnelles et encore plus englobant des variables potentiellement déterminantes de la fécondité, a été proposé par Leridon en 2015. S'inspirant de la théorie du capital humain du prix Nobel Becker, Leridon présente une modélisation de la demande et de l'offre d'enfants, qui s'articule autour de plusieurs variables.

Le tableau suivant présente les variables qui traduisent chacune de ces dimensions :

⁴ Davis, K. and J. Blake. 1956. "Social structure and fertility: An analytic framework." *Economic Development and Cultural Change* 4(4):211-235.

Tableau 1 : Modélisation de la fécondité selon Davis et Black (1956)

I. Facteurs influençant l'exposition aux rapports sexuels

A. Formation et dissolution des unions pendant la période de reproduction

1. Âge d'entrée en union sexuelle
2. Célibat permanent (proportion de femmes n'entrant jamais en union sexuelle)
3. La durée de la période reproductive passée après ou avant les unions (rompues par le divorce, le décès, etc.).

B. L'exposition aux rapports sexuels au sein des unions

4. Abstinence volontaire
5. Abstinence involontaire (impuissance, maladie, séparation inévitable mais temporaire)
6. Fréquence des rapports sexuels (à l'exclusion des périodes d'abstinence).

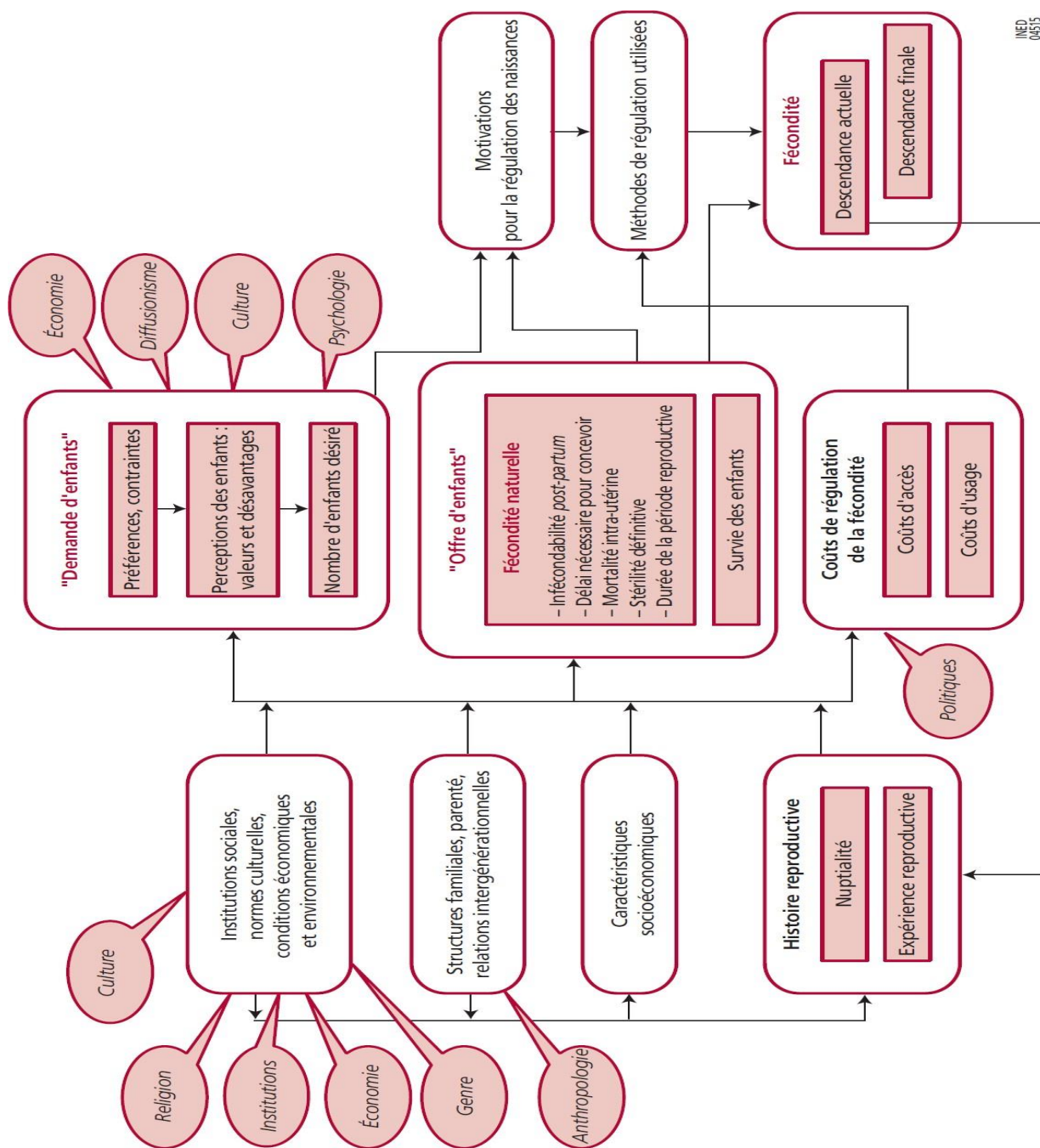
II. Facteurs affectant l'exposition à la conception

7. Fécondité telle qu'elle est affectée par des causes involontaires
8. Utilisation ou non-utilisation de la contraception (méthodes naturelles ou modernes)
9. Infécondité volontaire, temporaire et permanente (allaitement, stérilisation, etc.).

III. Facteurs affectant la gestation et la réussite des accouchements

10. Mortalité fœtale due à des causes involontaires
11. Mortalité fœtale d'origine volontaire

Figure 1 : Modélisation des déterminants de la fertilité⁵

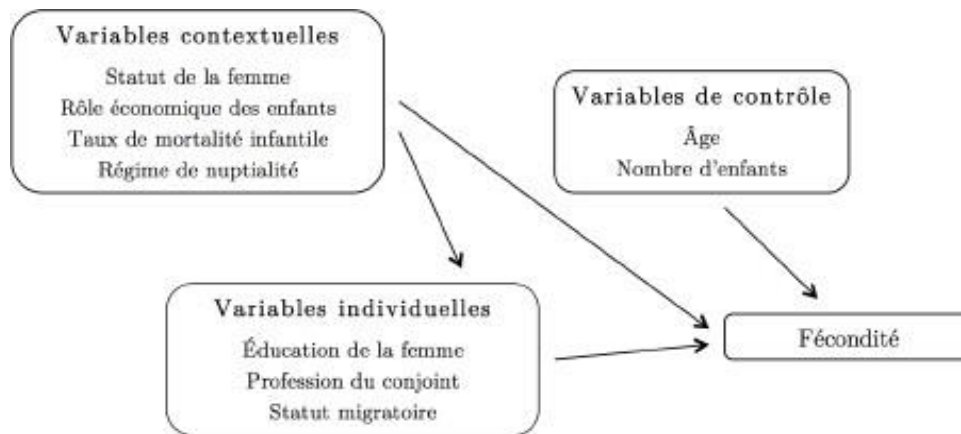


INED
04855

⁵ Source : Henri Leridon, (2015), Théories de la fécondité : des démographes sous influence ? *Population-F*, 70 (2), 2015, 331-374

Conformément à la modélisation proposée par, Anaïs Simard-Gendron (2017), l'ensemble des variables du modèle explicatif de Leridon (2015), pourrait être regroupé en trois grandes catégories⁶ : des variables contextuelles, des variables individuelles et des variables de contrôle.

Figure 2 : Modélisation simplifiée de la fécondité



2. La modélisation de la transition démographique

La transition démographique désigne « le passage d'un régime traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également. »⁷.

Devenu le leitmotiv des démographes, et prétendant s'appliquer à l'ensemble des pays avec un décalage dans le temps, le modèle de la transition démographique s'est transformé en paradigme à vocation universelle. La période que cette transition requiert ouvre une «fenêtre d'opportunités», appelée «dividende démographique». Elle se traduit par une poussée de la population jeune et un accroissement de la population en âge de travailler et fait suite à la première phase de la transition démographique où le taux de mortalité baisse alors que le taux de fécondité reste élevé. Le ratio de dépendance (population en âge de travailler/groupes dépendants enfants et personnes âgées) est alors favorable

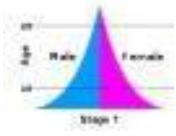
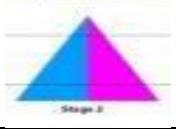
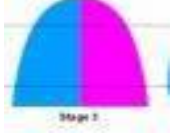
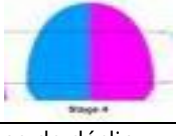

⁶ Anaïs Simard-Gendron (2017), Démographie et conflit : Une analyse de la fécondité en Israël et en Palestine, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph.D.) en démographie, Université de Montréal

⁷ <https://www.ined.fr/fr/lexique/transition-demographique/>

et inaugure une fenêtre d'opportunités de croissance économique grâce à une économie ou une stagnation « naturelle » des dépenses sociales⁸.

La transition démographique s'opère autour de cinq phases/étapes, plus ou moins longues dans l'histoire :

Tableau 2 : Les cinq phases de la transition démographique⁹

<p>Phase stationnaire (pré-transition) Haute Fécondité et haute mortalité faible croissance</p> 	<p>Précédant la révolution industrielle, ce stade est caractérisé par : une forte fécondité (taux de natalité) et une forte mortalité (taux de décès). Le taux de croissance de la population est faible ou stable. Le taux de natalité est élevé. Ceci est expliqué par : l'absence de méthodes de planification familiale, le taux de mortalité infantile élevé (qui convainc les couples d'avoir plus de bébés), l'idée qu'avoir plus de membres de la famille c'est avoir plus de sources d'actifs économiques. Le taux de mortalité est élevé (mauvaise santé et services de santé insuffisants, famines, manque d'éducation et absence d'eau potable et d'installations sanitaires).</p>
<p>Phase d'expansion précoce (explosion démographique) Haute Fécondité et mortalité en baisse</p> 	<p>Le taux de natalité continue d'augmenter tandis que le taux de mortalité commence à baisser rapidement. Il en résulte une croissance démographique élevée/rapide. Les raisons de la baisse des taux de mortalité sont: l'augmentation de l'offre alimentaire due à la révolution agricole et l'amélioration de la santé et de l'assainissement, qui entraînent une réduction de la mortalité infantile. Le taux de natalité élevé se traduit par une cohorte plus importante de jeunes. La plupart des pays les moins développés se trouvent à ce stade.</p>
<p>Phase d'expansion tardive (Fécondité en baisse et faible mortalité)</p> 	<p>Le taux de natalité commence à baisser lentement et progressivement et le taux de mortalité continue également à diminuer lentement. Cela conduit à une réduction de l'écart entre le taux de natalité et le taux de mortalité par rapport à la phase d'expansion précoce. Il en résulte une faible croissance démographique ou un accroissement naturel de la population. Les causes de la diminution progressive des taux de natalité sont : l'introduction de moyens de contraception, l'amélioration du statut des femmes et l'augmentation des conditions économiques et du niveau d'éducation de la population..</p>
<p>Phase faible fluctuation (population stationnaire)</p> 	<p>Les taux de natalité et de mortalité sont tous deux faibles. Ils sont également approximativement égaux l'un à l'autre. Il en résulte une stabilité ou une faible augmentation de la population La plupart des pays développés se trouvent à ce stade.</p>
<p>Phase de déclin</p> 	<p>Faible taux de mortalité, taux de natalité plus faible et excès des décès par rapport aux naissances. Les taux de natalité sont inférieurs aux taux de mortalité, c'est-à-dire que le taux de fécondité est inférieur au seuil de remplacement (2 enfants). Cela entraîne une augmentation de la population dépendante/âgée par rapport aux populations plus jeunes. Cette étape est due au désir constant des familles d'avoir une famille plus petite.</p>

8 Ministère de l'économie et des finances, (2017), Les défis de la démographie au Maghreb, N° 211 TRÉSOR-ÉCO, Décembre 2017

9 A partir de : <https://www.publichealthnotes.com/demographic-transition-theory/>

3. La modélisation des changements démographiques

Dans un objectif de prospective, il est important d'intégrer les questions de transition et de fécondité dans une réflexion plus large sur l'ensemble des variables qui interviennent dans les dynamiques démographiques.

En effet, si la question de la fécondité reste centrale, elle ne couvre pas l'ensemble du spectre des causes et des conséquences de l'évolution démographique.

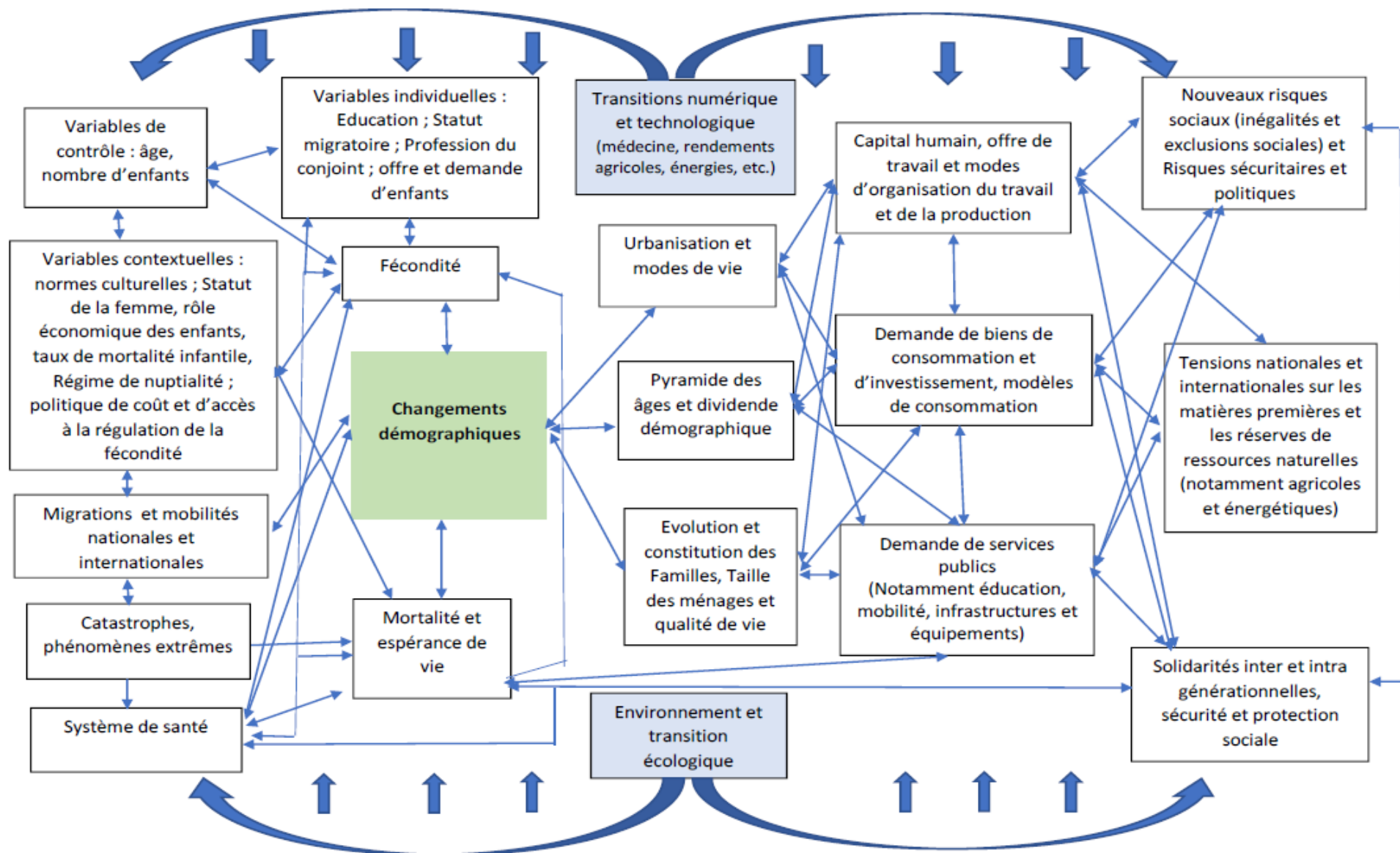
La question démographique ne saurait être réduite à celle de la fécondité, ni à celle de la croissance/décroissance de la population qui résulterait de la combinaison entre un taux de natalité et un taux de mortalité (question au cœur de la théorie de la transition). La transition qui concerne les effectifs et la structure des populations est également liée à la transformation de celles-ci, aux changements dans la démographie et aux nouveaux défis qu'il s'agira de relever.

Nous proposons ici un modèle basé sur dix-sept (17) groupes de variables qui interagissent les unes avec les autres et influencent ou sont influencées par les changements démographiques.

Ces dix-sept (17) groupes de variables qui permettent d'envisager la transition démographique sous l'angle de la transformation démographique, sont elles-mêmes fortement influencées par deux grandes dimensions transversales : celles des changements climatiques et écologiques ; et celle des changements technologiques et de la transformation/transition numérique.

Nous essayons, dans la figure qui suit, de représenter l'essentiel de ces dimensions et de ces groupes de variables qui interagissent les unes avec les autres avec, dans certains cas, un décalage temporel.

Figure 3 : Modélisation des principales causes et conséquences des changements démographiques



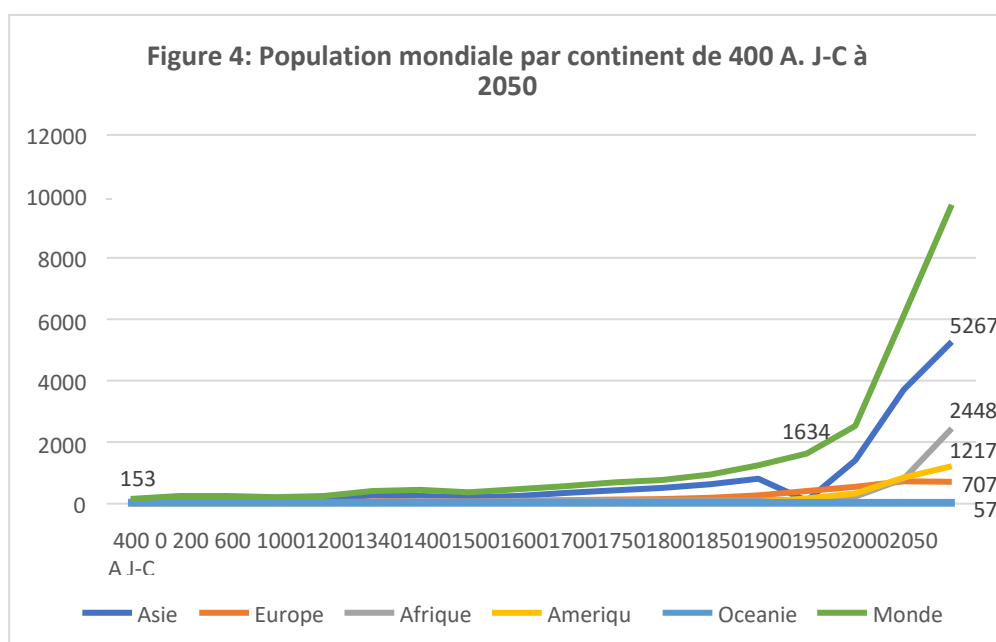
Chapitre 2

LA QUESTION DEMOGRAPHIQUE

DANS LE MONDE

1. Les scénarios d'évolution de la population mondiale¹⁰

Estimée à 153 millions en 400 A. J-C, la population mondiale est passée à 1,634 milliard en 1900 et devrait atteindre les 9,725 milliards en 2050 puis 10875 en 2100 (hypothèse centrale des Nations unies). Une évolution exponentielle depuis le début du vingtième siècle, qui concerne notamment le continent asiatique et plus récemment celui africain, et qui pose la question de la soutenabilité d'une croissance démographique et économique illimitée, dans un monde fini.



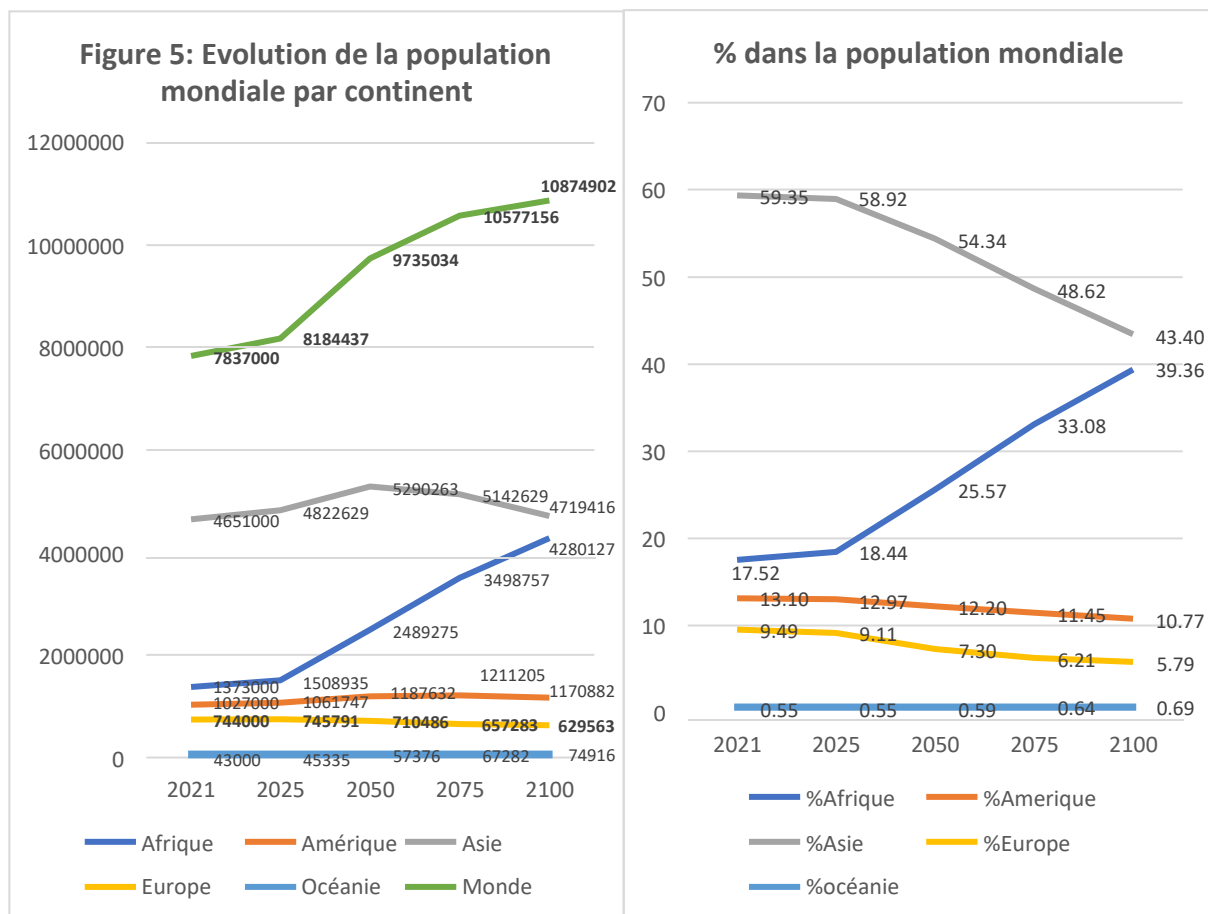
Source: Massimo Livi-Bacci, (2017), *A Concise History of World Population*, John Wiley & Sons Ltd

L'analyse de l'évolution de la population mondiale a suscité de nombreux débats « techniques » quant aux conditions et aux conséquences relativement incertaines de celle-ci. Ces débats expriment, souvent sans vraiment le dire, des politiques, des intérêts géostratégiques et, de plus en plus, des prises de positions idéologiques¹¹.

¹⁰ Cette section se base notamment sur The World Population Data Sheet (2020) et 2001

¹¹ La politisation du mouvement écologique se pose de plus en plus comme alternative aux rapports de production et à l'imaginaire capitaliste.

Dans le scénario tendanciel soutenu par l'INED¹², cette croissance sera continue et entrainera une grande pression sur les ressources naturelles. Si, pratiquement tous les continents auront à gérer la stagnation ou la régression des effectifs de leurs populations, seule l'Afrique connaîtrait une explosion du nombre de ses habitants puisque la part de sa population dans celle mondiale passera de 17,52% actuellement à 39,36% en 2100.



Selon ce scénario (dit Onusien), l'essentiel de la croissance démographique mondiale du vingt- et-unième siècle se jouera donc en Afrique. A partir de 2025, la courbe démographique africaine prend une allure exponentielle. L'enjeu mondial sera de trouver un équilibre entre des pays riches qui se vident progressivement de leurs populations, et un continent pauvre qui verra sa population augmenter de 5,28 fois en un siècle (en passant de 810 Mille en 2000 à plus de 4,28 milliards en 2100).

¹² Institut National d'études démographiques (France)

Construites par l'INED et les Nations Unies par extrapolation des données actuelles, ces projections du scénario onusien ne tiennent pas compte des risques d'« accidents majeurs » ni des revirements, tels que ceux qui sont annoncés et analysés par les « déclinologues ».

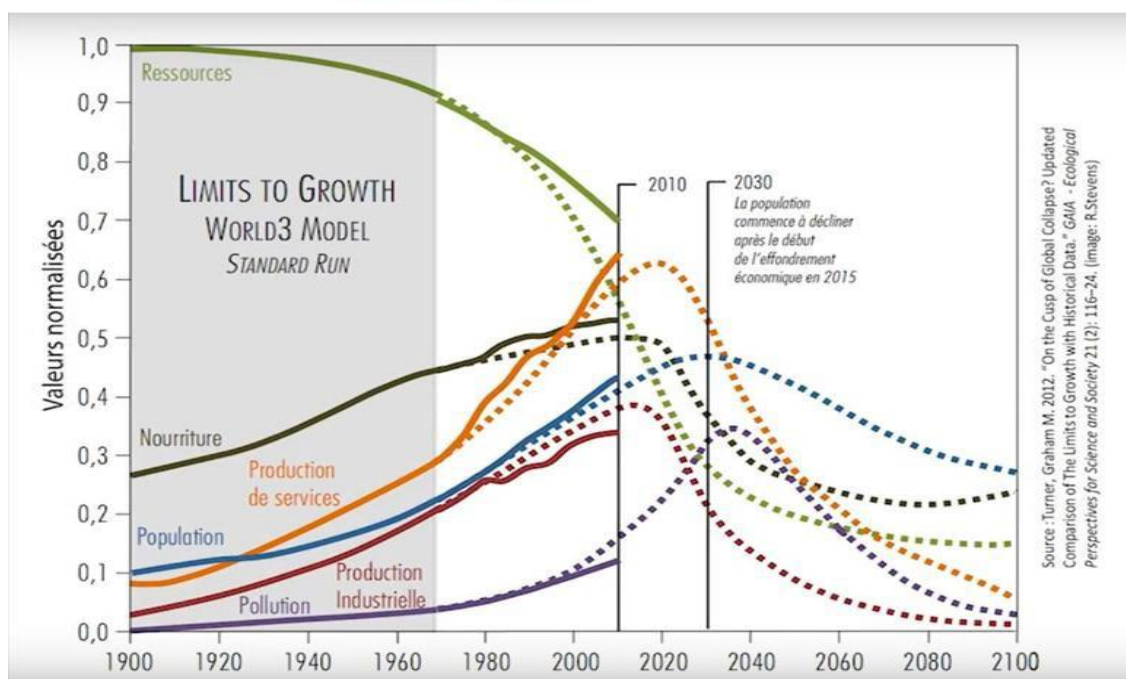
Un scénario plus pessimiste de l'évolution de la population mondiale a été tracé par le rapport Meadows, « Halte à la croissance » de 1972 (ou « rapport du club de Rome »).

En insistant sur la baisse des ressources non renouvelables et le réchauffement climatique, le modèle de Meadows montre que la démographie n'atteindra jamais 11 milliards, mais seulement 7,8 milliards. La croissance de la démographie connaîtrait un frein à partir de 2030 et, du fait notamment de crises alimentaires, 3,3 milliards d'humains mourraient prématurément.

Ce scénario catastrophe est illustré par le schéma suivant :

Figure 6 : Prédiction d'évolution des relations entre l'Humanité et la planète

(Modèle standard = buisness as usual = sans changement de comportement)⁹



Source : La décroissance (2020) ¹³

¹³ <http://ladecroissance.xyz/2020/01/18/effondrement-de-la-population-mondiale-a-partir-de-2030/>

Affirmant une évolution de la population mondiale légèrement supérieure à celle prévue par le modèle central des Nations unies, le scénario du club de Rome prévoit une sorte de « décrochage » à partir des années 2060.

Tableau 3 : Evolution de la population mondiale en milliards : scénario Nations Unies Vs Club de Rome

Année	Nations unies		Club of Rome
	2019	2019	1972
	Scénario bas	Scénario médian	Scénario "standard"
1950		2,5	2,7
1960		3,0	3,0
1970		3,7	3,5
1980		4,5	4,1
1990		5,3	4,8
2000		6,1	5,6
2010		7,0	6,5
2020	7,8	7,8	7,5
2030	8,4	8,5	8,7
2040	8,7	9,2	10,1
2050	8,9	9,7	11,0
2060	8,9	10,2	10,2
2070	8,7	10,5	8,8
2080	8,3	10,7	7,5
2090	7,9	10,8	6,5
2100	7,3	10,9	6,0

Jusqu'en 2020, le scénario « Club de Rome » prévoit une population mondiale moins importante que celle constatée par les Nations Unies. Mais les chiffres des Nations Unies devraient être revus à la hausse. En effet, dans plusieurs pays du monde (notamment africains), les systèmes statistiques et d'enregistrement des naissances et des décès ne sont pas parfaits. Selon Bertieaux, (2019), « Les données chiffrées émanant de l'UNICEF et datant de 2017, nous permettent clairement de considérer qu'un quart des enfants de moins de 5 ans n'existent pas officiellement (...) C'est en Afrique subsaharienne que se trouvent les taux

d'enregistrement de naissances, les plus bas avec 43% »¹⁴

Un autre scénario encore plus pessimiste a été construit par Paul Chefurka (2007), qui prévoit que les limites de la planète (notamment en sources d'énergies) vont entraîner une baisse de la production agricole si bien que la population mondiale augmenterait jusqu'à 7,5 milliards en 2025 avant de diminuer inexorablement pour atteindre 1,8 milliard en 2100¹⁵.

Plus récemment, Leridon (2020) a tenté de faire une synthèse des différents scénarios aujourd'hui disponibles. Cela donne au plus haut une population mondiale de 10875 millions en 2100 et au plus bas, une population mondiale de 7322 millions.

Tableau 4 : Population projetée en millions d'habitants par grande région en 2050 et 2100 selon différentes hypothèses (Nations unies 2019)

	2050			2100		
	Hypothèse			Hypothèse		
	Centrale	Basse	Remplacement immédiat*	Centrale	Basse	Remplacement immédiat*
Monde	9735	8907	9418	10875	7322	10415
Afrique subsaharienne	2118	1944	1557	3775	2683	1879
Reste de l'Afrique	372	340	327	505	348	380
Asie	5290	4832	5460	4719	3025	5764
Europe	710	655	763	630	428	831
Amérique latine et Caraïbe	762	693	804	680	434	886
Amérique du Nord	425	391	450	491	350	598
Océanie	57	53	57	75	54	78
* passage immédiat (en 2020) au niveau de fécondité qui assure simplement le renouvellement des générations						

Source : Leridon (2020)¹⁶

¹⁴ Françoise BERTIEAUX, (2019), CONSÉQUENCES DU NON-ENREGISTREMENT DES NAISSANCES SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FILLES, Rapport à la réunion du Réseau des femmes parlementaires Hanoi (Vietnam) - 26-28 février 2019

¹⁵ <http://www.paulchefurka.ca/WEAP/WEAP.html>

¹⁶ Henri Leridon, (2020), Population mondiale : vers une explosion ou une implosion ? Dans Population & Sociétés 2020/1 (N° 573), pages 1 à 4

Leridon (2020) note que ce n'est qu'en supposant des ressources naturelles illimitées, un strict contrôle de la pollution, un doublement des rendements agricoles et une régulation des naissances « parfaite » que la population se stabiliserait de 2030 à 2080, à 7 milliards environ.

Du fait que la fécondité a déjà fortement diminué, que les rendements agricoles se sont améliorés et que les réserves de ressources énergétiques ont été plus importantes que ne le supposait le « club de Rome », les conditions de l'effondrement de la population qui avait été prévu pour 2050 ne seraient pas réunies. Par contre, il est « difficile d'imaginer une population mondiale nettement inférieure à 9 milliards en 2050, sauf à envisager des catastrophes d'une ampleur jamais rencontrée à l'échelle mondiale et qui produiraient des effets sévères avant 2050. »

S'ils marquent les limites de la prévision et les frontières de la prospective, ces divergences entre les différents scénarios peuvent être expliquées par :

- La multiplicité des variables et des relations qui s'établissent entre-elles et déterminent l'évolution des populations,
- La difficulté de faire des projections sérieuses au-delà d'une période de dix ans,
- La « sensibilité » à des conditions initiales qui sont elles-mêmes relativement mal connues.

Si les hypothèses sous-jacentes aux scénarios pessimistes restent discutables, et si la difficile prise en compte des limites de la planète, ne doit pas conduire à sous-estimer les capacités créatives et d'adaptation de l'humanité aux contraintes qu'elle s'est toujours créées, il faudrait tenter d'éviter le dogmatisme des différentes versions de la fin de l'histoire afin d'essayer de comprendre comment les tendances actuelles préparent et impactent l'avenir.

2. Evolution de la population africaine : des opportunités et des défis

Malgré les efforts de plusieurs institutions internationales, les courbes de fécondité dans de nombreux pays africains, ne fléchissent pas ou très peu. Si les autorités publiques déclarent vouloir prendre en charge cette question fondamentale pour l'accumulation des richesses et le développement économique, force est de constater que les conditions nécessaires pour que la fécondité commence à baisser dans une société donnée ne sont toujours pas réunies dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Pour rappel, ces conditions sont que la fécondité entre dans la sphère des choix conscients, du calcul rationnel ; que sa réduction soit jugée avantageuse, compte tenu de l'environnement économique et social ; et que des techniques efficaces de maîtrise de la fécondité soient disponibles¹⁷.

Si le scénario central des Nations unies se réalise, sur une période de 30 ans, entre 2020 et 2050, l'Afrique connaîtra un quasi doublement de sa population totale. Elle passera ainsi de 1,373 milliard d'habitants en 2021 à 2,529 milliards en 2050.

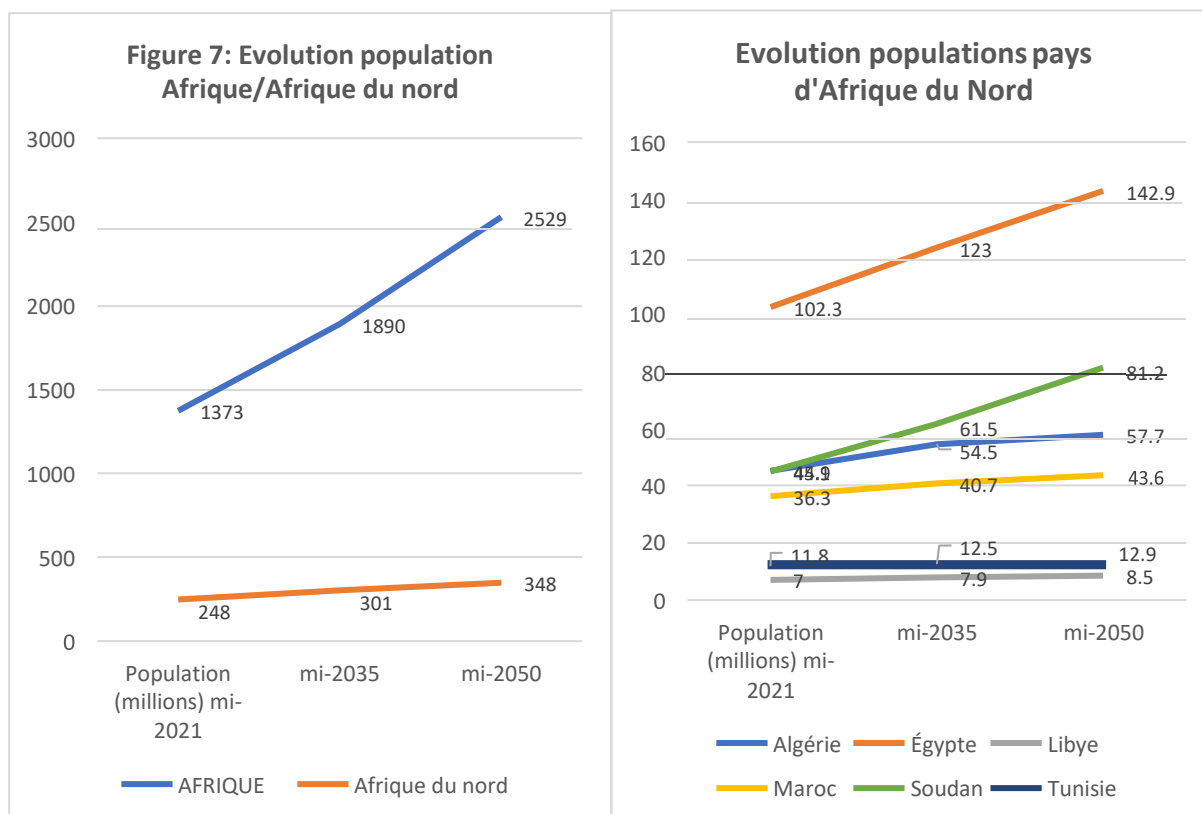
Entre 1996 et 2065, l'espérance de vie moyenne en Afrique passerait de 57,2 ans à 77,2 ans et, d'ici 2050, la population en âge de travailler de l'Afrique subsaharienne devrait alors augmenter de plus de 200 %, offrant une opportunité importante de croissance économique dans la région¹⁸.

Sur cette période, l'Afrique du Nord connaîtra une augmentation de 100 millions de sa population dont 40 millions en Egypte et près de 40 millions au Soudan.

Alors que la Tunisie et la Libye verraient leurs populations quasi stagner, l'Egypte verrait sa population passer de 102 millions actuellement à 143 millions en 2050. Elle deviendrait ainsi une puissance démographique continentale.

¹⁷ Coale A., 1973, « La transition démographique », Actes Conférence UIESP, Liège, vol. 1, p. 53-72 (Leridon, 2014, chapitre 7).

¹⁸ <https://www.financialafrik.com/2021/08/04/transition-demographique-la-force-de-travail-de-lafrique-va-augmenter-de-200-dici-2050-sp/>

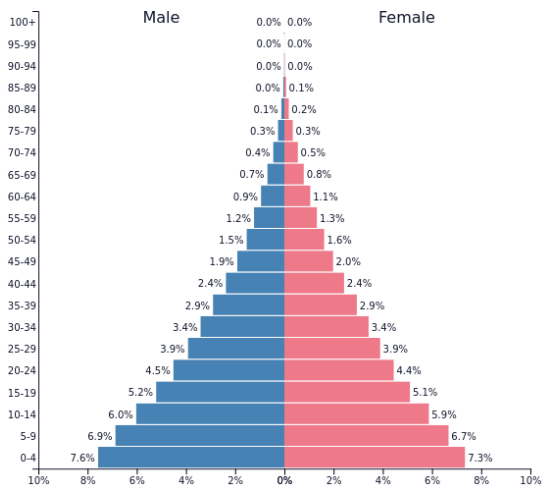


Avec 42 % de sa population âgée de moins de 15 ans, et 3% de 65 ans et plus, l'Afrique subsaharienne est la région la plus jeune au monde¹⁹.

Dans le scénario des Nations unies, la rapide croissance de la population africaine va être accompagnée d'une baisse de la population asiatique et européenne et un vieillissement de ces continents. Les schémas suivants montrent que la pyramide des âges européenne ira en se renversant. Chose qui constituera une menace pour les équilibres sociaux de ces pays mais pourrait devenir une opportunité de développement des investissements et des échanges économiques pour les pays africains.

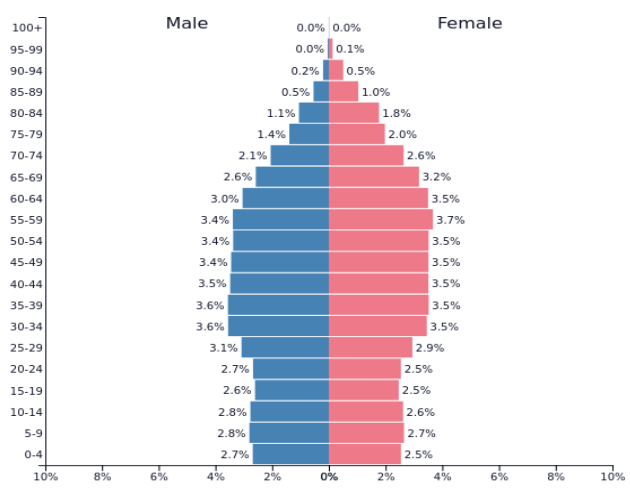
¹⁹ A titre comparatif au Sud de l'Europe les moins de 15 ans constituent 14 % de la population et les plus de 65 ans constituent 21% de la population de l'Europe occidentale et méridionale. Aux États-Unis, la part des personnes âgées de 65 ans et plus (17%) est presque égale à la part des personnes âgées de moins de 15 ans (18%).

Figure 8 : Pyramide des âges Afrique/Europe



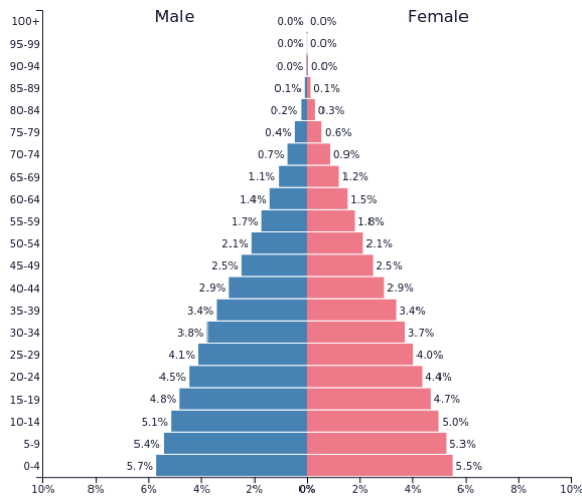
AFRICA - 2020
Population: 1,340,598,113

PopulationPyramid.net



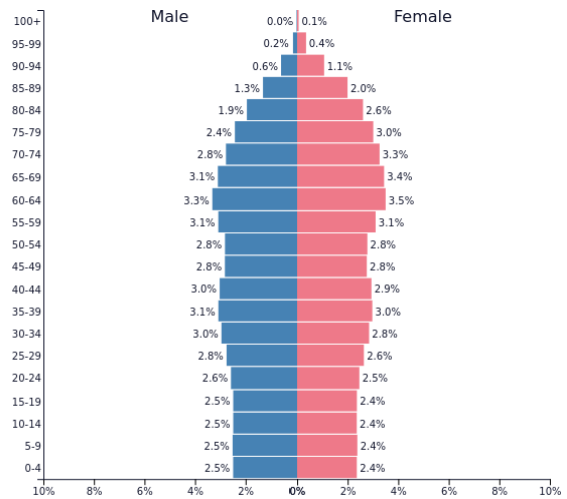
EUROPE - 2020
Population: 747,636,045

PopulationPyramid.net



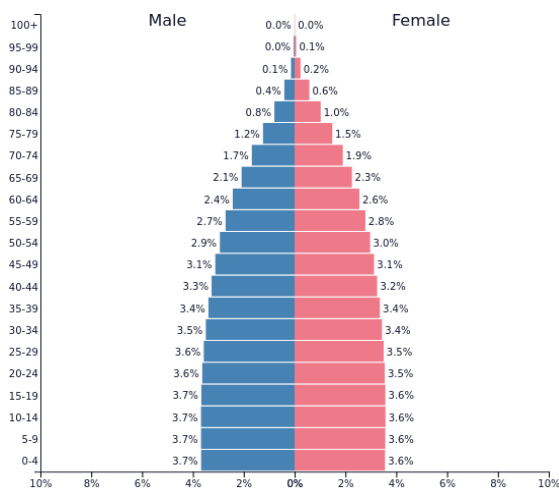
AFRICA - 2050
Population: 2,489,275,438

PopulationPyramid.net



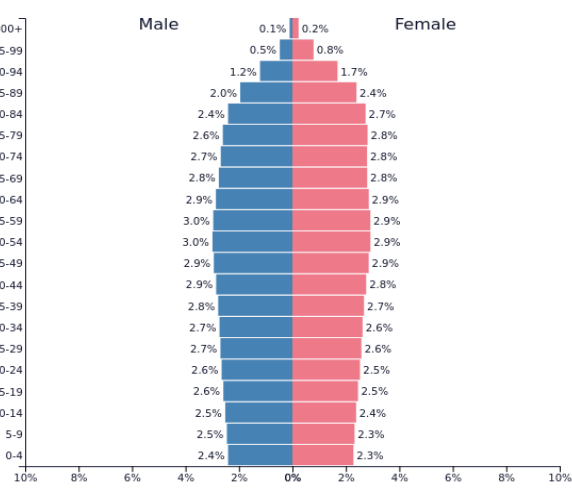
EUROPE - 2050
Population: 710,486,326

PopulationPyramid.net



AFRICA - 2100
Population: 4,280,127,131

PopulationPyramid.net



EUROPE - 2100
Population: 629,562,562

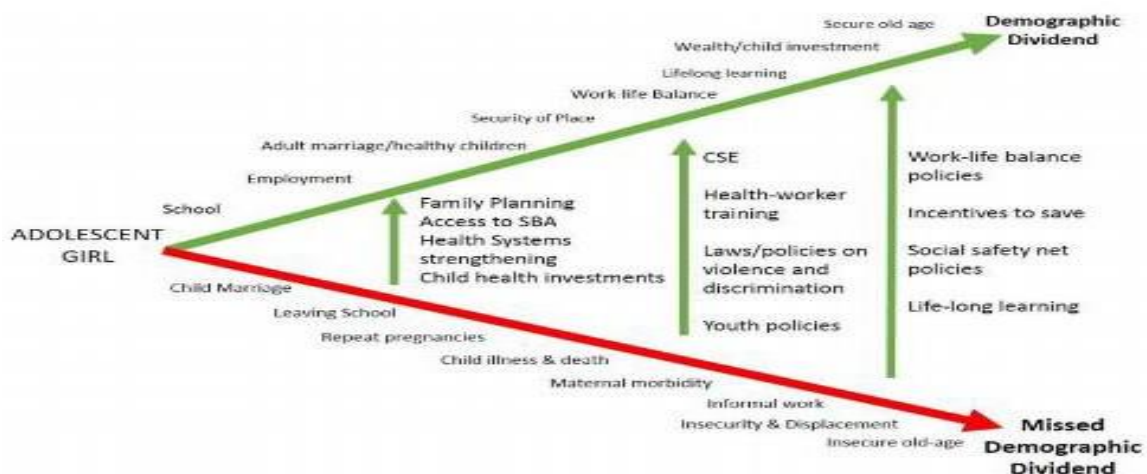
PopulationPyramid.net

a- Opportunités et risques du dividende démographique africain

Alors qu'elle avait le taux de personnes dépendantes le plus élevé (des enfants de 0 à 15 ans), l'Afrique aura, d'ici 2100, le taux de dépendance le plus faible. A cette date, c'est les Etats Unis qui auront (avec 132, 98%) le taux de seniors le plus élevé. A partir de 2035, l'Afrique aura relativement moins de personnes dépendantes que l'Europe. En 2050, elle deviendra le continent disposant le plus de personnes en âge de travailler. Alors que le ratio de dépendance totale²⁰ va passer en Afrique de 78,1% en 2020 à 55,5 % en 2100. Ce même ratio va passer de 53,6 % comme moyenne mondiale en 2020 à 66,8% en 2100. Et l'Europe aura alors le taux de dépendance le plus élevé du monde (en 2100, 81,1%).

Mais profiter de cette fenêtre démographique suppose que les Etats puissent mettre en œuvre les politiques économiques et sociales et faire les investissements appropriés notamment pour améliorer la situation des femmes et des jeunes filles et créer des emplois aux personnes en âge de travailler. Autrement, et comme l'illustre le schéma suivant, le dividende démographique risque de devenir une dette difficilement soutenable :

Figure 9 : Conditions de bénéfice du dividende démographique²¹



²⁰ ($<15 & 65+ / (15-64)$)

²¹ <https://www.unfpa.org/fr/le-dividende-d%C3%A9mographique#readmore-expand>

S'il n'est pas accompagné de politiques économiques et sociales appropriées (notamment éducatives et de l'emploi) et de services publics adéquats, le dividende démographique africain risque donc d'être vidé de sa substance et de devenir une sorte de dette insoutenable.

Parallèlement à la croissance de la population en âge de travailler, si des emplois en nombre suffisant ne sont pas créés, cela pourrait devenir une source d'instabilité politique. Aussi, des investissements dans le capital humain sont nécessaires pour que les familles puissent utiliser l'épargne provenant de la baisse des taux de natalité pour accéder à une meilleure éducation pour leurs enfants et à une meilleure qualité de vie. De même, les services bancaires ainsi que les marchés des capitaux doivent jouer pleinement leur rôle dans l'orientation de l'épargne dégagée vers des investissements susceptibles d'améliorer la productivité du travail et de développer la production de biens et de services à plus forte valeur ajoutée²².

b- Des puissances démographiques montantes

En reprenant les tendances onusiennes et en se focalisant sur le niveau d'analyse pays, on remarque de grandes divergences de trajectoires risquent de devenir la source de tensions mondiales. D'ici 2050, alors que l'Angola, le Bénin et le Niger devraient voir leur population augmenter de 150 % ou plus, 39 pays dont la Chine, la Thaïlande, l'Arménie et l'Ukraine devraient compter moins d'habitants qu'aujourd'hui. Selon le dernier rapport du Population Reference Bureau (PRB, 2021), entre 2021 et 2050, l'Inde devrait connaître la plus forte augmentation absolue de sa population, avec une hausse de près de 246 millions pour atteindre 1,64 milliard d'habitants.

Simultanément, d'ici 2100, l'Afrique passera de quatre pays classés parmi les vingt les plus peuplés de la planète, à dix (10).

²² <https://www.financialafrik.com/2021/08/04/transition-demographique-la-force-de-travail-de-lafrique-va-augmenter-de-200-dici-2050-sp/>

Tableau 5 : Les puissances démographiques montantes

2021		2050		2075		2100	
1.Chine	1 411 778	1. Inde	1 639 176	1. Inde	1 609 041	1. Inde	1 450 421
2.Inde	1 372 943.	2. Chine	1 402 405	2. Chine	1 221 580	2. Chine	1 064 993
3.États-Unis	330 252	3. Nigéria	401 315	3. Nigéria	586 203	3. Nigéria	732 942
4.Indonésie	268 674	4. Etats- Unis	379 419	4. Etats- Unis	409 993	4. Etats-Unis	433 854
5.Nigéria	212 871	5. Pakista n	338 013	5. Pakistan	394 265	5. Pakistan	403 103
6.Brésil	212 777	6. Indonés ie	330 905	6. Indonés ie	336 349	6. Congo (dém)	362 031
7.Pakistan	212 761.	7. Brésil	228 980	7. Congo (dém)	291 256	7. Indonésie	320 782
8.Bangladesh	173 548	8. Ethiopi e	205 411	8. Ethiopie	266 190	8. Ethiopie	294 393
9.Russie	146 238	9. Congo (dém)	194 489	9. Brésil	210 433	9. Tanzanie	285 652
10.Mexique	129 100	10. Bangla desh	192 568	10. Tanzanie	206 583	10. Egypte	224 735
11.Japon	126 050	11. Egypte	159 957	11. Egypte	200 233	11. Angola	188 283
12.Philippines	110 198	12. Mexiq ue	155 151	12. Banglad esh	181 282	12. Brésil	180 683
13.Éthiopie	101 104	13. Philipp ines	144 488	13. Mexique	154 976	13. Niger	164 947
14.Égypte	100 004	14. Russie	135 824	14. Philippin es	153 374	14. Banglade s h	151 393
15.Viêt Nam	97 709.	15. Tanzan ie	129 387	15. Angola	130 543	15. Philippines	146 327
16.Congo (dem)	95 784.	16. Viêt Nam	109 605	16. Russie	127 933	16. Soudan	142 342
17.Allemagne	83 129	17. Japon	105 804	17. Ouganda	121 062	17. Mexique	141 510
18.Turquie	82 003.	18. Iran	103 098	18. Niger	115 764	18. Ouganda	136 785
19.Iran	81 920.	19. Turqui e	97 140	19. Kenya	115 093	19. Russie	126 143
20.Thäilande	68 863.	20. Kenya	91 575	20. Soudan	114 708	20. Kenya	125 4

Si le Nigéria et l'Ethiopie sont déjà de grandes puissances démographiques mondiales, d'autres pays africains, dont notamment l'Egypte et le Congo, vont bientôt rejoindre ce club des pays les plus peuplés de la planète. L'exemple le plus frappant est probablement celui du Niger qui devrait passer d'une population de près de 24 millions d'habitants aujourd'hui, à plus de 164 millions en 2100.

Chapitre 3

LA TUNISIE ENTRE TRANSITION ET CHANGEMENT DEMOGRAPHIQUE

1. Éléments de rétrospective : réussites et limites d'une politique volontariste de contrôle des naissances

Dès son indépendance, la Tunisie a été l'un des premiers pays de son continent et du monde arabo-musulman, à avoir opté pour une politique de « planification familiale ». En travaillant sur des programmes de population intégrés dans le cadre d'une politique sociale qui s'est voulue plus inclusive, elle a pu évoluer vers une fécondité maîtrisée.

Cette gestion volontariste des populations avait recours à des programmes de limitation et de prévention des naissances. Mais elle était surtout basée sur le nouveau statut des femmes qui leur ouvrait les portes du système éducatif, leur permettait d'acquérir un certain nombre de droits et d'accéder plus facilement à l'emploi et à l'espace public.

Le programme national de planification familiale a ainsi fait chuter cette fécondité d'à peu près 7 enfants par femme en 1960 à 2,17 enfants par femme en 2019.

Gastineau et Sandron (2004), présentent cinq (5) phases historiques de développement du planning familial en Tunisie²³

²³ B. GASTINEAU, F. SANDRON, (2004), FAMILLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EN TUNISIE, In Les politiques de planification familiale Cinq expériences nationales, Arlette GAUTIER IRD

Période	Avancement de la politique nationale de planning familial
Entre 1964 et 1965	Le gouvernement tunisien signe en 1963 un accord avec la fondation Ford dans le but de mettre en œuvre un programme expérimental de planning familial qui s'étend sur deux années 1964-1965. Le lancement du programme débute en 1964 par une campagne médiatique, la formation des cadres et la mobilisation des diverses organisations politiques liées au pouvoir.
Entre 1966 et 1972	Inscrit dans le plan quinquennal des années 1966-1971, le programme national de planning familial avait pour objectif d'atteindre le même taux de fécondité en Tunisie que celui de l'occident. Cette phase expérimentale avait été jugée satisfaisante. Jusqu'en 1968, les réalisations sont nombreuses et concrètes, nous pouvons notamment citer la propagation des équipes mobiles dans les régions les plus lointaines du pays. En 1968, un programme national est instauré. Il est soutenu par des moyens financiers plus importants grâce à l'intervention de l'USAID. Une correction s'est imposée en termes d'organisation avec la création au sein du Ministère de la Santé, d'une direction du planning familial et de la PMI. L'année 1968 est aussi celle qui a vu la reconnaissance de l'Association Tunisienne de Planning Familial (ATPF), agencement supplémentaire dans les activités de relais, d'éducation et d'information auprès des populations.
Entre 1973 et 1983	L'Institut National de Planning Familial et de Protection Maternelle et Infantile a vu le jour en 1971 pour garantir une plus grande autonomie des activités de planning. N'ayant pas atteint les objectifs escomptés, cet institut va être transformé le 23 mars 1973 en un office, « un établissement public "à caractère commercial" sous la tutelle d'un Président-Directeur Général et doté d'une autonomie financière et d'une gestion propre. Relevant toujours du Ministère de la Santé Publique, l'Office National du Planning Familial et de la Population (ONPFP) ». Le nombre des équipes visitant les zones rurales atteint 50 en 1979. Leur tâche est de l'ordre de la prescription contraceptive. L'avortement est autorisé en 1973 sans conditions il est également gratuit et libre dans les centres de planification familiale. L'ONPFP avait pour priorité la valorisation de la pilule en tant que moyen de contraception. A cet effet, des campagnes de sensibilisation ont été lancés dans les villes et les villages pour toucher tous les habitants, des actions avec des lycéens à l'initiative des enseignants, et des centres ruraux spécialisés destinés notamment, aux jeunes filles. Quelques 620 émissions sur le planning ont été diffusées sur la télé et la radio Tunisienne entre 1974 et 1978.

<p>Entre 1984 et 1991</p>	<p>Le VIe plan de développement économique et social (1982-1986) met en relation les problèmes de population et problèmes de développement. En revanche, le bilan est jugé trop modeste.</p> <p>Jusqu'au début des années 1980, la planification familiale n'est connue que par les habitants des villes et malheureusement pas par les habitants des villages.</p> <p>Le VIe plan met l'accent sur l'obligation de diversifier l'offre de services et les méthodes contraceptives dans les zones rurales. Le nombre de centres pouvant accueillir des femmes pour une information et un approvisionnement en contraceptifs passe ainsi de 812 en 1983 à 1127 en 1986 et 1854 en 1996. Les zones rurales profitent de cette progression. Les allocations familiales sont limitées aux trois premiers enfants.</p> <p>La troisième phase du programme débute en 1984. Durant cette phase, les moyens financiers à sa disposition passent de 4 754 000 dinars tunisiens en 1987 à 6 542 000 dinars en 1991 (ONFP, 1995). La part du gouvernement tunisien investie dans le budget du programme augmente aussi puisque l'Etat participait à concurrence de 61 % des actions de planning familial entre 1970-1979 et à concurrence de 75 % entre 1980-1989.</p> <p>L'ONFP a permis en un peu plus de vingt de rendre la contraception socialement légitime. « En 1987, 80 % des femmes jugent « acceptables » que les médias diffusent des messages sur la planification familiale (92,6 % dans le milieu urbain contre 71,1 % dans le milieu rural) (ONFP IRD, 1989) ».</p>
<p>Orientations de l'ONPF après 1991</p>	<p>Des actions d'éducation comme des consultations de santé familiale basées sur la prévention et une information sur les risques de l'interruption de grossesse sont entrepris.</p> <p>La crainte du SIDA en Tunisie a obligé les autorités à modifier leur discours sur la contraception masculine en dehors de la prévention des MST.</p> <p>Entre 1950 et 2020, on remarque que la population âgée a augmenté progressivement mais avec un rythme lent. Par contre la population des jeunes a connu une grande augmentation (la base et la partie moyenne de la pyramide sont de plus en plus larges)</p> <p>Dès le début des années 2000, la Tunisie atteint la fin de la période de transition démographique sous l'effet des programmes de planification familiale et du recul de l'âge du mariage.</p> <p>La base de la pyramide des âges devient de plus en plus mince ce qui signifie la diminution de la population des jeunes, et la partie moyenne et supérieure de la pyramide deviennent de plus en plus larges ce qui signifie une augmentation de la population des personnes âgées et très âgées.</p>

A partir de la moitié des années 90, c'est le concept de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) qui passe au premier plan et devient le fer de lance des politiques de contrôle des naissances, de santé et de bien-être, tant physique que mental et social des femmes et des familles. En s'appropriant ce concept, la Tunisie a pu réaliser de nombreux acquis à travers « les programmes de planification familiale (PF) ; de santé maternelle et néonatale (SMNN) y compris l'interruption volontaire de grossesse (IVGIVG) ; de prévention et de traitement des infections sexuellement transmissibles (IST) et des infections au virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ; de Santé des adolescents et jeunes ; de lutte contre la violence fondée sur le genre (VFG) ; de lutte contre les cancers féminins, la prise en charge de l'infertilité et de la ménopause »²⁴.

Un premier Programme National de Santé Sexuelle et Reproductive englobant la lutte contre le cancer du col et la prise en charge des IST a ainsi été lancé en 1994. Malgré des résultats satisfaisants en termes de SSR, la tendance générale après 2011 est moins encourageante. On a ainsi assisté à une « baisse de la prévalence contraceptive (PC) entre 2012 et 2018 » liée à un « manque en ressources humaines et financières, et aussi en équipements ». En outre, il existe des « inégalités en matière d'accessibilité aux services de SSR et un manque de coordination, de collaboration intra sectorielles et intersectorielles aux différents niveaux, national, régional et local. »²⁵.

²⁴ Office National de la Famille et de la Population, (2021), Plan National de Santé Sexuelle et reproductive 2021-2030

²⁵ Office National de la Famille et de la Population, (2021), Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive | 2021 – 2030

Ce recul serait lié au contexte économique et social ainsi qu'à la crise du système de santé post 2011. Mais la nouvelle donne en matière de SSR est également à mettre en rapport avec des changements culturels : « la remise en cause par nombreux acteurs de la société des acquis en matière de statut de la femme et des droits sexuels et reproductifs ; la discordance dans les débats socio-culturels et les politiques sur le droit en matière de SSR, le rejet et la stigmatisation des femmes célibataires et de l'homosexualité ; le refus de l'avortement par certains professionnels des structures publiques et privées ; ou la non fréquentation des services SSR par les jeunes par crainte de scandale et de stigmatisation »²⁶..

Ces difficultés ont conduit le gouvernement Tunisien à élaborer une « stratégie nationale de santé maternelle et néo natale » pour la période 2020-2024 ainsi qu'un 'Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive 2021-2030'. Ce plan s'est fixé comme vision : « Une situation où chaque être humain en Tunisie, jouit de tous ses droits fondamentaux en santé sexuelle et reproductive, de manière équitable, harmonieuse et adaptée à ses besoins tout au long de son cycle de vie et ce sans discrimination, contrainte, ni violence, tels que garantis par la Constitution, même en situation de crise »²⁷..

²⁶ Office National de la Famille et de la Population, (2021), Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive | 2021 – 2030

²⁷ Office National de la Famille et de la Population, (2021), Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive | 2021 – 2030

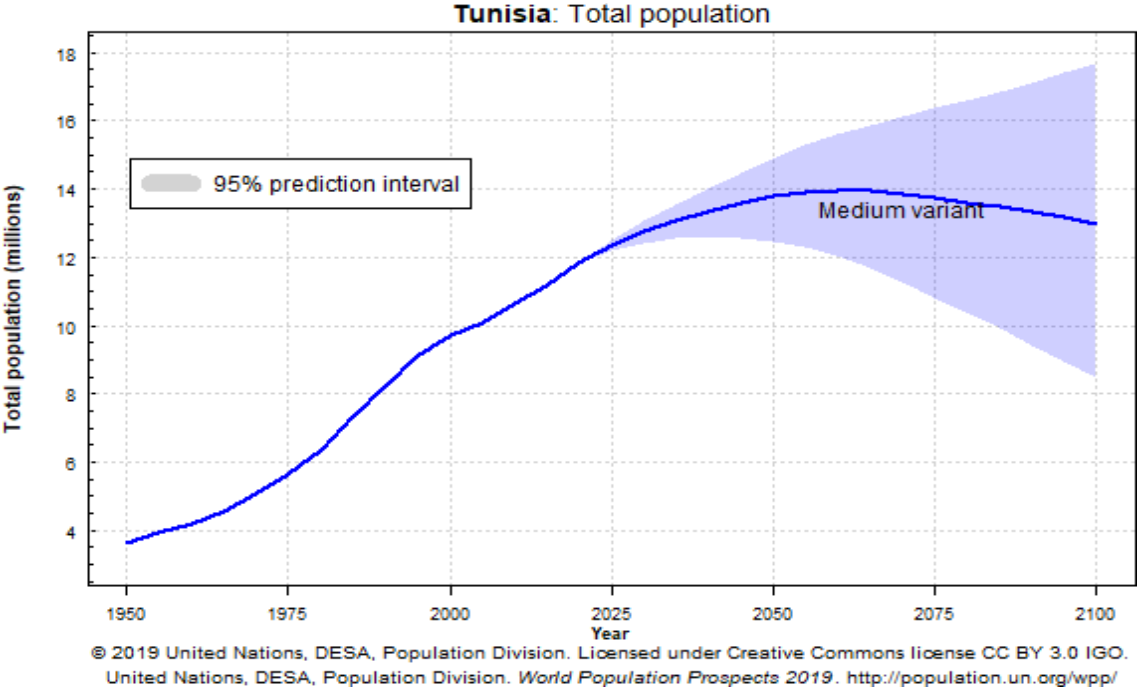
2. Une population qui stagne et va décroître

Entre 1950 et 2100, la population mondiale sera multipliée par 4,4 pour passer d'un peu plus de 2,5 milliards à près de 11 milliards. Sur cette période, la population de la Tunisie sera multipliée par 3,6 pour passer de 3,6 millions en 1950 à près de 13 millions en 2100, avec un pic de près de 14 millions d'habitants qu'elle devrait frôler en 2060 (INED, 2021).

Avec une population relativement réduite et une croissance de sa population qui va bientôt plafonner, la Tunisie sera à la croisée des chemins entre le continent à la démographie la plus galopante (l'Afrique), et celui qui connaîtra un recul relatif et absolu de sa population (l'Europe).

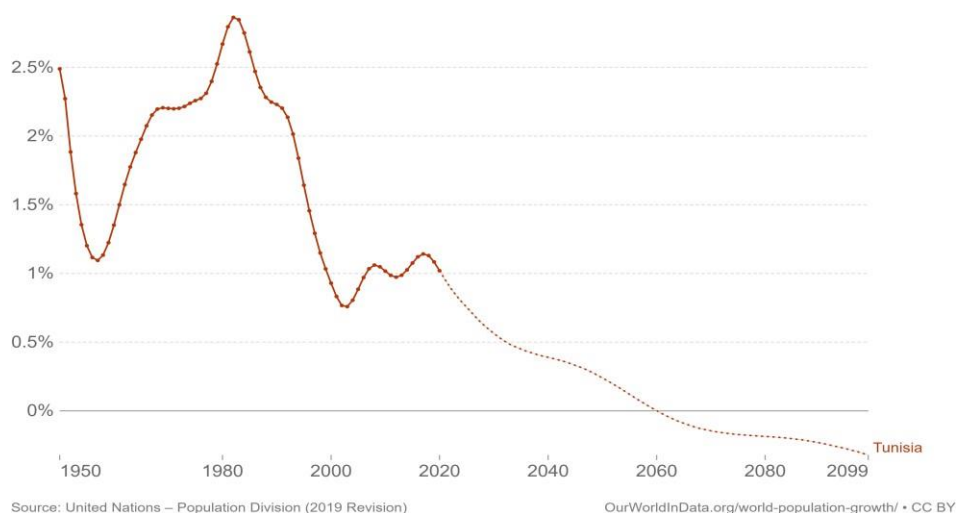
Depuis l'année 1950 la population Tunisienne a connu une croissance continue jusqu'à l'année 2020 (d'une valeur inférieure à 4 millions d'habitants à une valeur proche des 12 millions d'habitants). Sauf événement extraordinaire, cette population devrait commencer à décroître à partir de 2060.

Figure 10 : Evolution de la population tunisienne (1980-2100)



Le scénario médian des Nations unies montre que la croissance de la population tunisienne va se poursuivre pour atteindre un pic de 14 millions d'habitants entre 2050 et 2065, avant de commencer à décroître entre 2065 et 2100. Comme le montre la figure suivante, en tenant compte des naissances, des décès et de l'émigration, le taux de croissance de la population risque d'être négatif à partir de 2060 :

Figure 11 : Taux de croissance de la population tunisienne selon le scénario médian des Nation Unies (1950-2099)



Source: Our World in data (2021)

Population vieillissante et décroissante, tel devrait être la problématique centrale de la société et de l'économie tunisiennes pour les prochaines années. Un apport en migrants deviendrait alors incontournable. A son tour, cette ouverture qui sera forcée ou préparée et plus ou moins négociée, posera de nouveaux défis à la Tunisie.

Tableau 6 : Synthèse des évolutions démographiques de la Tunisie (1950-2100)

Année Paramètres	1950	1956	1980	2021	2040	2100
Durée de vie moyenne (années)	38,3	40,0	62,0	77,1	80,4	87,8
Population de 65 ans et plus (milliers)	160,7	155,6	249,1	1 096,8	2 130,7	3 893,9
Densité de population (hab. au km ²)	23,2	25,7	41,0	76,8	86,0	83,5
Nombre d'enfants par femme	6,56	6,80	5,24	2,13	1,89	1,78
Taux de croissance (pour 1000 hab.)	24,9	11,2	26,7	9,6	3,9	-3,3
Taux de mortalité (pour 1000 hab.)	27,3	25,2	8,9	6,3	8,0	12,1
Taux de natalité (pour 1000 hab.)	45,6	45,5	35,0	16,1	12,2	9,1
Mortalité infantile (pour 1000 naissances)	0235,7	0223,3	079,6	011,2	06,1	01,9

Source : https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/graphiques-cartes/population_graphiques/

2.1- Tendance 1 : La baisse de la fécondité

L'indice synthétique de fécondité a diminué à l'échelle mondiale, passant de 3,2 en 1990 à 2,3 en 2021²⁸. Il reste ainsi supérieur à l'ISF de remplacement d'environ 2,1 naissances par femme.

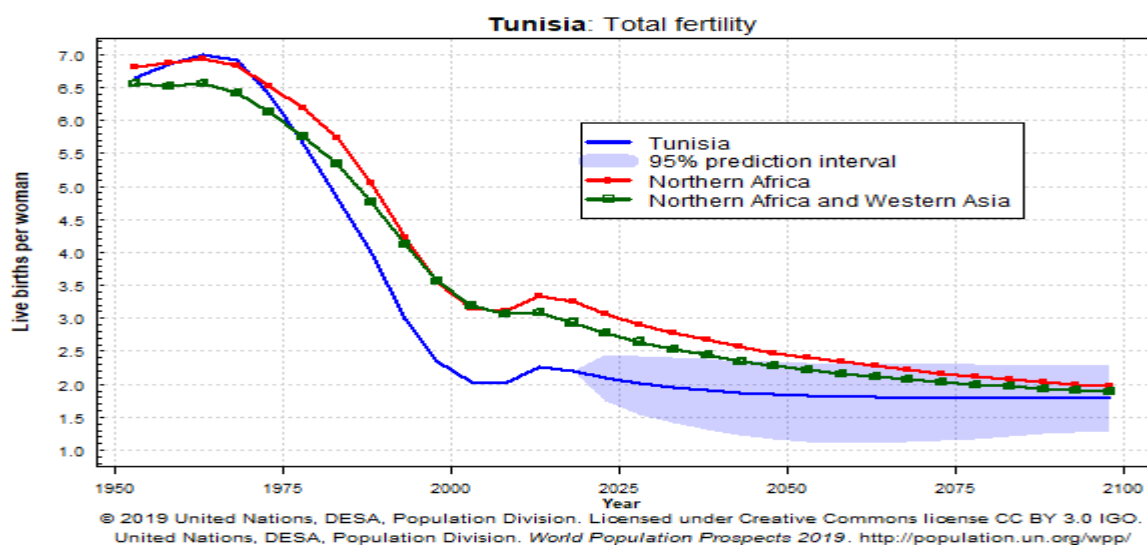
Cet indice présente de grandes variations entre les régions, allant de 4,7 en Afrique subsaharienne à 1,3 en Asie de l'Est et en Europe du Sud.

91 pays et territoires ont un indice synthétique de fécondité inférieur au seuil de remplacement (2,1), dont le Brésil, la Chine et les États-Unis. Certains des ISF les plus bas se trouvent en Corée du Sud (0,8), à Taiwan (1,0) et en Ukraine (1,1).

Le Niger a l'ISF le plus élevé (7,0), suivi de la Somalie (6,9) et du Tchad (6,4).

En Tunisie, le nombre d'enfants par femme est passé de 6,56 en 1950 (contre une moyenne mondiale de 5,05) à un pic de 7,01 entre 1963 et 1965 (pour une moyenne mondiale de 5,02), pour retomber à 2,13 en 2021 (2,43 comme moyenne mondiale). Ce taux de fécondité devrait passer à 1,78 en 2100 pour la Tunisie et 1,93 comme moyenne mondiale (INED, 2021)²⁹.

Figure 12 : Evolution du taux de fertilité en Tunisie



²⁸ Soit le nombre moyen de naissance au cours de la vie d'une femme en âge de procréer

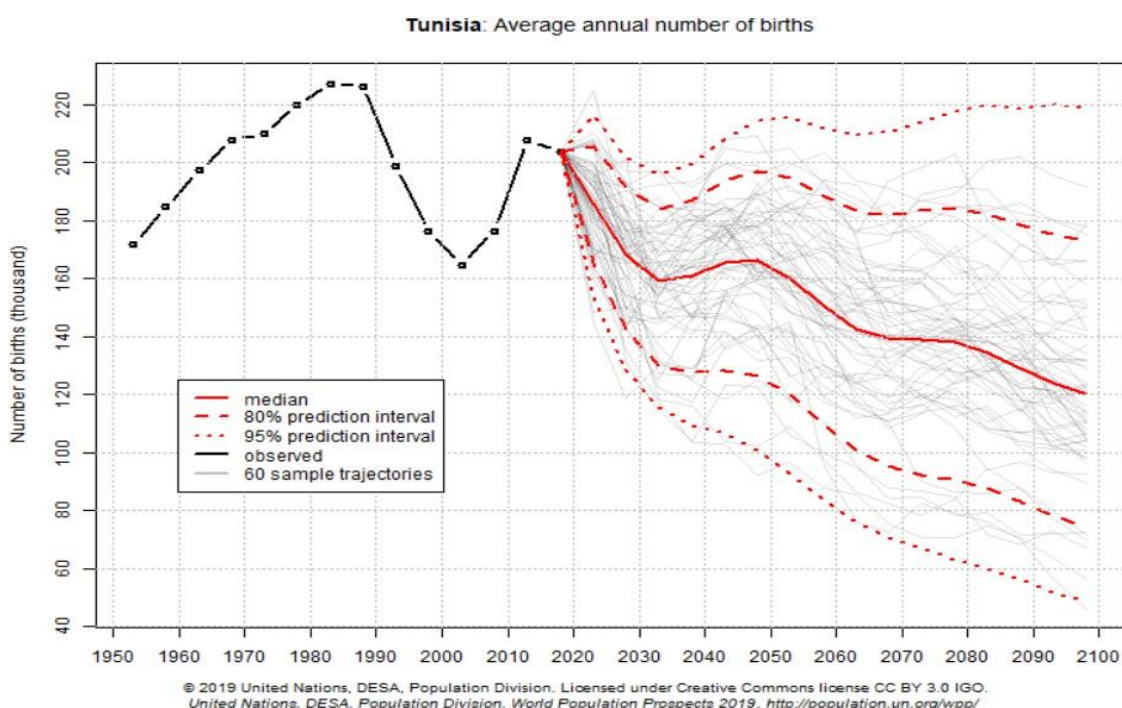
²⁹ https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/graphiques-cartes/population_graphiques/

Dans l'intervalle 1950 et 2020, la fertilité totale a varié entre un maximum de 7 enfants et un minimum de 2 enfants. La baisse de la moyenne annuelle des naissances devrait s'accélérer à partir de 2020.

Les projections des Nations Unies présentent un scénario central de l'évolution de la fertilité totale pour la période 2020-2100 qui indique que la valeur de la fertilité totale va tomber au-dessous de 2 enfants et se stabilisera à ce niveau entre 2050 et 2100

La figure ci-dessous présente l'évolution de ce paramètre entre 1950 et 2100.

Figure 13 : Evolution du nombre de naissances annuelles



Ce scénario indique que la moyenne annuelle des naissances va continuer à baisser par rapport à la situation actuelle pour atteindre une valeur légèrement supérieure à 160 mille naissances par an à l'horizon 2050, avant de continuer à décliner pour atteindre les 120 mille naissances à l'horizon 2100.

c- L'Age des mères et les naissances chez les adolescentes (entre 15 et 19 ans)

Malgré les progrès en matière d'éducation des jeunes filles et de sensibilisation des époux et des parents, la part des naissances chez les adolescentes demeure relativement élevée dans certains pays notamment d'Afrique.

Les mères âgées de 15-19 ans contribuent ainsi aux naissances à hauteur de 15 % en Afrique, 12 % en Amérique, 6 % en Océanie, 5 % en Asie, et 3 % en Europe.

Par contre, 25 % de toutes les naissances dans les pays à revenus élevés sont de mères âgées de 35 ans et plus, contre 9% en 1990

La procréation chez les adolescentes est associée aux faibles résultats en matière de santé et d'éducation pour les mères et leurs enfants. La part des naissances chez les mères adolescentes est relativement élevée dans certaines régions d'Afrique, d'Asie et des Amériques et plus faible en Europe et en Océanie (bien que de grandes variations soient également observées au sein de ces régions).

Entre 1990 et 2020, la proportion de naissances chez les femmes âgées de 35 ans et plus a augmenté en Europe (de 8 à 24 %), en Océanie (de 13 à 23 %), dans les Amériques (de 11 à 16 %) et en Asie (de 9 à 12 %). Elle a peu changé en Afrique, passant de 17% à 16%.

Par contre, la proportion de naissances chez les adolescentes (15-19 ans) est restée stable à 15% en Afrique et a diminué dans les Amériques (de 16% à 12%), en Asie (de 11% à 5%), en Europe (de 9% à 3%) et en Océanie (de 8% à 6%).

En Tunisie, grâce notamment au recul de l'âge du mariage et au changement du statut des femmes, ce pourcentage est passé de 4% en 1990 à 2% en 2020.

d- Les méthodes de contraception

Dans 24 pays d'Afrique subsaharienne, plus de 50 % des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans ayant besoin de planification familiale n'utilisent pas de méthodes

modernes.

Dans huit parmi ces pays, moins de 30 % de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans et qui souhaitent éviter une grossesse, utilisent des méthodes modernes de contraception.

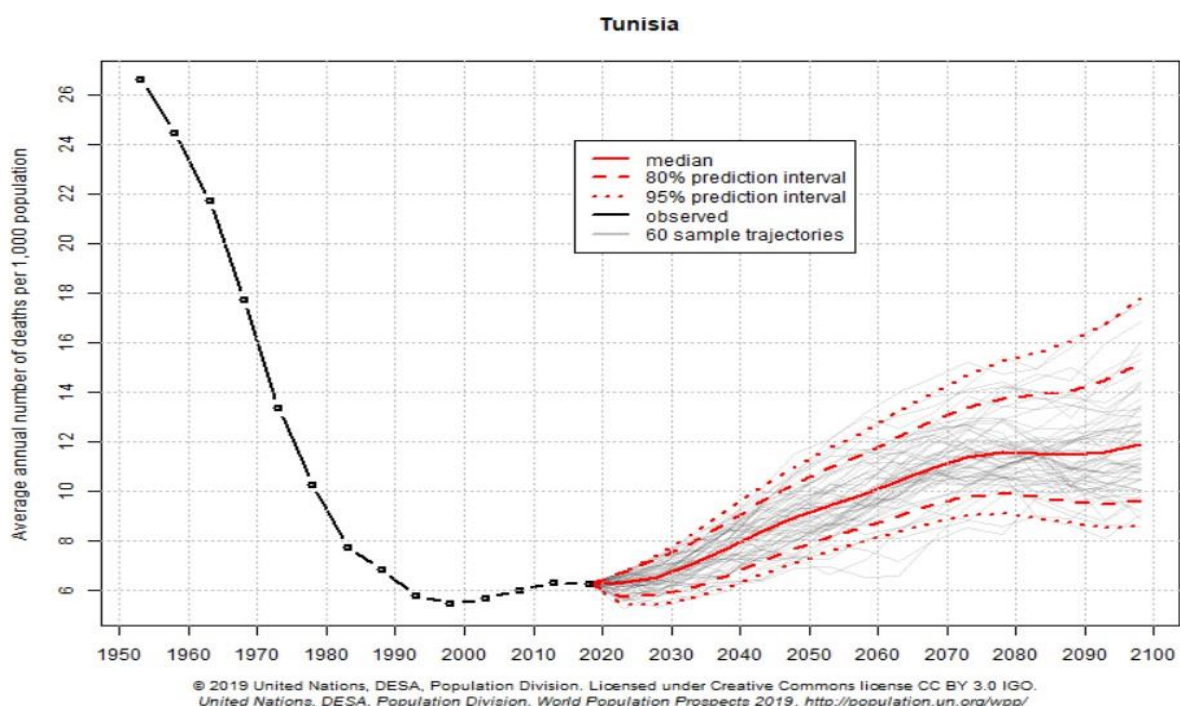
En Tunisie, les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans recourant à la contraception en utilisant toutes les méthodes est estimé à 51%. 44% d'entre-elles utilisent des méthodes dites modernes (PRB, 2021).

2.2- Tendances 2 : L'augmentation de la moyenne annuelle du nombre de décès

Entre 1950 et 2020, le taux de mortalité brut a chuté de plus de 26 morts /1000 habitants/an à 6 morts/1000 habitants/an.

Les progrès de la médecine et les améliorations du régime alimentaire ont permis à la Tunisie de progresser en matière d'espérance de vie. Mais après une baisse rapide et constante du nombre de décès pour 1000 habitants, ce taux a commencé à croître à partir des années 2000 avec le début de vieillissement de la population.

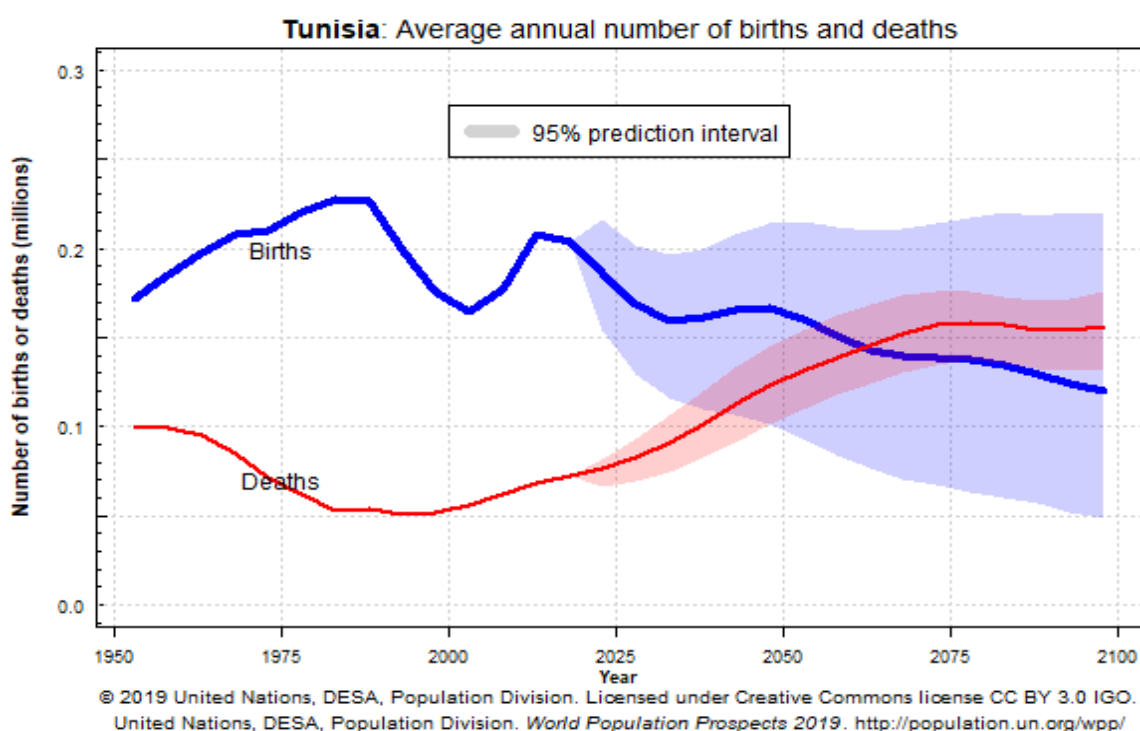
Figure 14 : Evolution du nombre de décès pour 1000 habitants



Les projections des Nations Unies montrent que ce paramètre démographique va connaître une augmentation durant les prochaines années, et devrait atteindre une valeur entre 9 et 10 morts /1000 habitants/an et une valeur près de 12 morts /1000 habitants/an

Dans le scénario moyen, c'est à partir de 2060, que le nombre de décès devrait dépasser celui des naissances. Dans le scénario pessimiste ceci aurait lieu dès 2040. Autrement dit, la population tunisienne pourrait (dans un scénario pessimiste) commencer à décroître dès 2040³⁰.

Figure 15 : Evolution du nombre de décès et de naissances pour 1000 habitants



³⁰ A titre de comparaison, les pays à revenu élevé ont un taux de mortalité infantile de 5, tandis que les pays à faible revenu ont un taux de mortalité infantile de 50. PRB, (2021), | Fiche de données sur la population mondiale 2021

3. Une population qui vieillit rapidement

3.1- Tendances 3 : L'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population

Le scénario médian des Nations unies indique que de la population Tunisienne âgée de 65 ans et plus va connaître une augmentation très considérable dans le futur, elle va passer d'un peu plus d'1 million d'habitants à près des 3 millions d'habitants en 2050 (près de 21,7 % de la population) avant d'atteindre une valeur de près des 4 millions en 2100 (près de 31% de la population).

L'espérance de vie mondiale à la naissance est de 75 ans pour les femmes et de 71 ans pour les hommes, alors que L'espérance de vie à la naissance des femmes en Europe du Sud et en Europe occidentale est de 84 ans, soit le niveau le plus élevée de toutes les régions du monde.

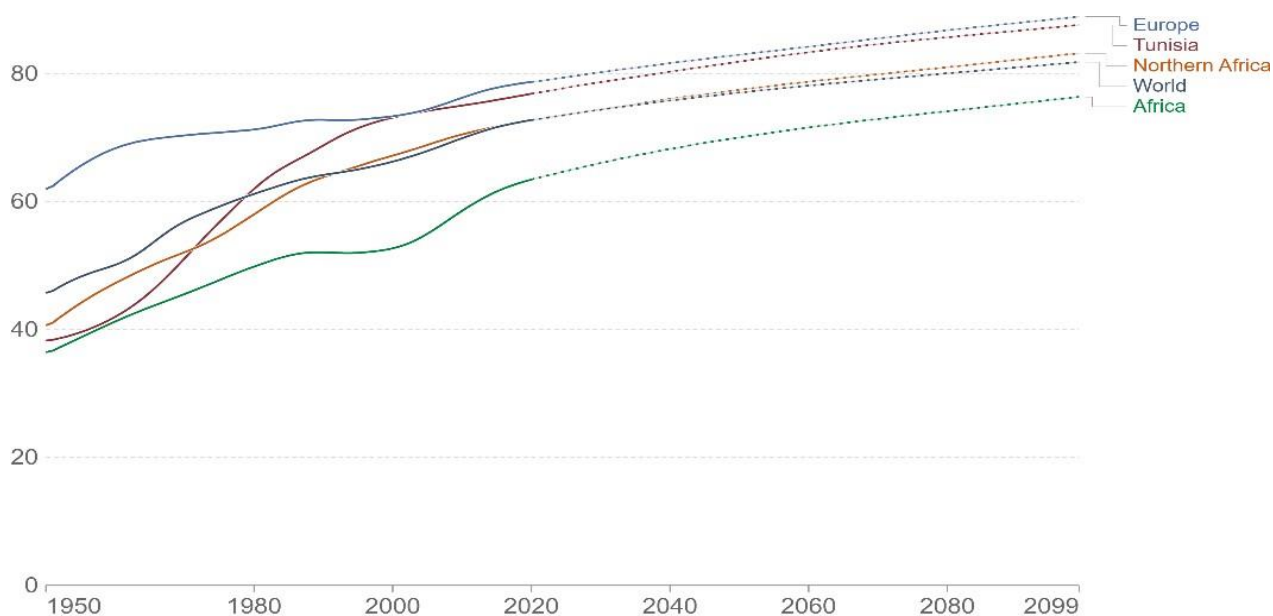
Tableau 7 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance

	2021	2050	2099
Tunisie	77,0 8	81,9 3	87,5
Europe	78,8 9	82,9 0	88,8
Monde	72,9	77	81,7 5
Afrique	63,7 5	70	76,2
Afrique du Nord	72,9 3	77,4 9	83,1

En passant entre 1950 et 2021, de 38,3 à 77,1 ans, la Tunisie aura pratiquement doublé son espérance de vie moyenne. D'ici la fin du siècle, elle aura quasiment la même espérance de vie à la naissance que l'Europe³¹.

³¹ En 2020, la Tunisie était classée au 57^{ème} rang mondial en termes d'espérance de vie à la naissance (derrière notamment l'Algérie qui arrive au 54^{ème} rang mondial)

Figure 16 : Espérance de vie à la naissance selon les projections des Nations Unies)



Source: United Nations – Population Division (2019 Revision)

OurWorldInData.org/future-population-growth/ • CC BY

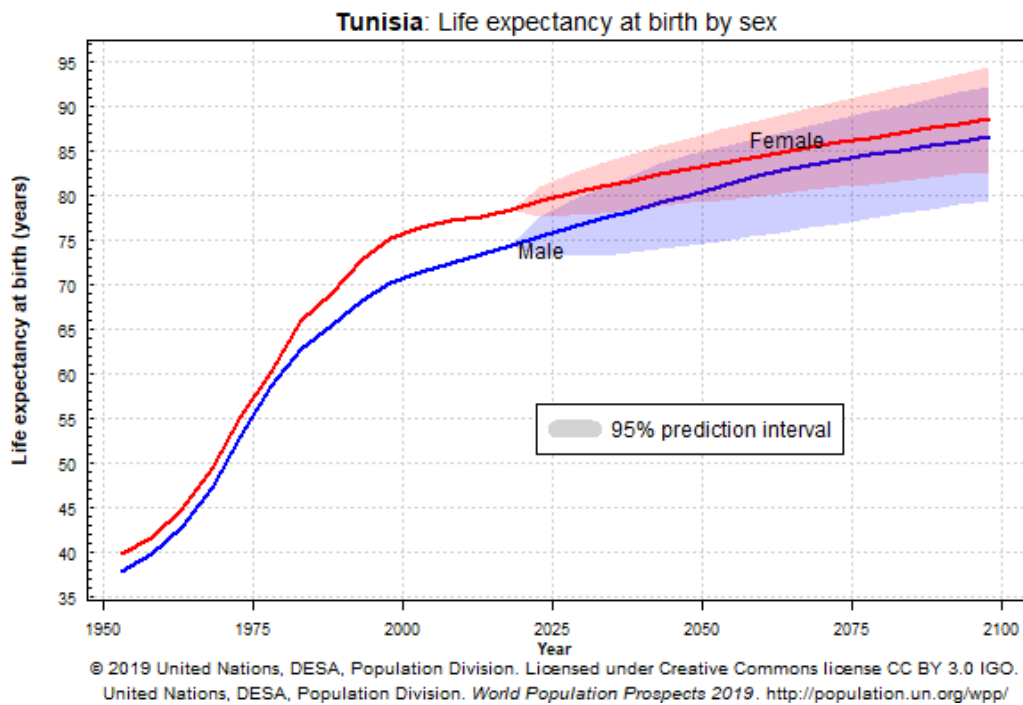
Source: Our World in Data, 2021

Par ailleurs, ce scénario montre également que l'espérance de vie à la naissance chez les femmes restera toujours supérieure à celle des hommes. En effet, dans l'intervalle 1950 et 2020, l'espérance de vie à la naissance a connu une augmentation continue pour les hommes et les femmes pour atteindre près de 75 ans pour les hommes et près de 79 ans pour les femmes.

Dans l'avenir, pour les femmes, cette espérance atteindra près de 83 ans à l'horizon 2050 et 89 ans à l'horizon 2100. Pour les hommes l'espérance de vie à la naissance atteindra près de 80 ans à l'horizon 2050 et 85 ans à l'horizon 2100.

Le graphe ci-dessous présente l'évolution de ce paramètre entre 1950 et 2100 à la fois pour les hommes et les femmes.

Figure 17 : Espérance de vie à la naissance Hommes/Femmes

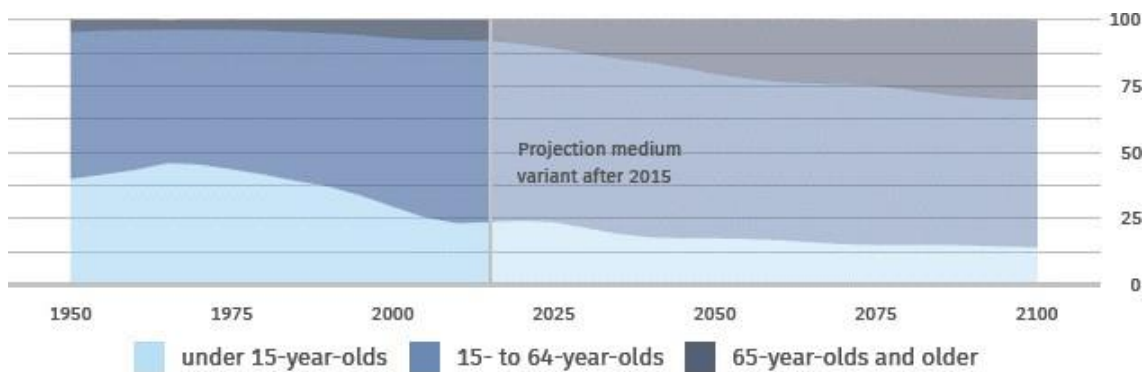


3.2- Tendance 4 : Le renversement de la pyramide des âges

En 2021, la part de la population âgée de 65 ans et plus est supérieure à 20 % dans 21 pays et territoires (PRB, 2021).

En Tunisie, les pourcentages de la population par groupe d'âge vont évoluer avec une croissance continue de la part de la population de 65 ans et plus.

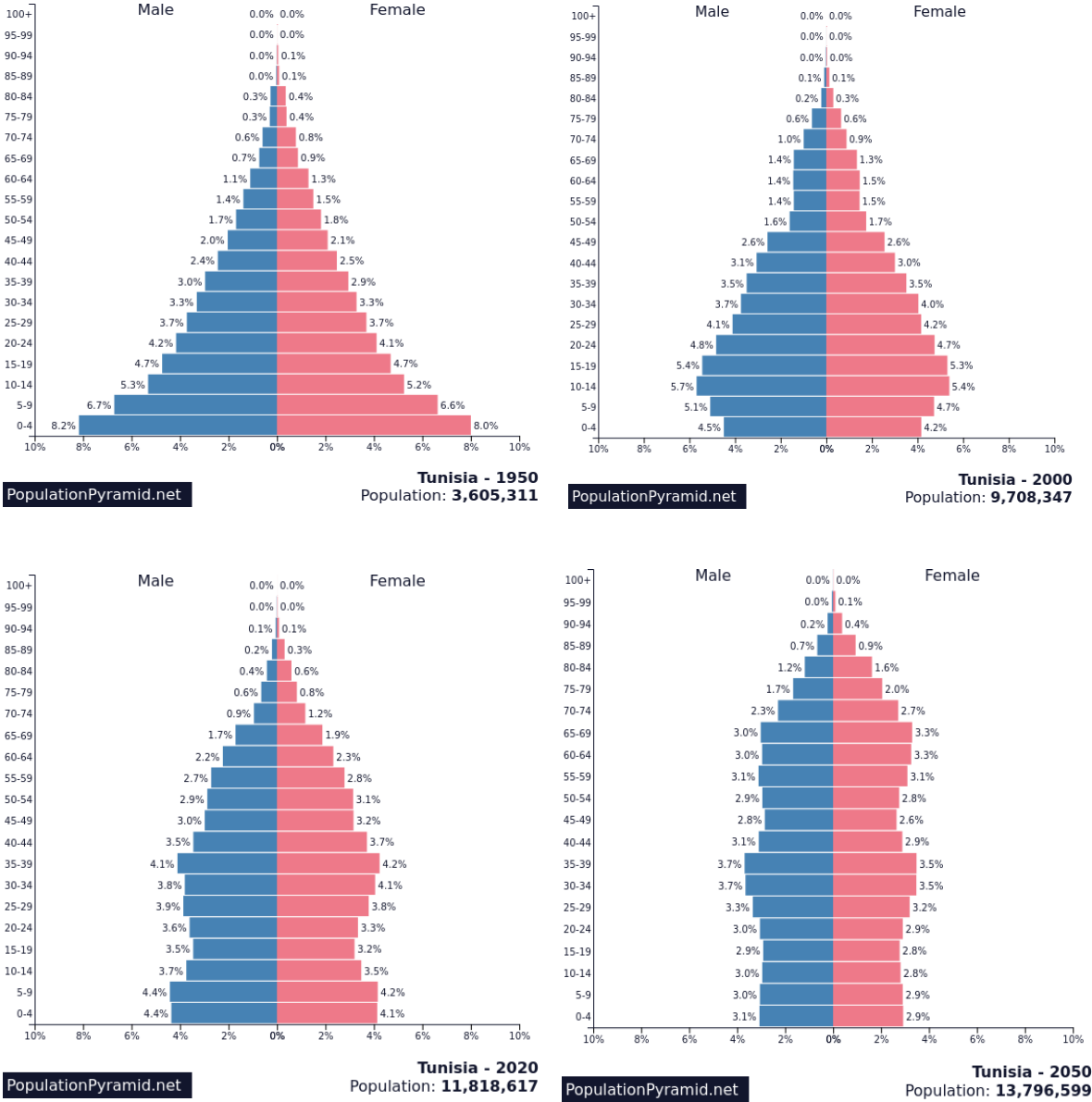
Figure 18 : Evolution de la structure de la population

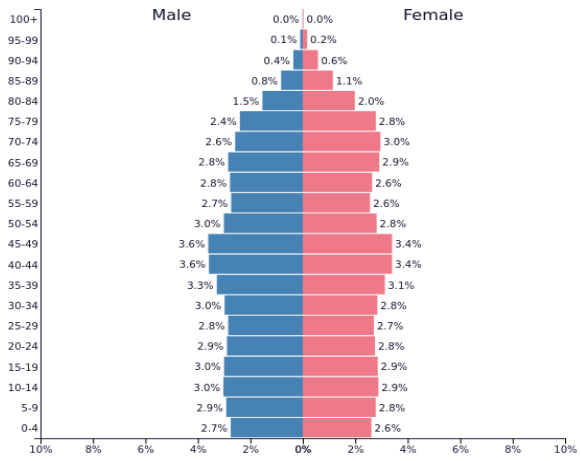


Source: Tunisia, Statistical Country Profile, Federal Statistical Office of Germany (Destatis), 2021

Entre 1950 et 2100, la Tunisie passera d'une structure de la population dominée par les 0-15 ans, à une société où les seniors prendront une place importante en dépassant le quart de la population totale. Ce changement structurel entrainera l'émergence de nouveaux services et la transformation ou l'extinction graduelle de certaines activités orientées vers l'enfance et la jeunesse.

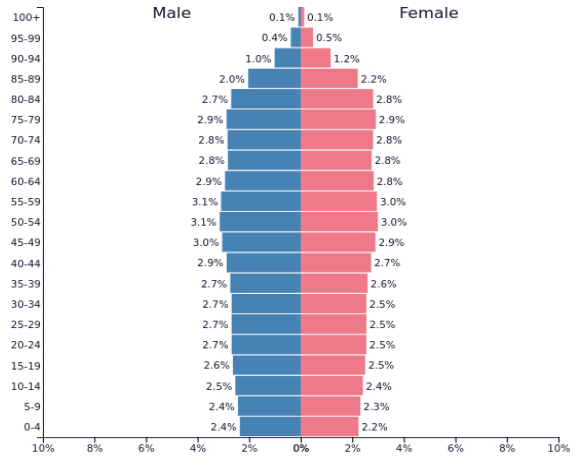
Figure 19 : Evolution de la pyramide des âges (Tunisie 1950-2100)





PopulationPyramid.net

Tunisia - 2060
Population: 13,964,272



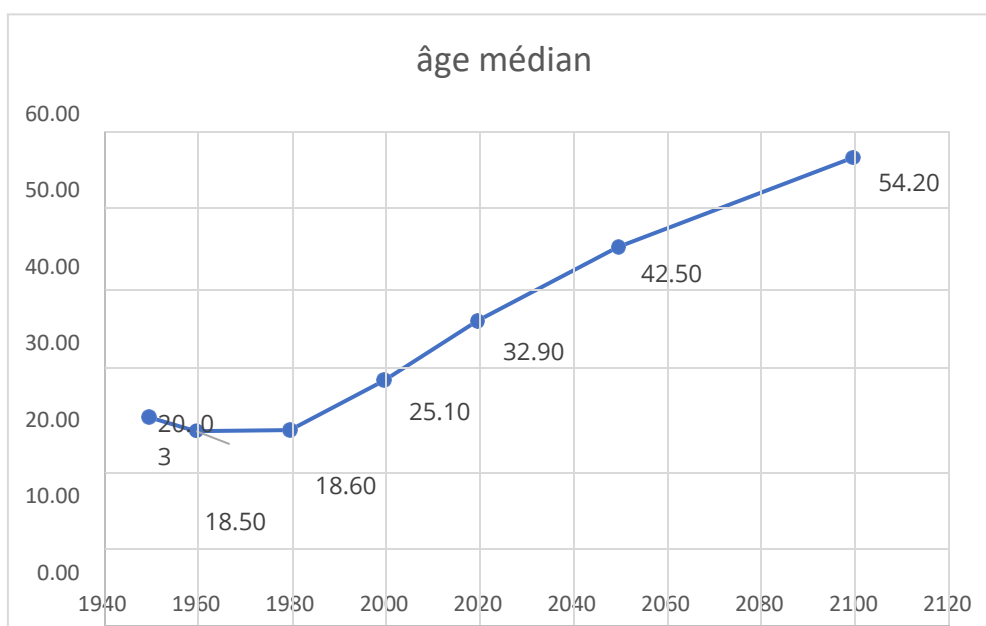
PopulationPyramid.net

Tunisia - 2100
Population: 12,972,285

3.3- Tendance 5 : L'élévation de l'âge médian

L'une des principales manifestations du vieillissement d'une population est l'élévation de l'âge médian. Celui-ci divise la population en deux groupes numériquement égaux : la moitié est plus jeune que cet âge et l'autre moitié est plus âgée. L'âge médian de la population tunisienne ira en augmentant rapidement. Cet âge passera de 25,10 ans en 2000, à 32,90 ans en 2020 et 54,20 ans en 2100.

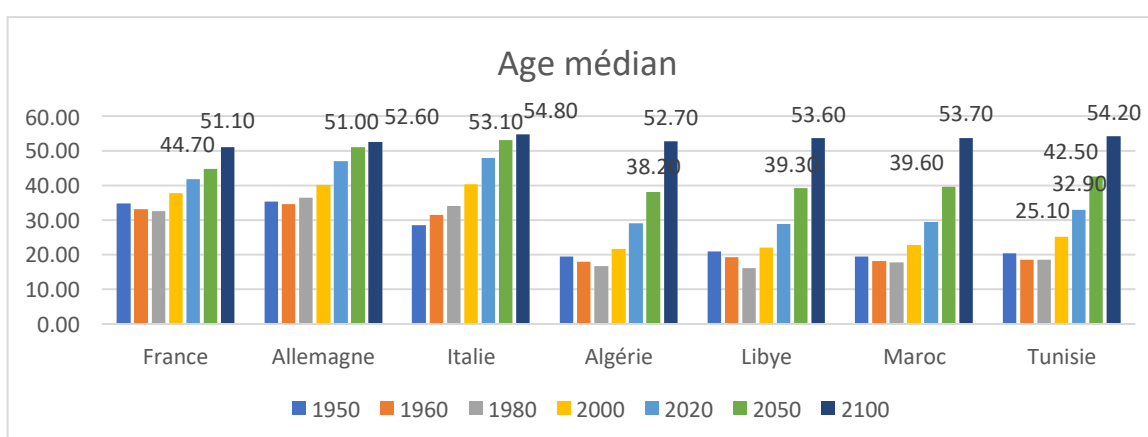
Figure 20 : Evolution de l'âge médian



Source : <http://dataexplorer.wittgensteincentre.org/wcde-v2/>

Mis à part l'Italie, la Tunisie présentera en 2100, l'âge médian le plus élevé par rapport à ceux de ses voisins et partenaires classiques (France, Allemagne, Algérie, Maroc, Libye)

Figure 21 : L'âge médian comparaison internationale



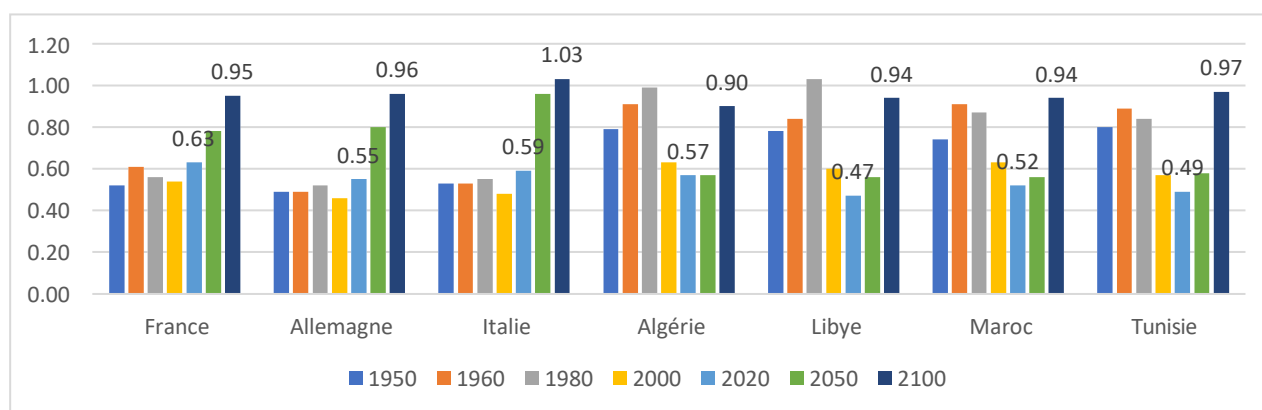
Source : <http://dataexplorer.wittgensteincentre.org/wcde-v2/>

Avec autant de tunisiens de moins de et de plus de 54 ans, d'énormes défis se poseront aussi bien à l'organisation du travail que de la solidarité à l'intérieur de la société.

3.4- Tendances 6 : Un taux de dépendance de plus en plus élevé

La comparaison des taux de dépendance des pays d'Afrique du Nord à ceux des pays voisins ainsi que ceux des principaux partenaires européens de la Tunisie, donne les résultats suivants :

Figure 22 : Ratio de dépendance totale

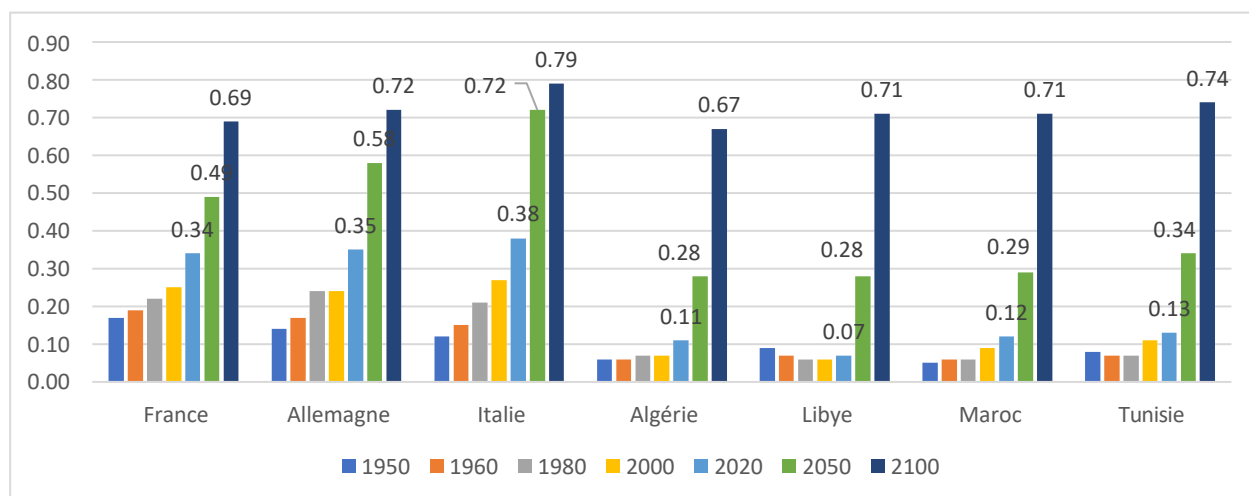


Source : <http://dataexplorer.wittgensteincentre.org/wcde-v2/>³²

Pour la Tunisie, la décennie actuelle constitue la période avec le moins de charge démographique. Cette fenêtre d'opportunités qui voit la Tunisie avec la dépendance démographique la plus faible de son histoire, n'a pas été exploitée afin d'orienter les moyens disponibles vers la création de richesses ou du moins la bonne préparation des générations futures. En 2100, la Tunisie aura la dépendance démographique la plus lourde de sa région après celle de l'Italie mais devant des pays réputés « vieux » comme l'Allemagne et la France.

³² Le ratio de dépendance totale est le rapport entre la population des jeunes (0-14 ans) et des personnes âgées (65+) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Figure 23 : Ratio de dépendance des personnes âgées



³³Source : <http://dataexplorer.wittgensteincentre.org/wcde-v2/>

Si la Tunisie vieillissante aura de plus en plus de personnes dépendantes à gérer et que cela sera un véritable défi pour l'Etat et les familles tunisiennes, à ses frontières sud, se trouveront des pays qui représenteront un réservoir de main d'œuvre et un marché potentiel important à condition que ces pays puissent eux-mêmes tirer profit de leur dividende démographique. En effet, « lorsque la population active croît plus rapidement que la population qu'elle a à charge, des ressources sont disponibles pour investir dans le développement économique, ce qui présente une opportunité de croissance économique rapide »³⁴.

³³ Rapport entre la population âgée (65+) et la population en âge de travailler (15-64). Disponible dans tous les scénarios et à toutes les échelles géographiques. Il est exprimé comme le nombre de personnes âgées par personne en âge de travailler.

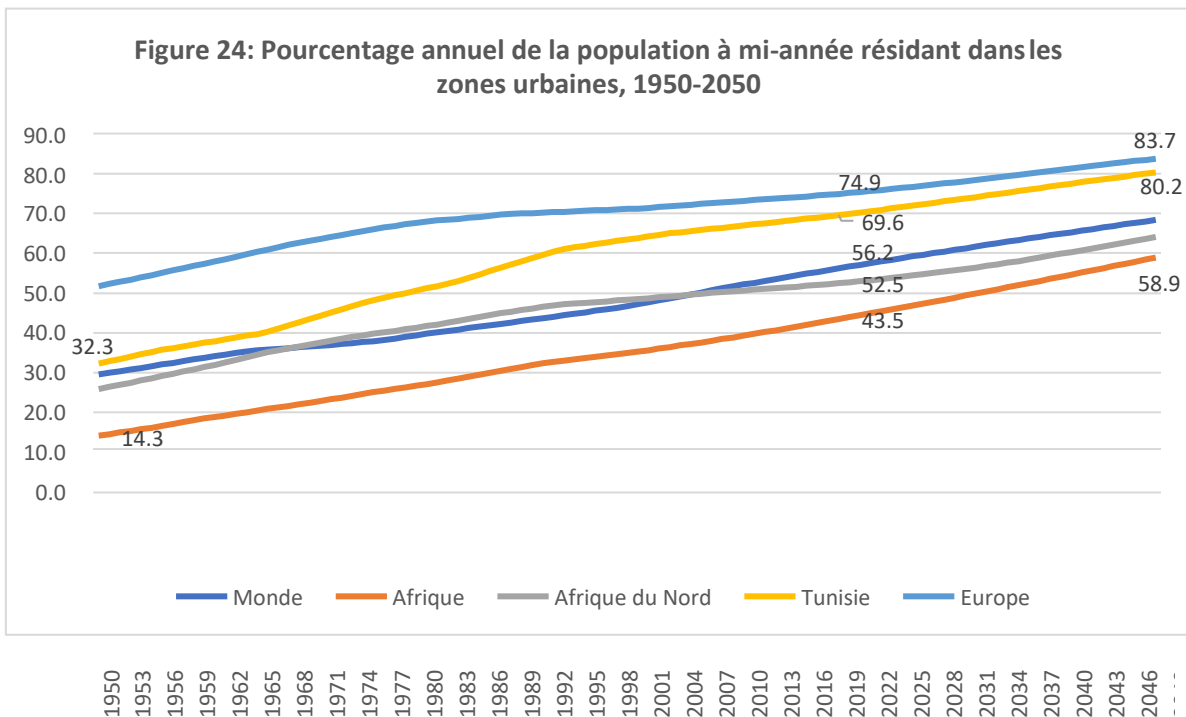
³⁴ <https://www.unfpa.org/fr/le-dividende-d%C3%A9mographique#readmore-expand>

4. Une population mobile et en mouvement

4.1- Tendance 7 : Une urbanisation accélérée

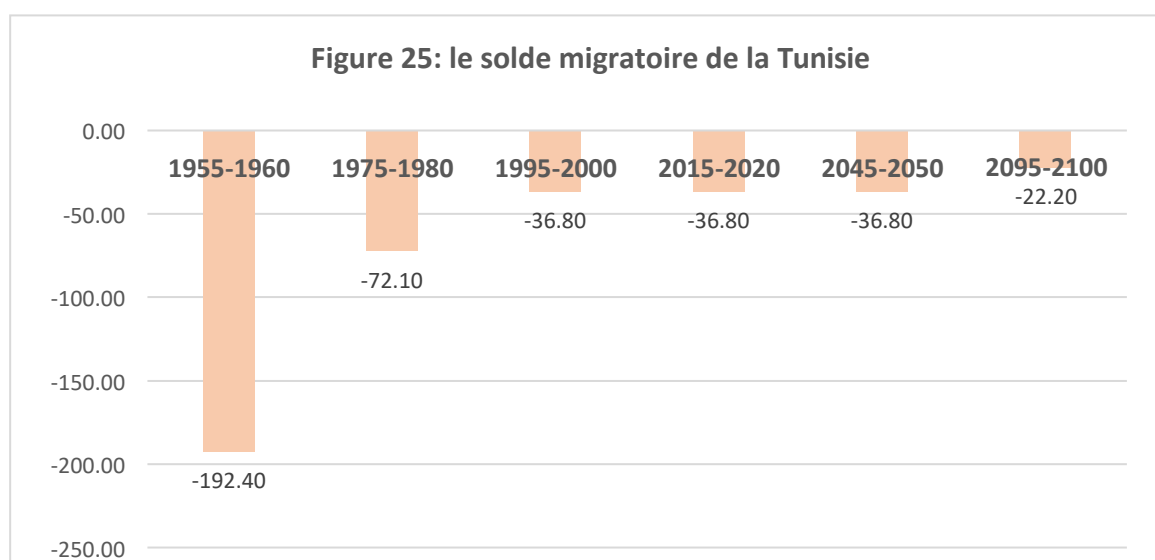
Vingt-six pays et territoires ont plus de 40% de leur population vivant dans des villes de 1 million d'habitants ou plus. En raison de la concentration de personnes dans les grandes villes, ils peuvent éprouver plus de difficultés à enrayer la propagation de maladies infectieuses comme le COVID-19. De nombreuses grandes villes des pays à revenu faible et intermédiaire comptent également des quartiers informels densément peuplés avec un accès limité à l'eau potable et à l'assainissement, ce qui rend souvent impossibles les mesures préventives telles que le lavage des mains, la distanciation sociale et l'auto-quarantaine.

D'un taux d'urbanisation de 32,3% en 1950, la Tunisie va passer à un taux de 69,6% en 2020 et à 80,2% en 2050. Elle dépasse ainsi la moyenne mondiale et se rapproche de la moyenne d'urbanisation de l'Europe (en 2100) : 83,7%



4.2- Tendance 8 : Une accélération des départs des tunisiens vers l'étranger

Les Tunisiens sont fiers de présenter leur pays comme étant un « carrefour historique des civilisations ». En effet, cette terre de Tunisie ouverte sur la méditerranée et sans grands obstacles géologiques, a toujours été une zone de mobilité et d'échanges entre l'Europe et l'Afrique, l'Orient et l'Occident. Juste après l'indépendance, la Tunisie a perdu une grande partie de ses habitants français et italiens. Ceci explique le solde migratoire record enregistré entre 1955 et 1960 de 192,40 mille personnes. Les départs vers l'étranger (notamment vers la France), se sont poursuivis dans les années 70-90 avec l'exode d'une main d'œuvre peu qualifiée mais de faible coût. A partir des années 90, et de façon encore plus prononcée dans les années 2000, c'est des cadres et des personnes relativement bien formées qui, de plus en plus, quittent la Tunisie pour s'installer en Europe ou dans le continent américain. Selon les prévisions d'un centre spécialisée dans l'analyse des questions de capital humain (Wittgenstein Center), ce mouvement devrait se poursuivre tout au long du vingt-et-unième siècle :

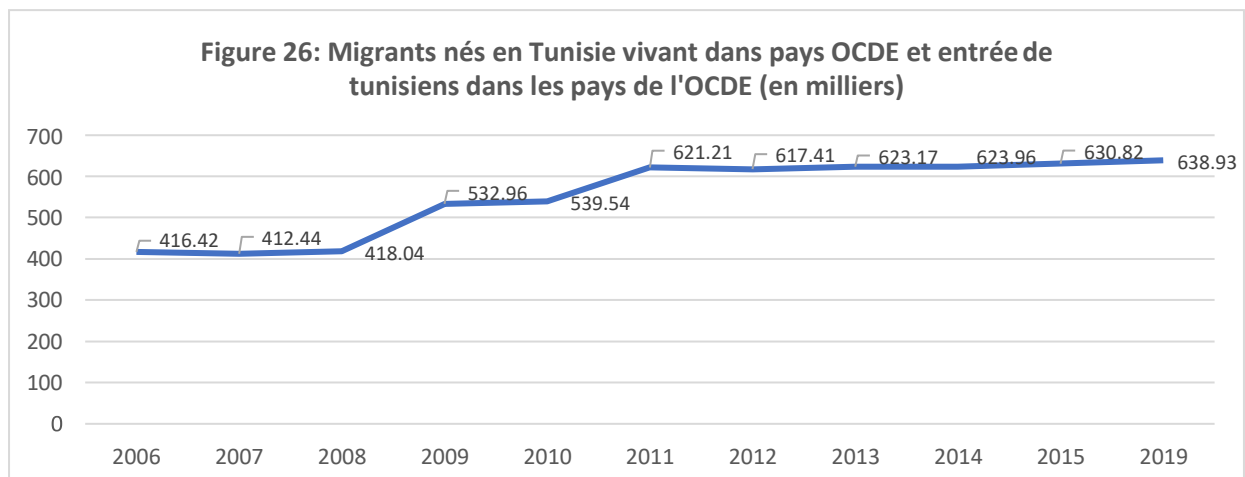


³⁵Source : <http://dataexplorer.wittgensteincentre.org/wcde-v2/>

³⁵ Le nombre d'immigrants (qui arrivent dans le pays) moins le nombre d'émigrants (qui quittent le pays) sur une période de cinq ans. Disponible dans tous les scénarios, et au niveau des pays. Il est exprimé en milliers.

Selon une récente étude de l'OCDE, (Talents à l'étranger : Une revue des émigrés tunisiens), le nombre de personnes nées en Tunisie et résidant dans les pays de l'OCDE a atteint 630 000 en 2015/16.

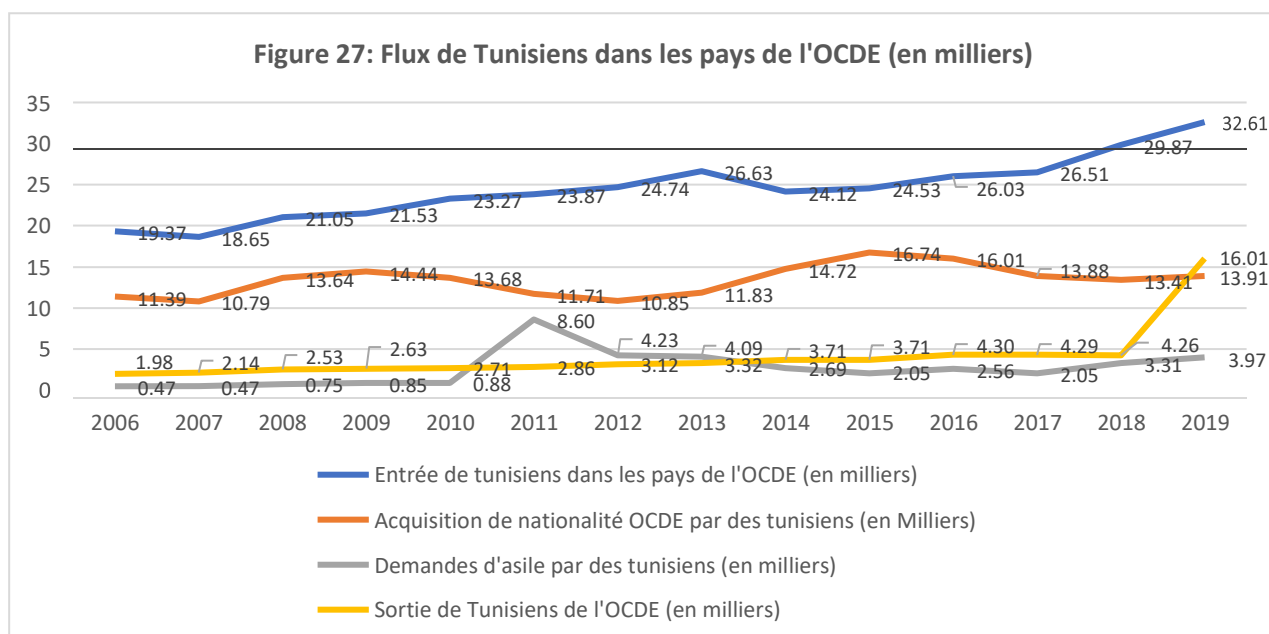
L'actualisation de ces chiffres sur le site de l'OCDE en 2019 montre une légère croissance de l'effectif de ces tunisiens :



Source : OCDE (2021)

Entre 2000 et 2013, les flux migratoires annuels légaux de la Tunisie vers les pays de l'OCDE ont augmenté de 74 % pour culminer à près de 27 000 personnes. Ces flux annuels vers la zone OCDE se sont établis à 20 000 personnes en 2017 pour remonter à plus de 32000 en 2019.

Les récentes statistiques de l'OCDE montrent une accélération aussi bien au niveau du nombre de Tunisiens qui s'installent dans des pays de l'OCDE que de ceux qui obtiennent l'asile ou la nationalité de l'un de ces pays :



Source : OCDE (2021)

Le nombre d'émigrés tunisiens ayant un niveau d'éducation élevé a plus que doublé depuis 2000/01. Un quart des émigrés tunisiens détient un diplôme de l'enseignement supérieur en 2015/16³⁶. 43 % avaient un niveau d'éducation élevé et un quart un niveau d'éducation intermédiaire³⁷. En plus de ces migrants nés en Tunisie et vivant dans les pays de l'OCDE, on dénombre au moins 500 000 descendants d'émigrés tunisiens dans les pays européens de l'OCDE. Les descendants d'immigrés tunisiens sont plus diplômés que les enfants de natifs : un tiers des descendants d'émigrés tunisiens en Europe (170 000) détiennent un diplôme du supérieur. Publiés par l'OCDE, ces chiffres ne sont que partiellement confirmés par une récente étude de l'Institut National des statistiques et l'observatoire national de la migration tunisienne. En effet, bien que les données des institutions tunisiennes portent sur l'ensemble des tunisiens qui ont émigré partout dans le monde, y compris dans des pays arabes ou africains, leurs chiffres sont en deçà de ce qui est annoncé par les pays développés de l'OCDE³⁸.

³⁶ <https://www.oecd.org/fr/migrations/les-migrants-tunisiens-sont-de-plus-en-plus-qualifies.htm>

³⁷ https://www.oecd-ilibrary.org/sites/9789264308855-fr/1/2/2/index.html?itemId=/content/publication/9789264308855-fr&_csp_=043c874bee30a43b667048b013ecb1e3&itemI GO=oe cd&itemContentType=book#chapter-d1e5443

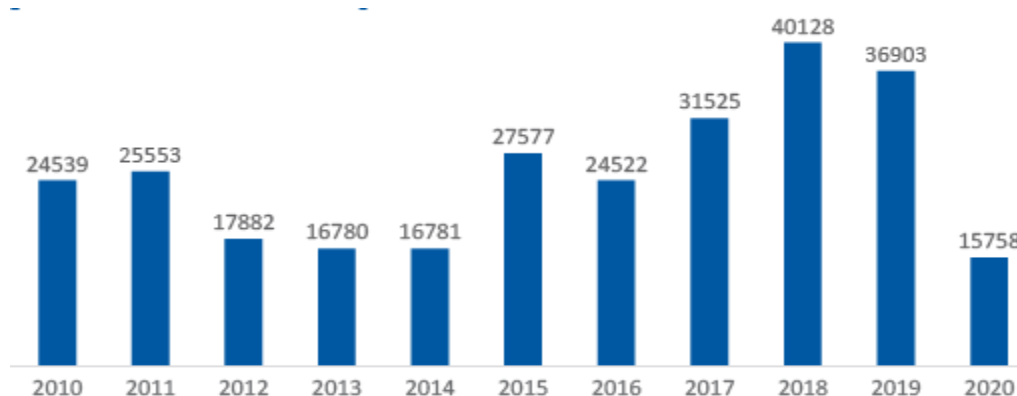
³⁸ INS-Observatoire National des migrations, (2021), Enquête Nationale sur la Migration Internationale

Selon l'Observatoire National de la migration³⁹, l'effectif des émigrés tunisiens est autour de 566.000 individus (388.000 hommes et 178.000 femmes)⁴⁰.

Ces statistiques montrent que le nombre des migrants a doublé depuis 2010.

La moitié des 566.000 migrants actuels, âgés de 15 ou plus au moment de cette enquête ont émigré après l'année 2010, 24% entre 2000 et 2010, et enfin, 26% avant 2000. Le flux des migrants tunisiens (toutes destinations confondues) aurait baissé durant les premières années de la révolution, pour ensuite atteindre un pic de 40128 en 2018 et redescendre à 15758 en 2020. Soit moitié moins que les chiffres annoncés pour les seuls pays de l'OCDE en 2019 (32610)⁴¹.

Figure 28 : Les flux sortants des migrants entre 2010 et 2020



Source : INS et ONM (2021)

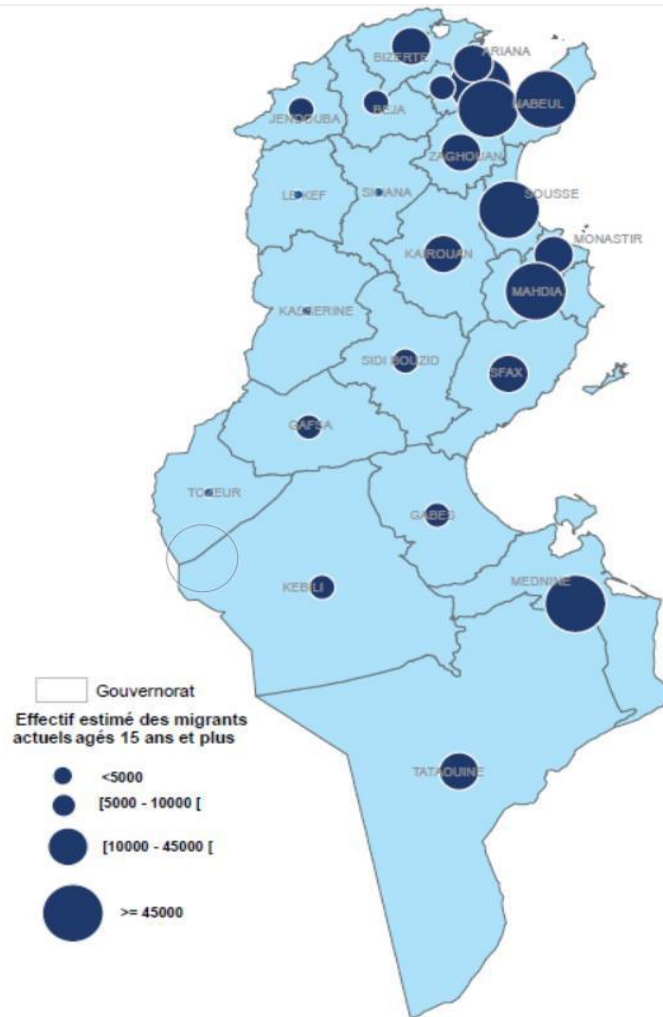
Par origine géographique des migrants, on remarque que le flux migratoire le plus important appartient au grand Tunis et aux régions et gouvernorats de l'Est qui regroupent les plus grandes villes Tunisiennes avec la densité de population la plus élevée. Si le Grand-Tunis, le Nord-Est et le Centre-Est représentent respectivement 26,2%, 26,4% et 24,4% du total des émigrés actuels, le Sud-Ouest, le Nord-Ouest et le Centre-Ouest, ne représentent que 2,6% ; 3,1% et 4,6% des émigrés.

³⁹ Les migrants sont définis comme étant toute personne de nationalité Tunisienne, âgée de 15 ans et plus, ayant résidé en Tunisie et qui réside dans un autre pays pour une durée d'au moins trois mois

⁴⁰ Enquête Nationale sur la Migration Internationale, l'Observatoire National de la migration, Statistiques Tunisie, ICMPD, ProGreS migration Tunisie, 2020-2021

⁴¹ Notons qu'en 2019, (année non concernée par le Covid), 192.141 visas ont été demandés par des tunisiens et 145.846 ont été délivrés (taux =76%). En 2018, 154 011 visas ont été délivrés à des tunisiens. Source : Ministère de l'intérieur, (2020), L'ESSENTIEL DE L'IMMIGRATION, n°2020-44

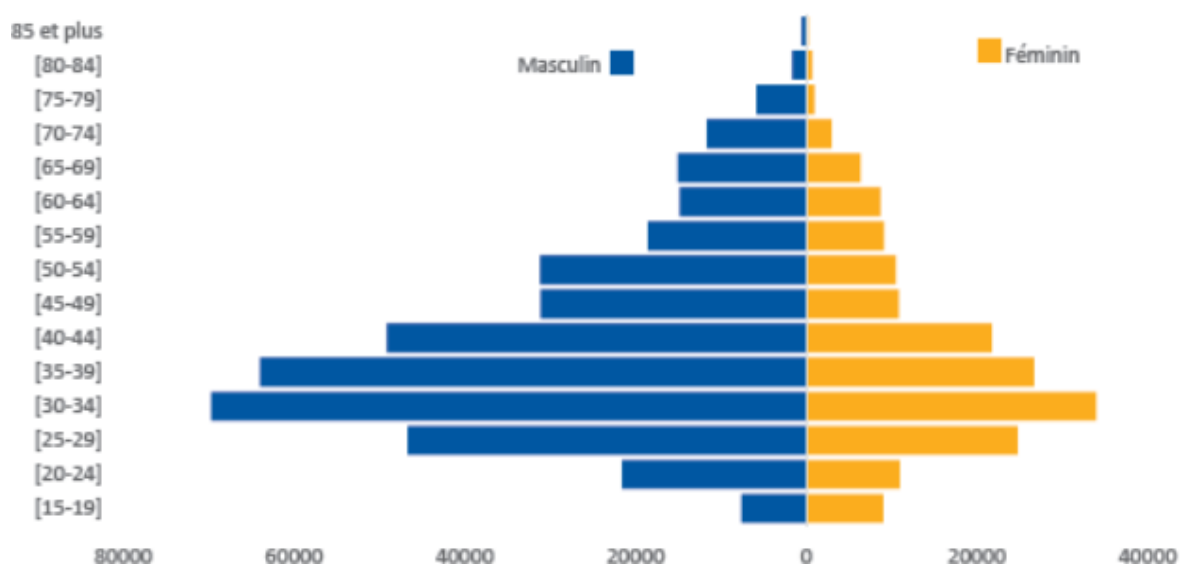
Figure 29 : Les migrants actuels âgés de 15 ans et plus selon le gouvernorat



Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021

La Figure ci-dessous montre que la catégorie la plus concernée par la migration sont les jeunes et les personnes de la tranche d'âge 30 à 44 ans et que les hommes ont la tendance à migrer beaucoup plus que les femmes.

Figure 30 : Les migrants actuels selon l'âge et le sexe



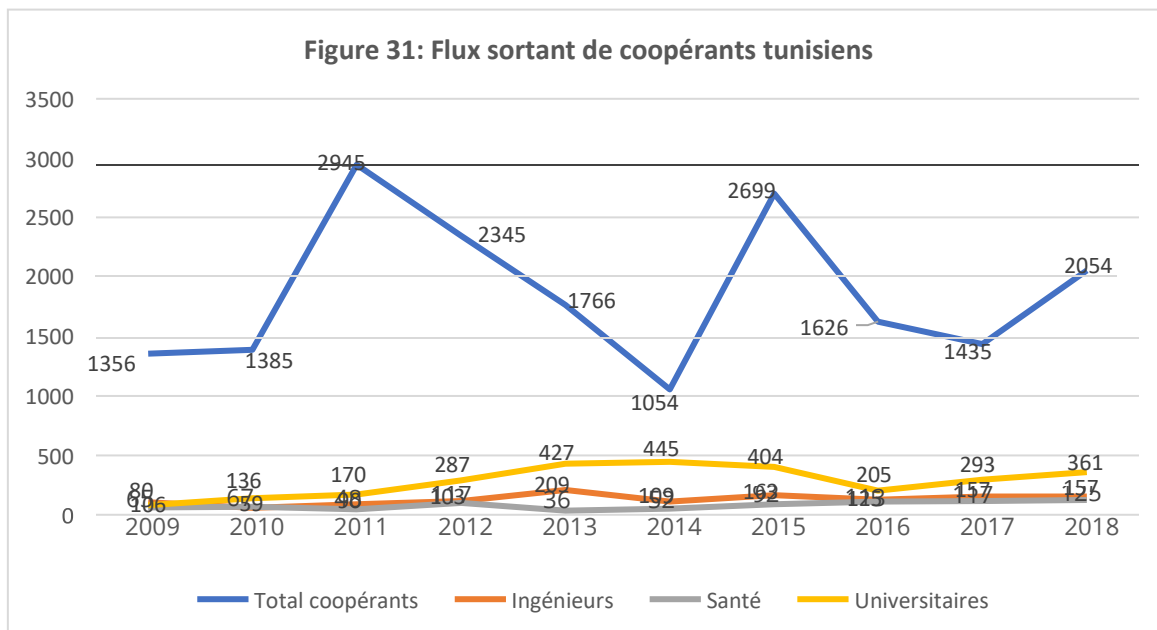
Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021

Selon cette enquête de l'INS, les raisons principales de migration sont :

- Recherche d'emploi/opportunités d'emploi (45%)
- Regroupement familial et mariage (32%)
- Etudes et formation (11,5%)
- Amélioration du revenu/salaire/conditions de travail (6,2%)
- Niveau/conditions/coût de la vie (4,1%)
- Autres raisons (1,2%)

Dans une enquête plus ciblée menée par l'Observatoire National de la Migration en 2021 sur la migration des Tunisiens hautement qualifiés, et en utilisant les données de l'Office Tunisien de la Coopération Technique, il s'avère qu'entre 2009 et 2018, 18665 tunisiens sont partis à l'étranger en coopération technique, dont 1292 ingénieurs, 818 personnels de santé et 2808 universitaires⁴².

⁴² Sondes BELHAJ, (2021), ETUDE SUR LA MIGRATION des Tunisiens hautement qualifiés, ONM- OIM



Source : Belhaj (2021)

4.3- Tendance 9 : Le retour des émigrants

En même temps que des milliers de tunisiens ont quitté le pays (notamment depuis 2010), d'autres ont préféré y revenir. Environ 44,7% des émigrants de retour ont retourné au pays avant l'année 2000 et 55,3% pendant les 20 dernières années. Pendant les dix dernières années, le rythme de retour a connu une augmentation relativement importante.

Si, selon les statistiques officielles de l'Institut National des statistiques, entre 2010 et 2020, 277948 tunisiens ont quitté le pays, 82689 ont préféré y revenir.

Figure 32 : Effectif des migrants de retour selon l'année de retour, entre 2010 et 2020



Source : INS, Enquête sur la migration internationale 2020/2021

4.4- Tendances 10 : La Tunisie en tant que terre d'accueil des immigrants

Selon la définition légale, un résident étranger en Tunisie est une personne qui reste en Tunisie depuis une période qui dépasse les six mois, ou compte rester plus que six mois, sans tenir compte de sa situation de résidence, légale ou non légale.

Jusqu'à la période 2020-2021, l'effectif estimé de la population des étrangers résidente en Tunisie est de l'ordre de 58.990 personnes.

Le nombre des étrangers en Tunisie représente ainsi un pourcentage de 0,5% de l'ensemble de la population tunisienne. En comparaison avec les chiffres de l'année 2014, le nombre d'étrangers résidents en Tunisie a connu une importante augmentation d'environ 6.000 personnes, (soit un taux de 11,4%), et ce chiffre constitue 6,2% pour la population résidente totale.

La population étrangère résidente en Tunisie est caractérisée par une forte concentration géographique. Elle est installée, en grande partie, dans deux régions tunisiennes : le Grand Tunis (50,2%) et le Centre-est (27,7%). Les régions du Sud et du Nord-est enregistrent des proportions moins importantes, respectivement 7,3% et 5,5%. Les régions de l'Ouest du pays (le Nord-ouest et le Centre-ouest), frontalières avec l'Algérie, seraient moins attractives pour les étrangers. Ces dernières enregistrent les proportions les plus faibles : les immigrants

résidents dans ces deux régions représentent 9,4% de la population étrangère résidente et sont à 56,8% de nationalité algérienne⁴³.

Tableau 8 : La population étrangère en Tunisie

Région	Effectif estimé	Pourcentage (%)
Grand Tunis	29641	50,2
Centre-est	16337	27,7
Nord-ouest et Centre-ouest	5517	9,4
Nord-est	4279	7,3
Sud	3216	5,5
Total	58990	100,0

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021

S'agissant de l'origine géographique des étrangers résidents en Tunisie, il appert que la majorité vient des pays du Maghreb arabe et d'autres pays Africains avec un pourcentage de 73,4% de la population des étrangers.

Tableau 9 : Répartition des étrangers résidents en Tunisie par région de provenance

Région	Effectif	Pourcentage
Maghreb arabe ⁶	21818	37,0
Autres pays africains ⁷	21466	36,4
Moyen-Orient ⁸	3861	6,5
Pays Européens	10927	18,5
Autres pays	918	1,6
Total	58990	100,0

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021

L'effectif des ressortissants de pays africains, hors pays de Maghreb, a fortement augmenté depuis 2014 ; il est ainsi passé de 7.200 à 21.466 individus. Les ivoiriens qui en représentent le tiers, y sont la nationalité la plus nombreuse, suivis par les ressortissants de la R.D. Congo, de la Guinée et du Mali, qui comptent chacun pour un dixième environ de l'ensemble des africains hors maghrébins.

⁴³ Enquête Nationale sur la Migration Internationale, l'Observatoire National de la migration, Statistiques Tunisie, ICMPD, ProGreS migration Tunisie, 2020-2021

Tableau 10 : Répartition des étrangers résidant en Tunisie selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Effectifs	Pourcentage (%)
0 -14 ans	5684	9,6
15 -24 ans	10512	17,8
25 -39 ans	19602	33,3
40 -49 ans	9764	16,6
50 -59 ans	5563	9,4
60 et +	7865	13,3
Total	58990	100,0

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021

D'après le tableau ci-dessus, on remarque que la catégorie d'âge dominante dans la population des étrangers en Tunisie est entre 15 et 39 ans cette catégorie constitue 51,1% de cette population.

S'agissant des raisons qui ont poussé ces étrangers à s'installer en Tunisie, il appert que :

- Les raisons familiales sont les plus évoquées par les ressortissants des pays de Maghreb (69%), des pays du Moyen-Orient (48,2%) et des pays européens (35,9%).
- Les raisons économiques représentent les principales raisons d'immigration des ressortissants des autres pays d'Afrique (50,1%) et des autres pays du monde (69,9%).
- Les études en Tunisie sont surtout citées par les immigrés des pays d'Afrique hors Maghreb (32,3%).
- 27,3% des ressortissants du Moyen-Orient déclarent être venus en Tunisie pour des raisons de sécurité et de facilité d'accès.
- Le climat et les conditions de vie meilleures en Tunisie, sont évoqués par 28,4% des résidents européens.⁴⁴

⁴⁴ Enquête Nationale sur la Migration Internationale, l'Observatoire National de la migration, Statistiques Tunisie, ICMPSD, ProGreS migration Tunisie, 2020-2021

Enfin, et s'agissant du secteur d'activités dans lequel opèrent ces étrangers qui s'installent en Tunisie pour des raisons économiques, il s'avère qu'ils s'orientent en premier lieu vers les métiers du secteur des services (61%), ensuite le secteur de l'industrie (17,6%) et la construction (14%) :

Tableau 11 : Secteurs d'activité principales et la région de nationalité

Secteur d'activité	Région de nationalité (%)			
	Maghreb	Autres pays africains	Autres pays	Total
Agriculture, sylviculture, et pêche	8,0	10,5	0,2	7,0
Construction	11,9	20,5	5,6	14,0
Industrie	29,0	9,0	19,4	17,6
Services	50,9	60,0	74,3	61,1
Commerce	21,3	13,6	17,2	16,8
Services domestique	6,8	21,2	0,7	11,6
Autre services	22,8	25,2	56,4	32,7
Non Déclaré	0,2	0,1	0,5	0,3
Total	100,00	100,0	100,00	100,0

Source : INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021

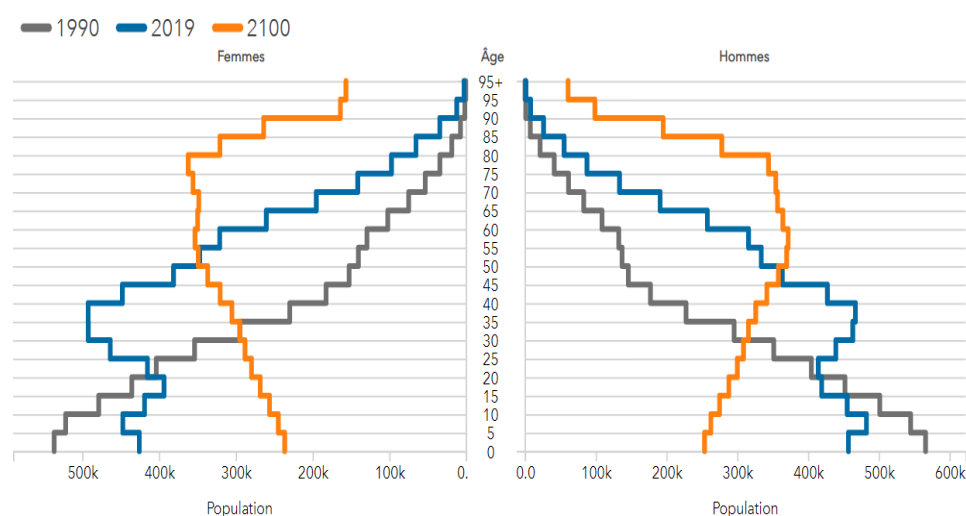
Chapitre 4

SCÉNARIOS d'ÉVOLUTION ET GESTION DES DÉFIS DU VIELLISSEMENT DE LA POPULATION EN 2050

1. La gestion des défis du vieillissement

Le vieillissement en Tunisie résulte de la combinaison de trois (3) principales tendances : la chute de la fécondité (passée de 6 enfants par femme en 1980, à 2,4 lors du dernier recensement) ; l'augmentation de l'espérance de vie (40 ans en 1960, 78,5 ans pour les femmes et 73,8 ans pour les hommes en 2014); et le phénomène migratoire⁴⁵.

Figure 33 : Transformations de la pyramide des âges en Tunisie



Source : <https://www.healthdata.org/tunisia?language=48>

Ce vieillissement implique une transformation en profondeur de la société et un changement des modes de vie et du vivre ensemble des tunisiens. Selon Ghannay (2009), « prévoyant les vicissitudes du vieillissement, le gouvernement tunisien a adopté depuis 1994 des lois inhérentes aux conditions de vie des personnes âgées, des conditions d'octroi des pensions de vieillesse (période de stage et âge de retraite), de financement des régimes de retraite (révision des taux de cotisation vers la hausse) »⁴⁶.

45 Vieillir en Tunisie Sofiane Bouhdiba, Paris, L'Harmattan, 2017

46

Adel Ghannay, (2019), Des éléments épars vers une politique démographique en matière de vieillissement, XXVI Congrès international de la population, Marrakech, <https://iussp2009.princeton.edu/papers/90804>

Il s'agit notamment de la loi de 1994 relative à la protection des personnes âgées et les différents programmes du gouvernement, comme la promotion de la santé mentale, la création des structures de soin à domicile et l'introduction de programmes d'étude des facultés de médecine⁴⁷.

Cette évolution de la population tunisienne posera d'énormes défis tant pour répondre aux nouvelles contraintes et demandes sociales en interne, que pour s'adapter aux transformations géopolitiques de l'Afrique et de la méditerranée.

a- Le défi du développement et de la rétention du capital humain.

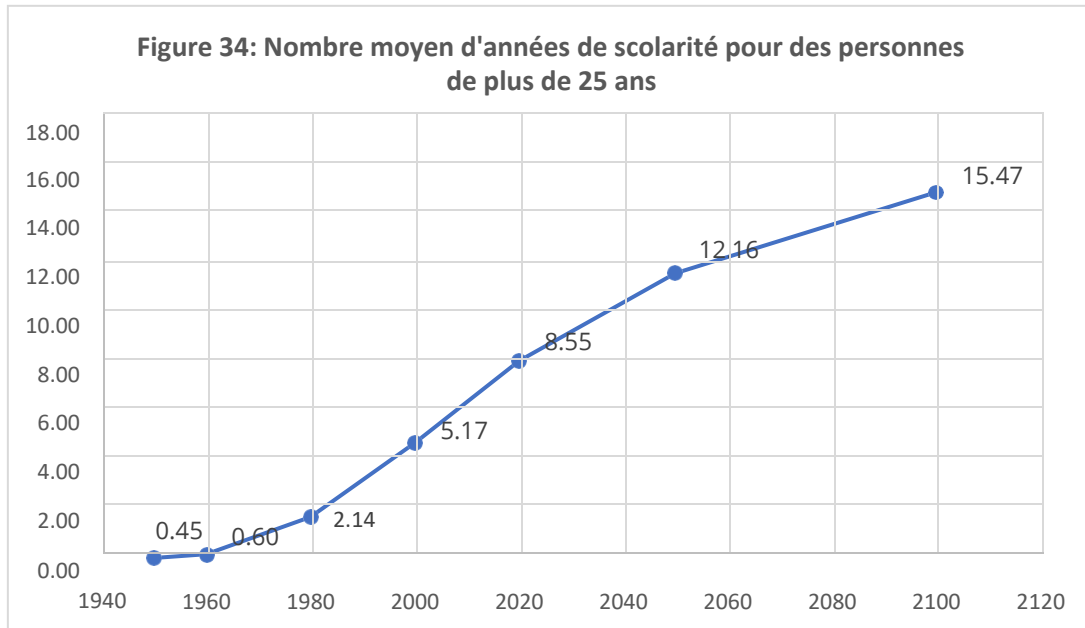
Le vieillissement de la population tunisienne et l'émigration des cadres que la Tunisie a vu s'accroître depuis 2011, poseront des défis de deux ordres :

- Assurer la bonne formation des cohortes de jeunes dont le nombre évoluera faiblement et déclinera à partir du milieu du vingt-et-unième siècle,
- Gagner ou du moins s'adapter à la « guerre des intelligences » qui se manifeste non seulement par une « fuite » mais un détournement des cerveaux. L'Europe vieillissante aura besoin d'attirer de jeunes compétences qu'elle puisera dans son entourage immédiat. A son tour la Tunisie devrait pouvoir attirer et former les meilleures jeunes compétences du continent.

D'ici 2100, les prévisions montrent une évolution positive du nombre de diplômés et du niveau d'études moyen des Tunisiens. Mais, au vu des médiocres résultats des jeunes tunisiens dans les évaluations internationales (notamment PISA) et du fait de l'exode des compétences, il est fort probable que la Tunisie aura du mal à assurer une bonne qualité de la formation de ses ressources humaines.

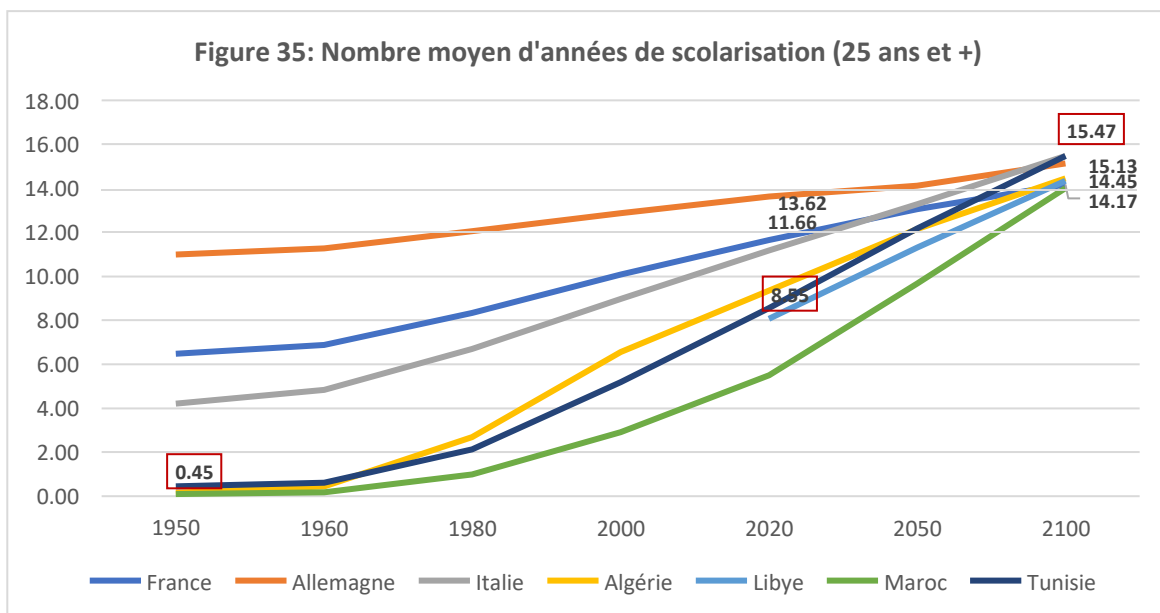
⁴⁷ <https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2021-2-page-229.htm>

Sur un plan quantitatif, la Tunisie a réussi à ouvrir l'accès à l'éducation à des franges de plus en plus larges de sa population. Mais cette supposée démocratisation de l'enseignement a tourné à la massification mal maîtrisée. Pour les prochaines années, ce mouvement de consolidation du capital humain tunisien devrait se prolonger : Entre 1950 et 2100, la Tunisie passera de 0,45 comme nombre moyen d'années d'études pour une personne de 25 ans et plus, à plus de 15 ans.



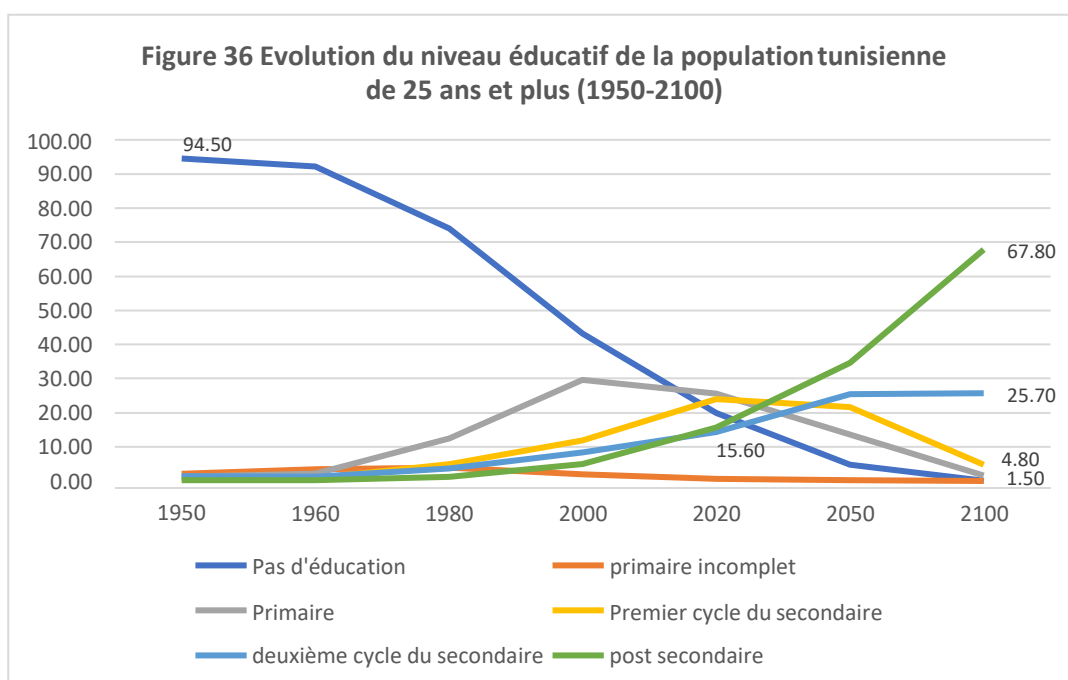
Source : <http://dataexplorer.wittgensteincentre.org/wcde-v2/>

Le nombre moyen d'années d'études d'un tunisien sera alors plus élevé que celui de ses voisins y compris du Nord (de l'Europe).



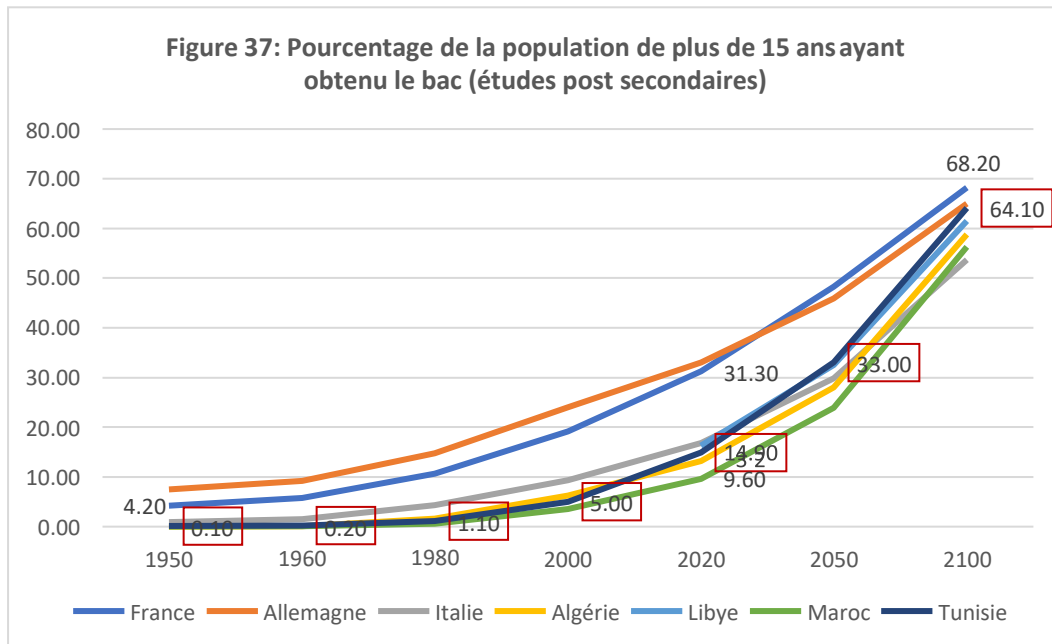
Source : <http://dataexplorer.wittgensteincentre.org/wcde-v2/>

Le niveau éducatif de la population de 25 ans et plus devrait également fortement s'améliorer. Si leur nombre frôlait le zéro en 1950, et qu'ils sont devenus 15,6% de la population à avoir un niveau post secondaire en 2020, ces tunisiens détenteurs du bac et âgés de plus de 25 ans constitueront 67,80% de la population tunisienne. Lorsqu'on connaît la crise actuelle de l'emploi des diplômés du supérieur en Tunisie, cette évolution qui pourrait faire passer l'économie tunisienne à un nouveau palier de compétitivité a également de quoi inquiéter.



Source : <http://dataexplorer.wittgensteincentre.org/wcde-v2/>

Comparée à ses voisins et à ses principaux partenaires européens, en 2100, la Tunisie devrait avoir autant de bacheliers que l'Allemagne et presque autant que la France. Ce réservoir de compétences exigera une transformation structurelle de l'économie tunisienne afin de sortir du modèle de la sous-traitance. Mais cette donne pourrait également impliquer une banalisation et une dépréciation des diplômes ainsi qu'une aggravation des frustrations des jeunes.



Source : <http://dataexplorer.wittgensteincentre.org/wcde-v2/>

Etant donné la stagnation et le vieillissement de sa population, et du fait également de l'évolution de la démographie de l'Afrique subsaharienne et des risques de migrations vers son territoire soit en tant que zone de transit, soit pour s'y installer, la Tunisie gagnerait à développer une stratégie d'accueil et d'attraction des jeunes talents africains.

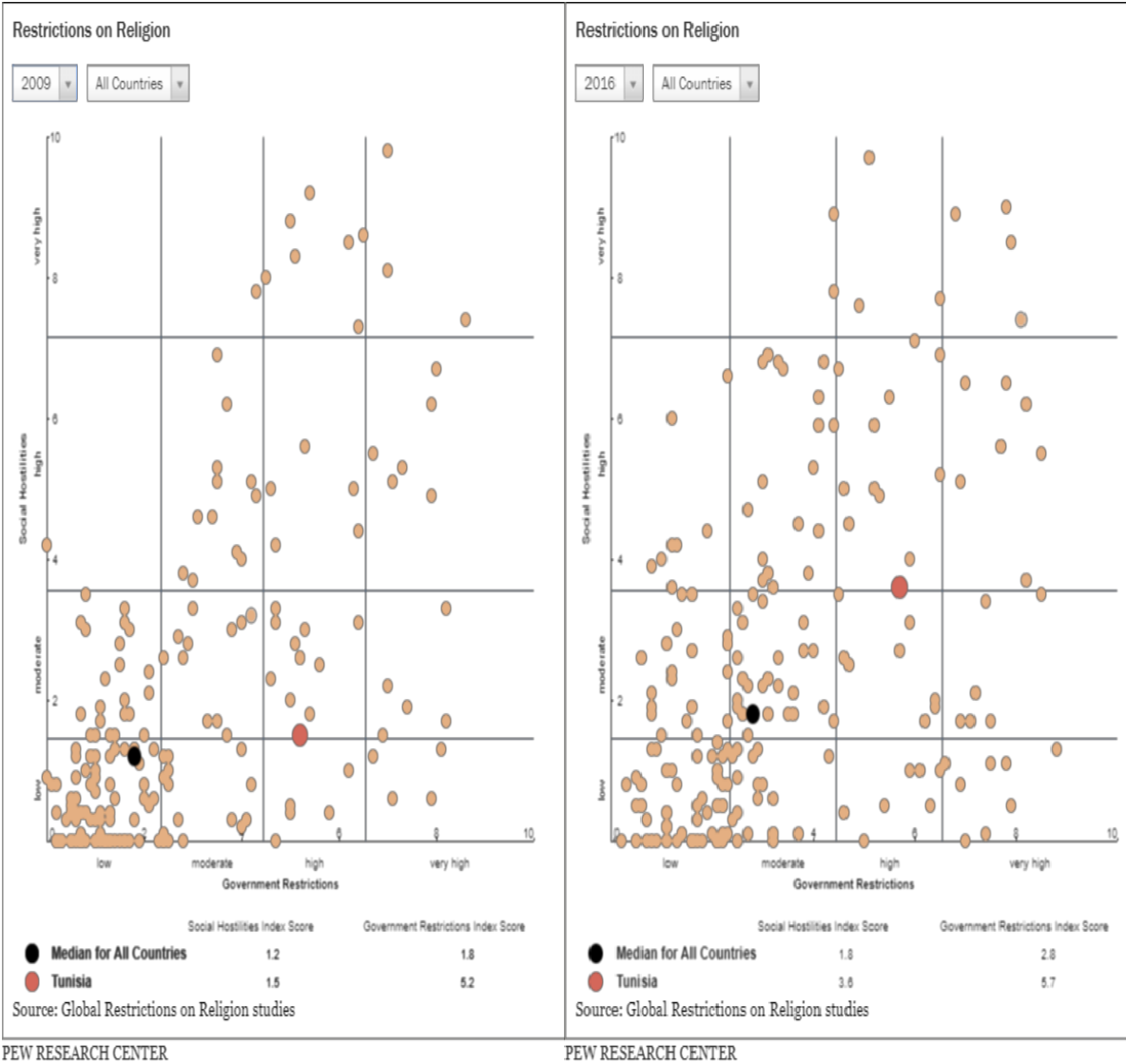
Cette stratégie permettrait de former ces jeunes et de les aider à mieux répondre aux problèmes de développement des régions dont ils sont issus.

Mais cette stratégie de l'accueil et de l'hospitalité qui a été fort utile à plusieurs pays développés risque de se heurter à un certain nombre de barrières culturelles et religieuses.

Alors qu'elle a toujours été ouverte à d'autres cultures et que Tunis, à titre d'exemple, a accueilli de nombreux habitants de différentes origines et nationalités (notamment des italiens, des français et des maltais), la Tunisie s'est peu à peu crispée sur une identité exclusive arabo-musulmane et connaît des formes plus ou moins déclarées de rejet des étrangers, notamment ceux qui viennent de l'Afrique Subsaharienne.

Les études du think-tank PEW concernant la tolérance religieuse, montrent un recul de celle-ci en Tunisie depuis la révolution de 2011⁴⁸. Entre 2009 et 2016, la Tunisie a reculé aussi bien en matière de tolérance sociale aux autres religions que de réactivité de l'Etat.

Figure 38 : Les restrictions religieuses en Tunisie (2009, 2016)

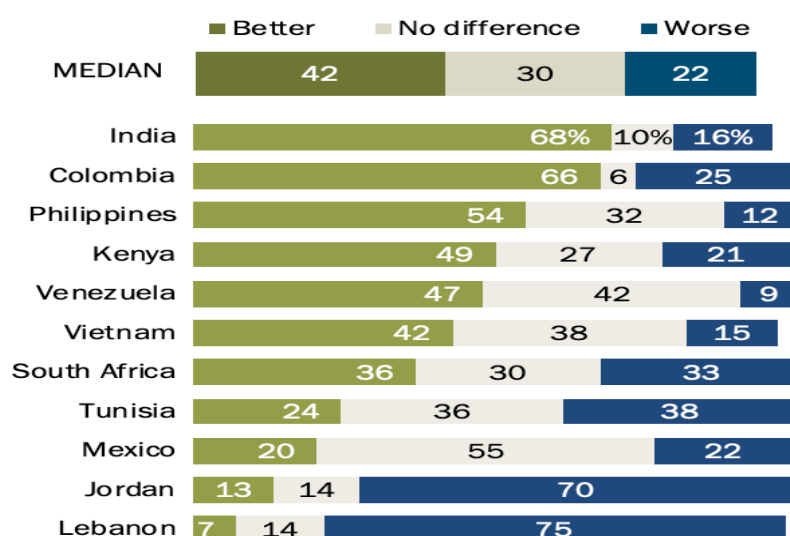


Source : Global Restrictions on Religion studies

48 http://www.globalreligiousfutures.org/countries/tunisia/#/?affiliations_religion_id=0&affiliations_year=2010®ion_name=All%20Countries&restrictions_year=2016

Une autre étude menée par le « PEW research center » en 2020, sur l'attitude envers la diversité dans 11 pays émergents, montre également que 38% des répondants pensent qu'une plus grande ouverture sur des étrangers conduirait à une détérioration des conditions de vie en Tunisie.

Figure 39 : Attitude envers l'ouverture du pays à des étrangers⁴⁹ :



Source PEW research center (2020)⁵⁰

b- Le défi de l'adaptation aux changements climatiques et des mouvements conséquents des populations

Le portail « Climate Knowledge » de la Banque mondiale⁵¹ présente un certain nombre de scénarios d'évolution de la température et des précipitations en Tunisie au cours du vingt-et-unième siècle. Dans l'hypothèse centrale, ces évolutions devraient se présenter de la manière suivante :

⁴⁹ % qui déclarent qu'avoir un nombre croissant d'individus de différentes races, groupes ethniques et nationalités dans le pays, en fait une..... endroit pour vivre

⁵⁰ https://www.pewresearch.org/global/2020/06/16/attitudes-toward-diversity-in-11-emerging-economies/pg_2020-06-16_diversity-emerging-economies_0-01/

⁵¹ <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/tunisia/climate-data-projections>

Tableau 12 : Evolution des températures et des précipitations en Tunisie (2000-2100)

<p>Evolution des températures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La température maximale annuelle devrait augmenter de 1,5°C à 2,5°C d'ici 2030 et de 1,9°C à 3,8°C d'ici 2050. • La température minimale annuelle devrait augmenter de 0,9°C à 1,5°C d'ici 2030 et de 1,2°C à 2,3°C d'ici 2050. • Le nombre de jours chauds devrait augmenter d'environ 1,3 jour par an entre 2020 et 2039. • La durée des vagues de chaleur devrait augmenter de 4 à 9 jours d'ici à 2030 et de 6 à 18 jours d'ici à 2050. • La durée des vagues de froid devrait diminuer de 1 à 3 jours d'ici 2030 et de 2 à 4 jours d'ici 2050.
<p>Evolution des précipitations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les modèles prévoient une diminution probable des précipitations globales d'ici 2050, la plupart d'entre eux prévoyant une diminution minimale d'environ 4 % et une diminution maximale allant de 7 % à 22 %. • La durée des périodes de sécheresse devrait augmenter de 1 à 21 jours d'ici 2030 et de 1 à 30 jours d'ici 2050. • La diminution des précipitations s'accompagne d'une augmentation prévue de la fréquence et de l'intensité des sécheresses et des inondations.

Bien qu'ayant réduit la part de l'agriculture dans son PIB, la Tunisie est très vulnérable aux multiples conséquences du changement climatique, et aux événements météorologiques extrêmes qui en résultent et pourraient devenir plus fréquents.

Alors que plus de 80 % de l'activité économique de la Tunisie est concentrée sur son littoral nord-est et ses deux grandes îles, où vivent deux tiers des 11,6 millions d'habitants du pays, l'élévation du niveau de la mer poserait de sérieux problèmes à une partie importante de la population.

En effet, alors qu'elle avait déjà des difficultés à répondre aux conséquences de l'aridification des zones non côtières, la Tunisie semble mal préparée pour faire face une élévation du niveau de la mer qui affecterait son littoral densément peuplé et mal équipé (Mulhern, 2020⁵²). C'est ainsi qu'une grande partie de la capitale Tunis se trouve sur un plateau de faible altitude autour de la mer et, bien que l'on soit conscient du danger, aucune politique ni aucun plan d'action n'ont été proposés par le gouvernement.

Bien que les coûts directs et indirects de l'élévation du niveau de la mer n'aient pas été estimés pour Tunis, la modélisation opérée par Mulhern (2020) montre que d'ici 2100, jusqu'à 200 000 personnes pourraient être déplacées par des inondations en plus de l'élévation du niveau de la mer. Un tel événement paralyserait l'activité économique, endommagerait gravement les bâtiments et pourrait décourager le tourisme.

Toujours selon la Banque mondiale, plus de 216 millions de personnes pourraient être contraintes de migrer à l'intérieur de leur pays d'ici à 2050, et ce, dans six régions du monde. En Afrique du Nord, les perturbations de la disponibilité de l'eau seront le principal moteur des migrations climatiques internes. « Elles chasseront les populations des régions côtières et intérieures où les pénuries d'eau s'aggravent, ralentissant la croissance démographique dans les foyers d'émigration le long de la côte nord-est de la Tunisie, de la côte nord-ouest de l'Algérie, dans l'ouest et le sud du Maroc ainsi que sur les contreforts de l'Atlas central qui subissent déjà le stress hydrique. »⁵³

⁵² OWEN MULHERN, (2020), Sea Level Rise Projection Map – Tunis, Publication sur Earth.org https://earth.org/data_visualization/sea-level-rise-by-2100-tunis/

⁵³ Des millions de migrants à l'intérieur de leur pays : la dimension humaine du changement climatique. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2021/09/13/millions-on-the-move-in-their-own-countries-the-human-face-of-climate-change>

c- Le défi du financement des retraites

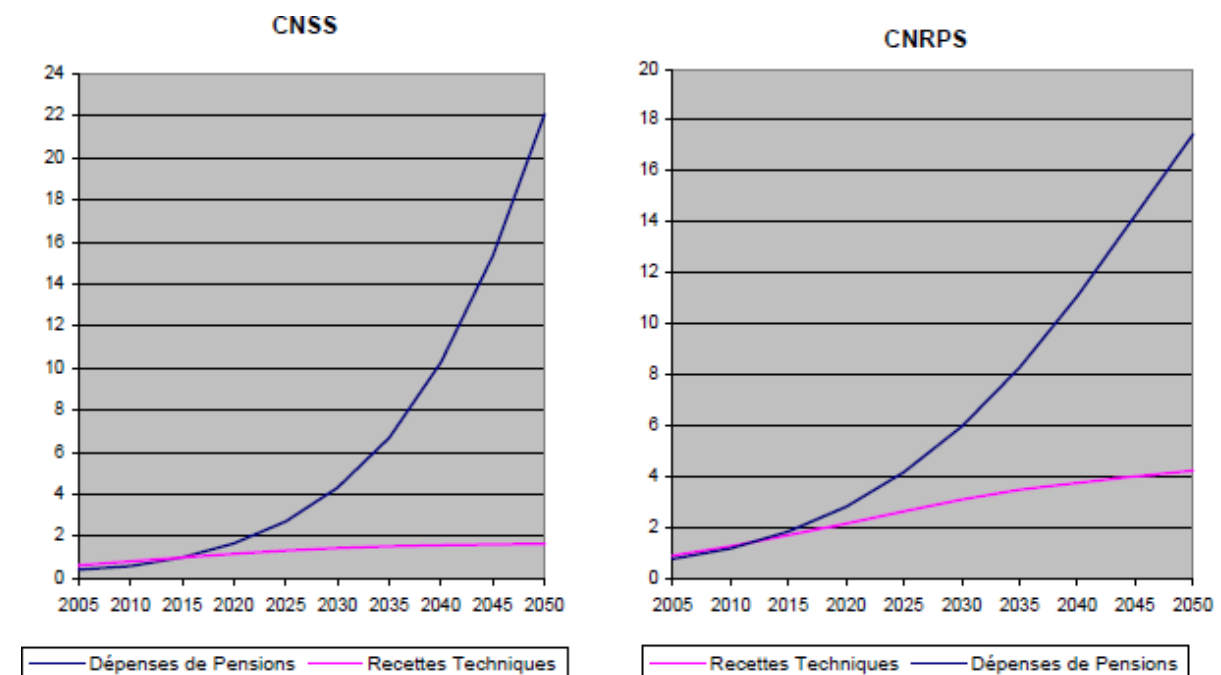
Sur le plan social, le vieillissement de la population tunisienne posera des défis à trois principaux niveaux :

- Le financement des retraites et la soutenabilité de la situation financière des régimes de pension,
- Les capacités des familles à se constituer en refuge et bouclier social,
- L'état du système de santé et ses capacités à s'adapter à la nouvelle donne démographique.

S'agissant de la situation des caisses sociales et de leurs capacités à financer aussi bien les retraites, que les dépenses de santé et autres dépenses sociales, Houssi (2004) a montré le déséquilibre structurel qui ira grandissant jusqu'en 2050 entre les dépenses de retraites et les recettes des deux grandes caisses tunisiennes (CNSS, CNRPS).

Comme le montre les deux figures suivantes, si rien ne change, les déficits iront en grandissant et deviendront très rapidement insoutenables.

Figure 40 : Evolution de la CNSS et de la CNRPS



Source : Houssi (2004)⁵⁴

En comparant les régimes de retraite au Maghreb, Dupuis et al (2010) constatent que dans les trois pays du Maghreb la part dans le PIB des ressources consacrées aux retraites (pensions plus frais de gestion) se situe à un niveau modéré, entre 3 et 5% du PIB. En Tunisie cela atteint en 2004, les 4,9% du PIB, bien en deçà de la Grèce 10,8% ; Italie 12,8% ; Portugal 9,2% et Espagne 7,9%⁵⁵.

Avec l'allongement de l'espérance de vie, le système de répartition qui est basé sur la solidarité entre générations risque de se transformer en un gouffre financier. Conscient de cette situation, Touhami (2009) dénonce le risque de délaisser le « principe de la couverture socialisée, générale et intégrale du risque maladie » pour une protection sociale à plusieurs vitesses et une assurance qui dépend du revenu de l'assuré⁵⁶.

La question de la retraite par capitalisation ou par répartition et de la gestion des caisses sociales risque de peser sur le développement futur de la Tunisie. En effet, si gagner des années de vie grâce aux progrès de la médecine est toujours réjouissant, savoir que la retraite condamnera des milliers de personnes à la pauvreté ou à la non prise en charge de leurs dépenses de santé, l'est beaucoup moins.

La solution à ce problème est multiple. Elle appelle un « mix » de politiques sociales. Cela passera certainement par une difficile mais nécessaire hausse dans les taux de cotisation et un allongement de l'âge de départ à la retraite. Cela appellera également une diversification des systèmes de solidarité et de protection sociale. Houssi propose un fonctionnement autour de trois « piliers » :

54 « La Problématique des Régimes de Pension en Tunisie Face à un Vieillessement Démographique Working Paper 34/04 » Houssi Chourouk centre for research on pensions and Welfare policies. Accessible sur : ideas.repec.org/p/crp/wpaper/34.html

55 Jean-Marc Dupuis et al., « Les systèmes de retraite du Maghreb face au vieillissement démographique », Revue française d'économie 2010/1 (Volume XXV), p. 79-116. DOI 10.3917/rfe.101.0079

56 Habib Touhami, (2009), Inégalités sociales, mortalité et espérance de vie Par : Les Cercles de la Population et de la Santé de la Reproduction 8ème session 2009 « Projection et perspectives de la population : quel avenir pour la Tunisie ? » : 4ème Table ronde, octobre 2009

- « Un premier pilier, fonctionnant par répartition et à prestation définie, représentera le régime de base dont l'affiliation est obligatoire, il pourrait aussi être révisé et ce, en optant pour différentes options, tels que le montant sur lequel est indexé la pension, le nombre de salaire pris en compte pour le calcul du salaire de référence, l'allongement de l'âge de départ à la retraite, etc., voire une combinaison de ces alternatives.
- Un deuxième pilier sera géré par capitalisation et à cotisation définie, la pension qui sera versée à la retraite dépendra du montant des cotisations versées par l'assuré dans un compte individuel et du revenu des placements de ce dernier via un taux d'intérêt instauré par l'état.
- Enfin, un troisième pilier sera financé en répartition et selon des comptes virtuels, où les taux d'intérêt des placements seront générés par le marché financier. »

d- Le défi des capacités des familles à se constituer en refuge et bouclier social

S'agissant des capacités des familles à constituer un bouclier social, il est important de rappeler les transformations et les difficultés par lesquelles passe l'institution « famille » en Tunisie. Alors que le concubinage est toujours socialement refusé, les conditions de vie et le chômage des jeunes rendent difficiles les mariages et retardent l'âge de ceux-ci, lorsqu'ils ne condamnent pas des milliers de jeunes au célibat.

Selon le recensement de l'INS (2014), le taux de femmes célibataires âgées entre 25-29 ans est passé de 37.7% en 1994 à 49.6% en 2014. Pour celles âgées de 30 à 34 ans, le taux a évolué de 18.1% en 1994 à 28% en 2014. Pour les hommes de 25 à 29 ans, le taux de célibat est passé de 71% en 1994 à 82.8% en 2014. Pour ceux âgés de 30 à 34 ans, le taux est passé de 31 % en 1994 à 51.4% en 2014.

Selon une autre enquête de l'Office national de la famille et de la population, publié en 2020, plus de 2.400.000 jeunes femmes entre 34 et 45 ans, ne sont pas mariées, soit 60% de la population féminine en Tunisie. Quant aux hommes, ils sont 81% de la même tranche d'âge à être célibataires⁵⁷.

Tableau 13 : Evolution du taux de célibat féminin par classe d'âge en %

Age	1956	1966	1975	1984	1994	2004	2014
15-19	58,1	81,0	93,7	93,3%	97,0%	97,9%	96,5%
20-24	20,4	27,0	45,5	59,0%	72,3%	83,6%	81,8%
25-29	6,5	8,7	15,5	24,5%	37,7%	52,9%	49,6%
30-34	3,6	3,9	4,8	9,7%	18,1%	28,0%	28,0%
35-39	2,1	2,4	2,4	3,8%	8,9%	15,5%	18,0%
40-44	1,4	1,8	1,4	2,2%	4,7%	9,4%	13,2%
45-49	1,1	1,5	1,6	1,6%	2,3%	5,6%	9,1%

Source : Touhami (2018)⁵⁸

En plus de ces difficultés à fonder une famille, le travail souvent précaire des femmes affecte leur taux de fécondité et les conditions de l'emploi des parents (niveaux de rémunération, congés de maternité, aménagement des horaires, etc.), les mettent dans une grande difficulté dans l'éducation de leurs enfants.

De taille de plus en plus réduite et soumise à la montée des valeurs individualistes et à la pression des modes de production et de vie capitaliste, la famille n'est plus le filet de sécurité pour les « vieux jours » des parents. Pourtant, les représentations de la famille évoluent peu, et la société refuse toujours toute tentative de faire évoluer les conditions ou les rapports qui définissent la famille⁵⁹.

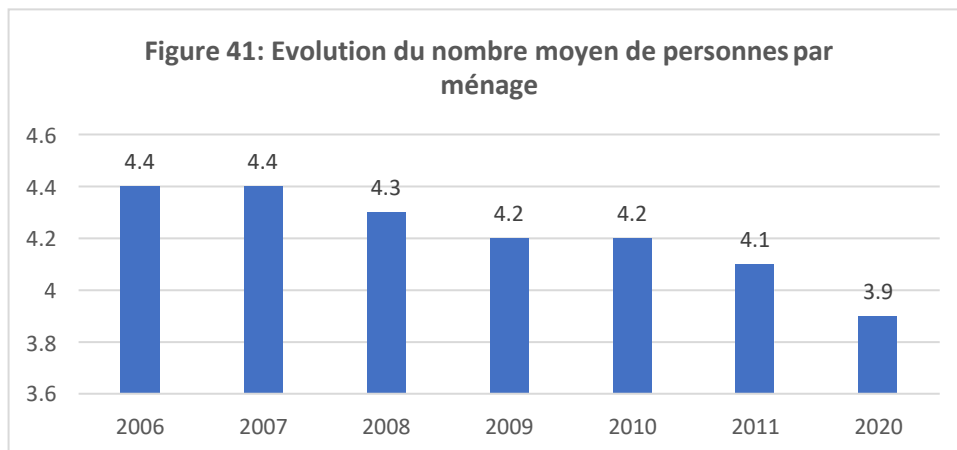
En Tunisie, la taille moyenne des ménages est passée à 3,9 en 2020, En fait, si la taille moyenne d'un ménage dans le monde est de 4 personnes, ce chiffre varie considérablement : la moyenne en Afrique est de 4,7 personnes. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale affichant la taille moyenne la plus élevée (5,1).(PRB, 2020)⁶⁰

⁵⁷ Enquête citée dans <https://news.gnet.tn/tunisie-les-jeunes-boudent-le-mariage-les-chiffres-du-celibat-des-34-45-ans-explosent>

⁵⁸ Habib Touhami, (2018), Le célibat en Tunisie : Subi ou choisi ? <https://www.leaders.com.tn/article/23850-le-celibat-en-tunisie>

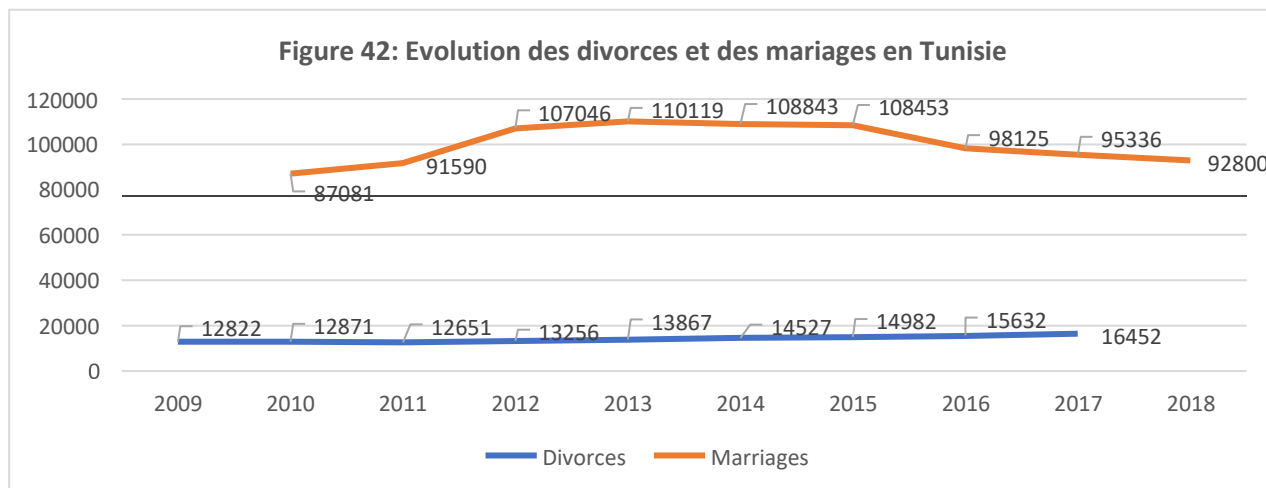
⁵⁹ L'exemple le plus emblématique est l'accueil très critique qui a été réservé au rapport COLIBE qui avait essayé de faire évoluer certains aspects du « code du statut personnel » dont notamment la question de l'égalité de l'héritage.

⁶⁰ PRB, Fiche de données sur la population mondiale 2020



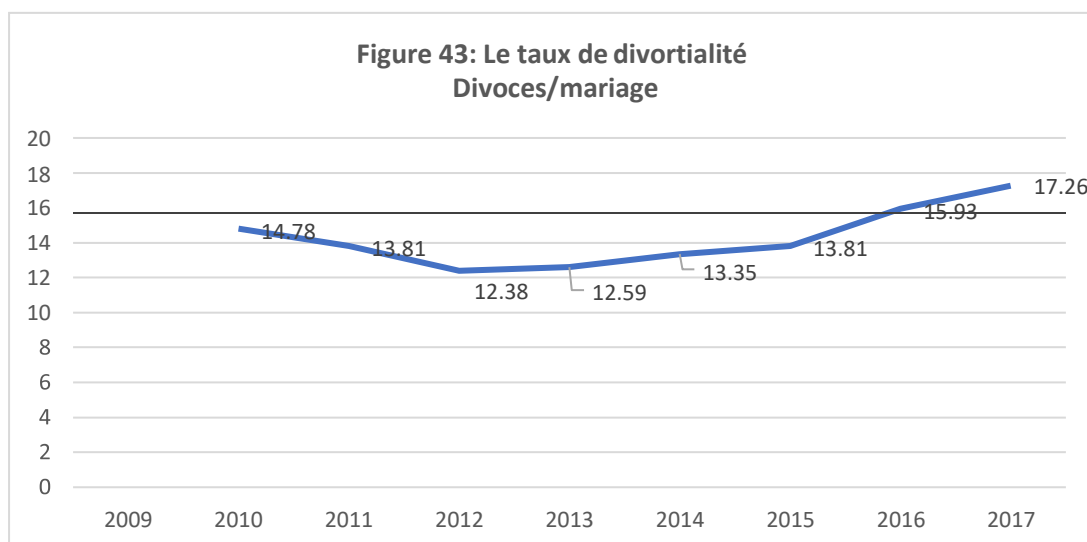
Source : INS, PRB, 2020

Sur les huit dernières années, le taux de divorces a légèrement augmenté alors que les mariages ont reculé :



Source : INS

Le taux de divortialité est ainsi en hausse :



Source : INS

Pour l'année judiciaire 2018-2019, le divorce à la demande de l'un des époux arrive en tête des affaires de divorces (8312 mille affaires). En seconde position, viennent les séparations à l'amiable (6780 mille) et enfin pour préjudice subi avec 1658 mille dossiers⁶¹.

Selon Bouhdiba (2017), la Tunisie connaît un effritement des solidarités familiales lié notamment aux écarts de trajectoire entre les ascendants et les descendants. L'un des chiffres qui illustrent cet individualisme montant qui mine les solidarités familiales classiques est celui du taux d'occupation des maisons de retraite. Selon ce même auteur, 700 seniors résident dans les maisons de retraite, dont la capacité d'accueil au niveau national est de 725 lits. Ce chiffre serait appelé à augmenter.

e- Le défi de l'évolution du système de santé et de ses capacités à s'adapter à la nouvelle donne démographique.

S'agissant du système de santé, le vieillissement de la population tunisienne et l'amélioration de l'espérance de vie posent les questions de l'espérance de vie en bonne santé et de l'égalité devant la santé/maladie.

Ce vieillissement de la population risque de se faire dans le cadre d'une santé à deux vitesses. Aux maladies cardiovasculaires qui occupent le premier rang des pathologies liées au vieillissement de la population, se rajoutera une diffusion très forte des maladies neurodégénératives et qui demandent un accompagnement personnalisé (et donc coûteux) des malades.

61 Rihab Boukhatiya, (2020), Mariage en Tunisie : une institution qui s'écroule ? Nawat, <https://nawaat.org/2020/12/31/mariage-en-tunisie-une-institution-qui-secroule/>

Tableau 14 : Les trente premières causes de décès en Tunisie (selon les données de l'OMS en 2018)

		Nombre de décès	% du total des décès	Taux pour 100 000 habitants	Classement mondial
1.	Maladie coronarienne	20,968	31.65	182.62	40
2.	Accident vasculaire cérébral	7,401	11.17	64.36	102
3.	Maladie d'Alzheimer et démence	5,571	8.41	49.00	6
4.	Maladie rénale	3,657	5.52	31.89	24
5.	Diabète sucré	3,523	5.32	30.62	87
6.	Grippe et pneumonie	2,887	4.36	25.07	95
7.	Accidents de la route	2,61	3.94	22.39	69
8.	Maladies pulmonaires	2,209	3.33	19.30	119
9.	Cancers du poumon	1,83	2.76	15.67	77
10.	Maladie du foie	1,498	2.26	12.88	105
11.	Cancer du sein	685	1.03	10.97	146
12.	Cancer de la prostate	384	0.58	7.85	150
13.	Hypertension artérielle	859	1.30	7.50	131
14.	Anomalies congénitales	867	1.31	7.39	98
15.	Cancers du côlon et du rectum	825	1.25	7.12	103
16.	Faible poids à la naissance	707	1.07	5.93	98
17.	Lymphomes	626	0.95	5.43	95
18.	Inflammatoire/Cœur	578	0.87	5.03	103
19.	Asthme	515	0.78	4.45	81
20.	Autres néoplasmes	471	0.71	4.08	49
21.	Cancer de la vessie	461	0.70	4.07	29
22.	Troubles endocriniens	466	0.70	4.05	104
23.	Chutes	462	0.70	3.97	111
24.	Cancer de l'estomac	432	0.65	3.72	135
25.	Maladie de Parkinson	407	0.61	3.53	24
26.	Autres blessures	382	0.58	3.29	168
27.	Tuberculose	377	0.57	3.26	101
28.	Suicide	383	0.58	3.23	168
29.	Leucémie	351	0.53	3.07	125
30.	Cancer de l'ovaire	177	0.27	2.86	156

Source : <https://www.worldlifeexpectancy.com/tunisia-life-expectancy>

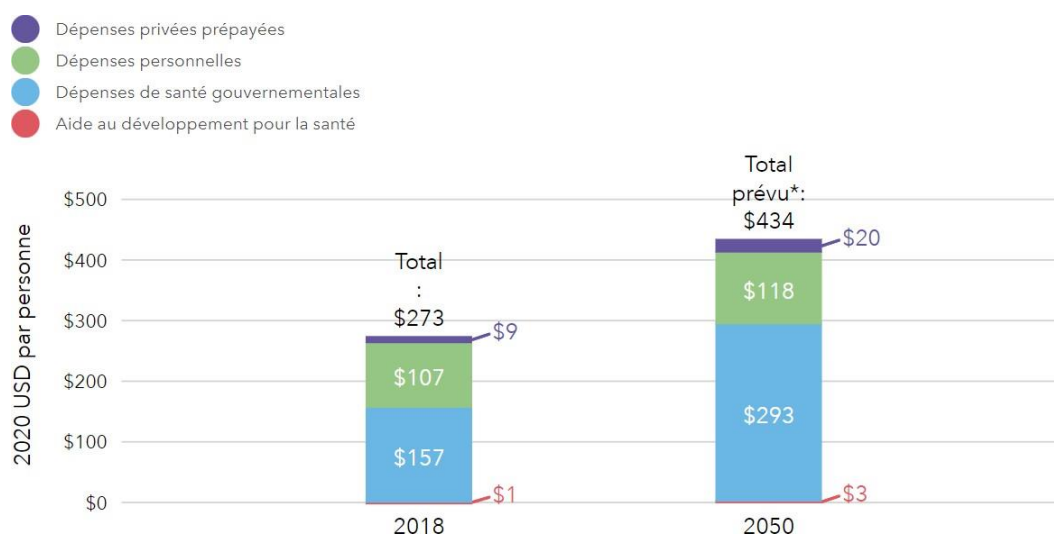
Alors que la première cause de décès en Tunisie est liée aux maladies coronariennes, on remarque qu'en pourcentage relatif, la Tunisie est le sixième pays au monde à avoir des décès par Alzheimer. Ce classement est d'autant plus inquiétant, que la population tunisienne est appelée à vieillir de façon relativement rapide. Actuellement, environ 50 millions de personnes vivent avec des maladies neurologiques (Alzheimer, épilepsie, Parkinson, etc.) dans le monde.

Ce nombre devrait tripler pour atteindre 152 millions en 2050. En une décennie le coût mondial actuel de ces maladies passera de 1 000 milliards à 2 000 milliards de dollars (Berger, 2020)⁶²

Si la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus, poursuivra sa progression pour atteindre 24,2% en 2044, il faudrait s'attendre à ce que la proportion des femmes en période de ménopause ne cesse de croître, nécessitant la mise en place de certaines mesures pour la prise en charge des troubles en rapport avec cet état⁶³.

Selon l'observatoire healthdata, en Tunisie, les dépenses de santé par personne devraient passer de 273 USD en 2018 à 434 USD en 2050. Signalons que ces estimations n'ont pas pris en compte les récentes répercussions du Covid.

Figure 44 : Les dépenses de santé (2018, 2050)



Source : <https://www.healthdata.org/tunisia?language=48>

Ce renchérissement des dépenses de santé, risque d'accentuer le phénomène d'inégalités devant la mort. Avec d'un côté, des personnes de milieu social ou de catégories socioprofessionnelles plus exposées aux maladies et aux accidents que d'autres mais également moins capables de prendre en charge les frais que cela occasionne.

⁶² Roland Berger (2020), Trend Compendium 2050 Six megatrends that will shape the world, December 2020

⁶³ Office National de la Famille et de la Population, (2021), Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive | 2021 – 2030

Si les tunisiens vont bénéficier d'un rallongement de leur espérance de vie, la question de la santé et de la qualité de la fin de vie deviendra de plus en plus importante. Pour l'instant, l'espérance de vie en bonne santé des tunisiens semble encore très perfectible :

Tableau 15 : L'espérance de vie en bonne santé

	2000	2017	Classement mondial en 2016
Espérance de vie	73,17	76,31	86
Espérance de vie en bonne santé	63,17	66,28 (2016)	73

<https://atlasocio.com/classements/sante/vie/classement-etats-par-espérance-de-vie-en-bonne-sante- monde.php>

2. Construction de scénarios d'évolution

Nous présentons dans cette partie les différents facteurs susceptibles de générer le changement au futur. Ces facteurs vont constituer le point de départ des différents scénarios d'évolution de la démographie en Tunisie.

Le schéma suivant présente ces facteurs de changement :

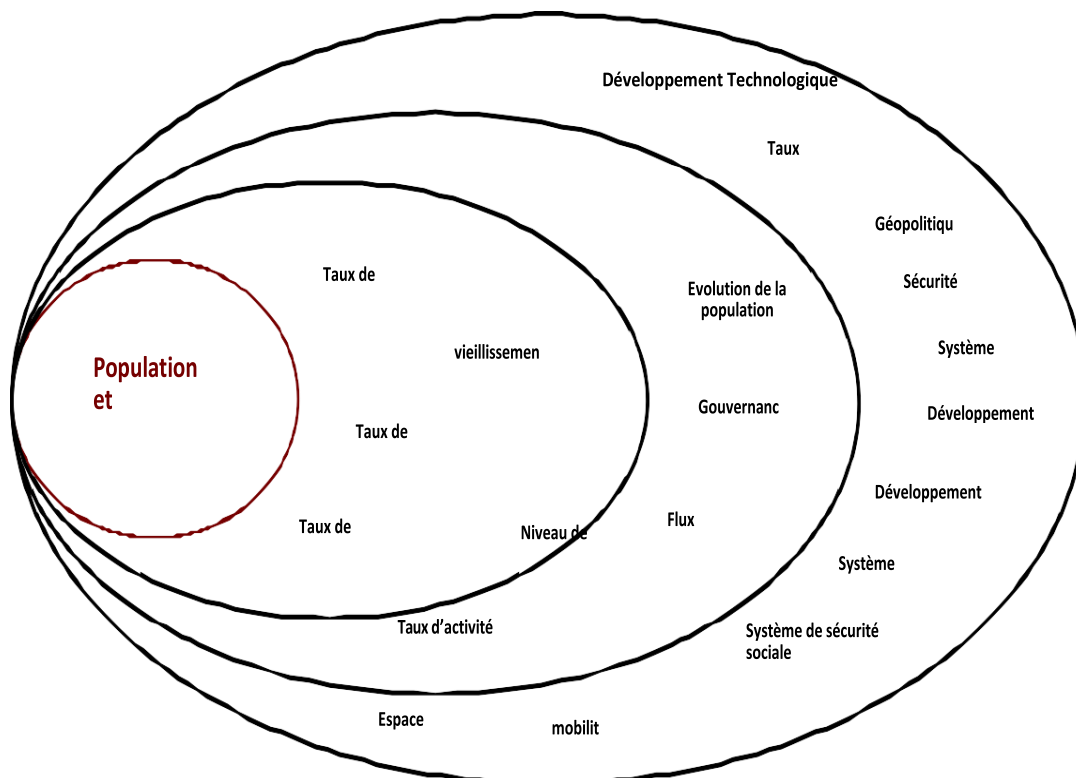


Figure 45 : Les facteurs de changement de la démographie

Qu'ils soient directement ou indirectement liés à la question démographique, ces facteurs peuvent être classés en trois grandes catégories :

Tableau 16 : Facteurs internes, intermédiaires et externes du changement

Facteurs Internes (Les facteurs qui ont une liaison directe avec la question démographique)	Taux de fécondité et fertilité totale
	Taux de mortalité
	Taux de natalité
	Vieillessement de la population
Facteurs intermédiaires (Les facteurs qui ont une liaison avec les facteurs internes et les facteurs externes au même temps)	Niveau de vie
	Taux d'activités féminine
	Flux migratoire
	Evolution du total de la population
	Gouvernance
Facteurs externes (Les facteurs qui ont une liaison indirecte avec la question démographique)	Développement technologique
	Urbanisation
	Géopolitique
	Sécurité nationale
	Système sanitaire
	Développement social
	Développement économique
	Système environnemental
	Système de sécurité sociale
	Système éducatif
	Mobilité
	Espace géographique

La combinaison de ces facteurs permet d'envisager trois grands scénarios :

a- Scénario 1 : La démographie qui étouffe le développement

Augmentation imprévue et incontrôlée de la population à cause de :

- Une forte augmentation du flux migratoire entrant (notamment de l'Afrique subsaharienne) et une diminution du flux sortant (avec une Europe qui se referme sur elle-même et opère une politique migratoire plus sélective),
- Une augmentation de la fertilité et de la fécondité qui entraîne une augmentation du nombre de nouveaux nés,
- Une diminution de la mortalité et une augmentation de l'espérance de vie à la naissance grâce au développement des technologies médicales.

Cette augmentation devient incontrôlable et entraîne :

- Un déséquilibre stratégique et une faiblesse au niveau des moyens de gouvernance qui freine le développement du pays,
- Des problèmes de réforme du système éducatif et de préparation des générations futures face à un nombre d'apprenants ingérable,
- Une augmentation du pourcentage de chômeurs face à un marché du travail trop chargé ce qui renforce les obstacles au développement économique et le taux de pauvreté.

Les problèmes économiques génèrent des problèmes sociaux et environnementaux :

- ✓ Augmentation des taux de violence et de délinquance chez les jeunes,
- ✓ Des problèmes de sécurité nationale apparaissent et deviennent de plus en plus aigües et entraînent des difficultés géopolitiques.
- ✓ Augmentation du nombre d'enfants et de jeunes qui ne terminent pas leurs études primaires, secondaires et supérieures.
- ✓ Diminution du taux d'activités féminine et retour du modèle familial traditionnel.
- ✓ Marginalisation des personnes âgées et dépendantes due aux difficultés du système de sécurité sociale.
- ✓ Augmentation de la densité de la population dans les grandes villes à un niveau sans précédent, des quartiers chaotiques et informels se multiplient et aggravation des problèmes de mobilité.
- ✓ Aggravation des problèmes environnementaux, une pollution sans précédent, des problèmes de gestion des déchets, un déficit énergétique, ce qui influe sur les modèles d'urbanisation et freine le développement des villes tunisiennes

b- Scénario 2 : Vers une transition démographique attendue qui impose le changement (Scénario Tendanciel)

Fin de la transition démographique et inversement de la pyramide des âges, ce qui entraîne :

- Une augmentation de la population des personnes âgées,
- La diminution de la population des jeunes et leur tendance à quitter le pays entraîne une diminution au niveau de la population active, et une difficulté à assurer les besoins de l'économie Tunisienne. L'Etat décide d'une augmentation maîtrisée du flux migratoire entrant en Tunisie pour des raisons économiques.
- Une augmentation de l'espérance de vie à la naissance et du taux de mortalité entraînés par le développement du système de santé lié aux avancements technologiques et aux nouvelles techniques médicales offertes par l'intelligence artificielle.

Cette évolution tendancielle de la démographie entraîne :

- Un système éducatif qui doit s'adapter pour être prêt à former un nombre d'apprenants plus réduit et avec la qualité nécessaire afin d'améliorer leur employabilité.
- Un développement économique incertain face à des problèmes au niveau des investissements.
- Un taux de chômage important.
- Augmentation du flux migratoire sortant du pays, et du flux migratoire entrant et venant essentiellement de l'Afrique subsaharienne ce qui entraîne l'africanisation des grandes villes tunisiennes.
- Des problèmes de développement social et des difficultés considérables pour affronter les phénomènes sociaux négatifs comme la violence et la délinquance
- Un système de sécurité sociale qui nécessite une réforme globale.

Cette évolution exigera :

- ✓ De nouveaux outils de gouvernance pour affronter les problèmes environnementaux entraînés par l'augmentation de la population et qui posent des risques sur la santé nationale.
- ✓ De nouveaux modèles urbains plus écologiques et durables, applicables aux villes à densité élevée suite à des difficultés au niveau de la mobilité.
- ✓ Une stabilité géopolitique pour favoriser la création de la richesse et l'adaptation à l'augmentation de la population.
- ✓ Un intérêt spécifique à la sécurité nationale dans son aspect énergétique, alimentaire et en particulier la sécurité de l'eau
- ✓ Des réformes économiques, sociales et environnementales seront nécessaires afin d'assurer :
 - ✓ La diminution du taux global de chômage,
 - ✓ L'exploitation du dividende démographique,
 - ✓ La réduction des phénomènes sociaux négatifs qui peuvent accompagner l'accroissement démographique (délinquance, pauvreté, violence...),
 - ✓ Une meilleure intégration des personnes âgées et des femmes à la vie économique,
 - ✓ Des solutions afin d'affronter les risques environnementaux dus à l'accroissement démographique (accumulation des déchets, pollution hydrique, pollution de l'air...)

c- Scénario 3 : Une transition démographique innovante et porteuse de développement (Scénario favorable)

Fin de la transition démographique et inversement de la pyramide des âges, ce qui entraîne :

- Une augmentation de la population des personnes âgées,
- Une réduction de la population des jeunes grâce à un taux de fécondité et de fertilité réduit et stable,
- Une augmentation de l'espérance de vie à la naissance et du taux de mortalité entraînés par le développement du système de santé lié aux nouvelles techniques médicales très avancées offertes par l'intelligence artificielle.

Ces évolutions permettent :

- D'avoir un système éducatif moderne qui assure la qualité d'enseignement et les compétences nécessaires au marché de travail et devient un terrain favorable aux apprenants et aux enseignants.
- La diminution de l'effectif des jeunes et des enfants favorise l'intégration des femmes qui trouvent de nouvelles opportunités d'appui et d'autonomisation.
- Un développement social grâce à une population plus éduquée et ouverte sur le monde
- Un développement économique considérable grâce à une meilleure préparation du capital humain (les jeunes mais également les seniors), au recours aux nouvelles technologies et à un environnement favorable aux investissements
- Une diminution du taux de chômage.
- Des villes Tunisiennes écologiques et durables grâce à des modèles urbains créatifs et modernes qui répond aux besoins de l'accroissement démographique, qui respectent l'environnement en se basant sur l'intelligence artificielle et les technologies vertes et qui facilite la mobilité.
- Une production énergétique qui répond aux nouveaux besoins liés à l'augmentation de la population, cette production sera écologique grâce aux énergies renouvelables.

Ce scénario exige :

- ✓ Une bonne gouvernance des ressources, une bonne exploitation du facteur démographique et une stabilité géopolitique qui favorisent les opportunités de développement et assurent la sécurité nationale dans ses divers aspects.
- ✓ De nouveaux programmes et politiques spécifiques aux personnes âgées afin d'assurer une meilleure intégration de cette catégorie dans la vie sociale et économique avec un nouveau système de sécurité sociale qui garantit leur dignité et leurs droits d'accès aux services de la santé et qui crée des opportunités à cette catégorie de la population afin de contribuer au développement du pays.
- ✓ Une bonne gestion du flux migratoire sortant qui diminue en absence de causes de migration, et un flux migratoire entrant qui répond aux besoins du marché tunisien de travail, ce qui renforcera l'économie tunisienne et augmentera la population active du pays.

CONCLUSION

L'instabilité politique et les difficultés économiques qui ont démarré bien avant le départ de Ben Ali en 2011, ont empêché la Tunisie de profiter pleinement de sa transition démographique. Aujourd'hui, elle se retrouve avec une configuration démographique comparable à celle de nombreux pays développés, sans avoir leurs moyens pour répondre aux attentes et aux contraintes sociales que cela pose.

Les évolutions qui s'annoncent d'ici à 2050, risquent de rendre les choses encore plus compliquées. Les défis et les risques sont multiples : un vieillissement rapide de la population avec des caisses de retraite en crise ; une émigration importante des compétences tunisiennes qui préfèrent s'installer à l'étranger ; des flux migratoires croissants et difficilement contrôlables venants de l'Afrique subsaharienne ; une pression sur les familles tunisiennes qui sont de moins en moins capables de jouer leur rôle traditionnel de « filet social » de sécurité ; une urbanisation souvent mal contrôlée à cause notamment des faiblesses des collectivités locales ; des changements climatiques qui pèseront sur l'agriculture et sur les conditions de vie notamment des franges les plus pauvres de la population ; des pressions grandissantes sur les ressources naturelles du pays, dont notamment les ressources hydriques, etc. En un mot, le passage du « baby-boom » au « papy-boom » se fera dans la douleur et sera la source de grandes difficultés de solidarité intergénérationnelles et d'inégalités intergénérationnelles.

Tous ces défis appellent donc une réaction urgente afin d'éviter le scénario catastrophe où la démographie viendrait étouffer le développement.

A moins d'une approche holistique et préventive de ces problèmes, les répercussions se feront sentir aussi bien au niveau économique et social, qu'environnemental, politique et sécuritaire. Les considérations démographiques devraient alors être intégrées à l'ensemble des politiques et des stratégies publiques qui devront non seulement s'adapter aux changements

démographiques, mais tenter de produire de nouveaux équilibres en prenant en compte aussi bien les aspects institutionnels, qu'organisationnels et culturels.

Cette réaction (ou plutôt cette action), nous semble devoir se déployer dans trois grandes directions : celle de la croissance maîtrisée et du développement du capital humain ; celle de la gestion de la mobilité et celle de l'inclusion et de l'autonomisation des personnes âgées.

S'agissant de la croissance maîtrisée et du développement du capital humain, la Tunisie ne devrait pas attendre que son taux de croissance démographique devienne négatif pour réagir. Tout en veillant à améliorer les services à l'enfance et l'adéquation entre l'offre d'éducation et les futurs besoins du marché du travail, la Tunisie devra réviser sa politique de natalité et développer une nouvelle politique de nuptialité. Le soutien aux familles pour qu'elles puissent sereinement envisager d'avoir plus d'enfants mieux éduqués, et l'accompagnement aux jeunes pour qu'ils puissent fonder des familles ou se mettre en couple devraient être repensés. Les motivations au célibat, les difficultés de la vie conjugale, les obstacles à la fécondité, l'idée même et les contraintes qui se posent aux familles devraient être mieux analysés et traités dans le cadre d'une politique publique globale et multisectorielle.

S'agissant de la gestion des mobilités, la Tunisie devrait mettre en place des politiques d'immigration et d'émigration qui puissent ralentir l'augmentation du rapport de dépendance vieillesse, détendre les pressions sur le marché du travail et développer son capital humain aussi bien qualitativement que quantitativement. Une stratégie de gestion des talents devrait alors être mise en place. Elle permettrait à la Tunisie de se positionner en tant que pôle attractif pour toutes les compétences de tout âge, du sud de l'Europe, de l'Afrique subsaharienne et des autres régions du monde. Il s'agira de mettre en œuvre une politique nationale de gestion, de formation, d'attraction et de rétention/fidélisation des compétences et des intelligences. Celle-ci ferait

intervenir aussi bien le secteur privé (les entreprises et les ordres professionnels) que celui public (les différentes agences en rapport avec l'immigration et l'émigration, les ambassades, les structures de formation, etc.). Cette politique suppose notamment de se regarder en face pour comprendre pourquoi la Tunisie est devenue repoussante pour de nombreux talents. Mais cette politique exige surtout d'agir à l'intérieur et à l'extérieur du champ strictement démographique. Cela passe notamment par le réseautage (local, national et international), l'information, la veille, la coopération, la communication et la réforme de l'éducation, qui devraient être les piliers de cette stratégie talents de la Tunisie. Les exemples et les expériences des compétences ayant choisi de retourner au pays devraient notamment être mieux valorisés. A moyen terme, la Tunisie devra non seulement limiter la fuite et « l'hémorragie » des cerveaux, mais viser d'inverser cette tendance et faire de la mobilité une source d'enrichissement en compétences.

S'agissant de l'inclusion et de l'autonomisation des personnes âgées, ce travail a montré qu'à moins d'une amélioration rapide et substantielle de la productivité du travail, il sera nécessaire de repousser l'âge de départ à la retraite et de progressivement abandonner le système par pure répartition. Ceci suppose notamment de réfléchir non seulement en termes d'emploi et de retraite, mais de qualité et d'évolution du sens du travail.

En plus de ces questions de sauvetage des caisses sociales, la Tunisie devrait développer une stratégie du « grand âge » qui permette une meilleure inclusion des personnes âgées, ainsi que la prévention et l'éventuelle prise en charge de la dépendance.

Les aides aux familles nécessiteuses ayant des personnes âgées à charge pourraient être augmentées, une meilleure réponse aux maladies chroniques grâce notamment à du personnel d'assistance plus nombreux et mieux formé, des soins à domicile, un développement de la gérontologie, une meilleure implication

des personnes âgées dans la vie culturelle et économique de la cité sont autant de pistes à explorer. Les associations de retraités devront également être mieux impliquées dans la prise des décisions qui les concernent de façon à ce que l'allongement de l'espérance de vie des tunisiens soit réellement synonyme d'une meilleure qualité de vie.

Ce n'est qu'en définissant une vision et un projet communs, et en mettant en place l'architecture institutionnelle nécessaire, que la Tunisie pourra réussir les stratégies ci-dessus mentionnées et envisager le passage au scénario le plus favorable que nous avons présenté.

Le changement démographique suppose une action sur et avec la population. Une action basée sur des valeurs communes, des choix de long terme et une gouvernance qui arrive à se hisser au-dessus des contingences du moment pour poser de véritables questions de civilisation. L'enjeu n'est pas que quantitatif, il est celui de quelle société nous voulons ?